

UNIVERSITE MONTESQUIEU BORDEAUX 4

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

Thierry Berthet

PANNE DE SENS ?

*Itinéraire de recherche vers les politiques sociales dans la
postmodernité*

**Mémoire présenté en vue de l'obtention de
l'habilitation à diriger des recherches en science politique**

*Rédigé sous la direction d'Evelyne Ritaine
(Directrice de recherche FNSP)*

Septembre 2004

Table des Matières

INTRODUCTION.....	3
LE CHERCHEUR MOSAÏQUE ET LES ABSIDIOLES DE LA SCIENCE	1
<i>Le métier pour point de départ</i>	8
<i>Être chercheur au quotidien</i>	10
Le professionnel de la recherche.....	11
Le chercheur expert.....	13
Le chercheur pédagogue.....	14
... <i>dans un univers scientifique en recomposition</i>	15
Spécialisation contre métissage.....	16
Une science politique en morceaux ?.....	17
L'affaire Sokal ou les dangers respectifs du métissage et du cloisonnement.....	19
LA POSTMODERNITÉ COMME PROGRAMME DE RECHERCHE	1
LES ANALYSES POSTMODERNES : LA RECHERCHE D'UNE VOIX.....	24
Origine et développements : un paradoxe transatlantique fils du déclin de l'Empire américain.....	24
Repères.....	25
<i>Esprit critique et crise des grandes narrations : les propositions communes</i>	26
<i>Sur quelques propositions transversales aux analyses postmodernes</i>	29
Autant en emporte le temps.....	29
La société des individus ?.....	30
La postmodernité comme paradigme culturel.....	31
<i>Un clivage, des positions critiques</i>	33
Postmodernité et postmodernisme.....	33
Modernité avancée, dépassée ou postmodernité : un préfixe interrogatif et des postures critiques.....	35
Optimistes et pessimistes de la postmodernité.....	37
LES ANALYSES POSTMODERNES : UNE VOIE DE RECHERCHE.....	38
Des travaux orientés vers les questions qui font débat dans la société.....	38
La voie significative d'une montée en généralité.....	44
La postmodernité comme une voie pour approfondir une des spécificités marquantes de l'analyse des politiques publiques françaises.....	46
RELECTURES POSTMODERNES	48
DE LA NOUVELLE-FRANCE A LA VENDEE : UN VOYAGE TRANSATLANTIQUE ENTRE TRADITION ET MODERNITE.....	50
<i>La Nouvelle-France : une modernité sans révolution ?</i>	51
<i>Modernité et société</i>	53
La modernité comme une dynamique de différenciation.....	53
La modernisation comme intégration des horizons de signification et des composantes sociales.....	54
<i>La Nouvelle-France, une société moderne avant la France ?</i>	56
Le français comme langue commune.....	57
Une foi pour tous.....	58
L'ambition absolutiste d'une gouverne unifiée.....	59
Des structures de production homogènes.....	60
<i>L'intégration sociale ou la modernité comme facteur de survivance culturelle</i>	61
<i>Les systèmes productifs locaux ou le développement sans révolution industrielle</i>	62
<i>La Vendée, les fondements culturels de la réussite économique</i>	63
Une industrialisation contre-révolutionnaire.....	66
La modernité vendéenne, miroir de la postmodernité des économies occidentales ?.....	67
<i>District industriel et administrations publiques : quel lien entre action publique et dynamique économique locale ?</i>	68
LA POSTMODERNITE DE L'ACTION PUBLIQUE AU MIROIR DE LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES SOCIALES : LES CAS DES POLITIQUES D'IMMIGRATION, D'EMPLOI ET DE FORMATION.....	72
<i>La gouvernance miroir de la crise de l'État</i>	73
Crise de la gouvernabilité et causes elliptiques.....	73
La question centrale de la légitimité et des système de croyance : au-delà de l'efficacité.....	74
Les analyses de la postmodernité comme hypothèse pour une approche sociologique de la gouvernance.....	74
<i>Immigration et emploi, dérive des agendas et brouillage des institutions</i>	77
Politiques locales de l'immigration : fenêtres et angles morts des politiques publiques.....	78
<i>La gouvernance des politiques d'emploi et de formation professionnelle en cinq récits</i>	82
Territorialisation : la Région acteur pivot des politiques de formation professionnelle.....	83
Expertise : la légitimation appuyée sur la connaissance objectivée.....	84
Désinstitutionnalisation : acteurs des politiques d'emploi, ex-agents du ministère du Travail.....	85
Privatisation de l'action publique : les opérateurs externes des politiques d'emploi.....	87
Individualisation : l'individu acteur de sa formation et de son insertion.....	90
CONCLUSION	92
BIBLIOGRAPHIE	94

INTRODUCTION

La recherche est un matériau composite. Elle se compose d'activités très diverses et demande au chercheur des compétences multiples. Tantôt enquêteur, manager d'équipe, écrivain, négociateur avisé avec les services administratifs et financiers, expert, enseignant et formateur ou gourou légitimant pour médias, le chercheur contemporain se doit de synthétiser – à des degrés divers selon les disciplines et les individus – ces différentes facettes.

Pourtant par la posture didactique qu'elle implique, la direction de recherche nécessite que ce patchwork de tâches soit ordonné autour d'un sens commun. Comme on le verra plus loin, il est de plus en plus difficile de compter sur les représentations sociales pour ce faire. À force de désenchanter le monde, il était logique que la science finisse, fatalement, par se désenchanter elle-même. Il nous revient donc, au miroir de nos trajectoires propres, de reconstruire un sens individuel à notre pratique pour mieux la partager. C'est donc logiquement vers une posture réflexive et autoréférentielle, pour reprendre des bribes de jargon postmoderne, qu'il faut avancer en prenant l'itinéraire professionnel et ses différents fragments pour point de départ.

Diversifié, mon trajet de recherche l'est assurément. De l'histoire du droit à la science politique, du Canada d'Ancien Régime à la régionalisation des politiques de formation professionnelle, c'est avant tout la variété qui domine un parcours atypique par l'intérêt porté à des champs d'intérêts multiples. C'est donc par une démarche interrogeant la professionnalité du métier de chercheur que j'aborde ce travail d'habilitation. Je le situe ainsi, entre rétro/intro/prospective, dans la logique de l'exploration d'un modèle d'analyse à travers

la relecture de travaux passés et la définition d'un programme de recherche pour ceux à venir. Ce modèle, autour duquel s'articule ce double travail, est constitué par la nébuleuse des théories dites « postmodernes » qui souffrent aujourd'hui d'un intérêt bien modeste dans les sciences françaises du politique. Mais au fond, en investissant la question du postmodernisme, ce mémoire d'habilitation re-constitue un élément de cohérence fort. La disparité, le désordre, la fragmentation des univers sociaux et de la démarche scientifique sont au cœur de l'analyse postmoderne. Elle peut représenter, de ce fait, un moyen pertinent pour réinterpréter et enrichir un parcours professionnel complexe.

Ainsi, à la reconstruction, je préfère ici la réinterprétation. Plutôt que de rebâtir une cohérence de façade, je choisis de partir d'une démarche théorique et méthodologique nouvelle - au moins pour la science politique française - pour fournir une interprétation de mes travaux tout en testant, chemin faisant, la pertinence. Les motivations d'une telle démarche relèvent en premier lieu du souci d'avoir une posture réflexive sur les démarches et objets qui constituent le cœur de mes recherches et en second lieu d'échapper autant que faire se peut au formalisme de l'exercice d'habilitation. Elles participent aussi d'un choix épistémologique qui place l'innovation au centre de la démarche de recherche. Tester, construire ou infirmer les paradigmes est une activité centrale du chercheur et le passage à la direction de recherches doctorales constitue un moment opportun pour affirmer cette position.

Ce document s'appuie ainsi sur une exploration des théories postmodernes aux fins de produire un travail original au plan théorique et méthodologique, fondé sur la réinterprétation de mes différents travaux à partir de ce fonds de réflexion commune. Ces travaux sont divers, je l'ai dit, ils reflètent en cela une multiplicité d'actes quotidiens ordonnés autour des différentes fonctions que j'assume.

Chercheur et membre d'un laboratoire de politistes, j'y exerce avant tout des fonctions de recherche dont les résultats sont présentés ici. J'y assume aussi les tâches habituelles qu'implique l'insertion dans un établissement de recherche et d'enseignement (enseignements de troisième cycle et participation à la vie collective du laboratoire). Les recherches que j'y conduis portent essentiellement aujourd'hui sur l'emploi et la formation professionnelle. Ils constituent une forme de point d'aboutissement – provisoire sans doute – d'un parcours de recherche assez atypique. Après une thèse canadienne de Ph.D. en science politique relative à

la constitution d'une société coloniale française en Amérique du Nord¹, mes premiers travaux de recherche en France ont porté sur les conditions du développement industriel en milieu rural (conduits avec Jacques Palard). Dans un second temps, j'ai développé un axe de recherche portant sur les identités migratoires et les politiques locales d'intégration des immigrants. Ce thème s'inscrivait dans une dynamique de co-animation avec Evelyne Ritaine et Hubert Pérès d'un groupe de recherche (Territoires, Appartenances, Mobilisations) qui a contribué au développement de ce champ à l'IEP de Bordeaux et au renouvellement des problématiques de recherche du CERVL. À l'occasion (fortuite) d'une évaluation conduite sur la décentralisation de la formation professionnelle où j'avais réuni une équipe mixte de chercheurs en science politique et en sciences de l'éducation, j'ai pris pied dans le champ des politiques de formation professionnelle dont les travaux précédents sur l'immigration – et notamment le constat des difficultés d'insertion professionnelle des migrants des catégories moyennes et supérieures – m'avaient montré l'importance. Ce premier travail a aussi été l'occasion de nouer des liens avec le Céreq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications), maître d'œuvre de cette étude évaluative. Ces liens se sont rapidement institutionnalisés dans la création et la direction d'une équipe de recherche, d'étude et d'expertise sur le champ la relation formation-emploi. Le Centre associé CERVL-Céreq a été créé en 1998. Composé de deux postes permanents d'ingénieur d'études (Laure Gayraud et Philippe Cuntigh) et d'une secrétaire (Florence Lecourt) placés sous ma direction, il a rapidement pris position dans l'espace régional en nouant des contacts réguliers avec les autorités publiques (Conseil régional, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Préfecture de région et Rectorat) régionales puis nationales. L'animation de ce centre a été et demeure le support d'une forte activité de conduite et de direction de recherches et d'études portant notamment sur la régionalisation de la formation professionnelle, les politiques territoriales de l'emploi, les politiques d'orientation professionnelle ou la dynamique de construction de systèmes régionaux d'enseignement supérieur. Elle a été aussi la voie d'un élargissement de mes activités professionnelles hors de l'université.

En effet, depuis les responsabilités engagées dans cette direction, j'ai pu participer à l'animation d'un certain nombre de travaux nationaux : évaluation du Commissariat général du Plan sur le recours à des opérateurs externes dans les politiques d'emploi ou appel d'offre du ministère de la Recherche, du ministère de l'Éducation et de la Datar sur les disparités

¹ Elle s'inscrivait dans une extension de travaux conduits en DEA d'histoire du droit à Paris II sur le régime seigneurial en Nouvelle France.

territoriales dans le champ de l'éducation. C'est aussi sur cette base que je me suis fortement engagé dans la participation (et aujourd'hui la direction) au comité scientifique de l'Université de la Formation, de l'Éducation et de l'Orientation d'Artigues-Près-Bordeaux. Cette manifestation nationale, qui réunit chercheurs, décideurs et praticiens autour d'un thème lié à l'emploi et la formation, constitue un lieu original d'échanges et de débats. On pourrait ajouter sans doute à cette gamme de travaux la participation au fonctionnement de différents organismes (Dispositif local d'appui aux emplois associatifs, Agence régionale d'éducation permanente d'Aquitaine), les interventions multiples à la demande de partenaires régionaux et nationaux ainsi que l'engagement dans des modules de formation continue (ANPE et Institut régional du travail social).

Ces différents travaux conduits depuis le centre associé au Céreq ont fait l'objet d'un important travail d'intégration au sein des activités de recherche du CERVL. Ils aboutissent aujourd'hui à la co-animation (avec Xavier Itçaina et Jacques Faget) d'un thème de recherche relatif aux politiques sociales qui appuie son activité sur l'organisation de séminaires, de journées d'études et de recherches collectives. Cette activité est en outre le support d'une série d'ouvrages aux Presses Universitaires de Bordeaux que je dirige avec Xavier Itçaina et d'un module d'enseignement dans le cadre du Master de l'IEP de Bordeaux. Cet ensemble d'activités s'inscrit dans un champ, celui des politiques sociales où les praticiens ne sont jamais très loin. Nous les fréquentons lors des enquêtes que nous conduisons, ils nous mobilisent régulièrement pour animer et alimenter leurs journées de réflexion ou conduire des études. Il me semble donc intéressant de renforcer la dimension synallagmatique de cette relation en les associant étroitement à nos activités sous forme de séminaires conjoints et de journées d'études mixtes par exemple. La culture de cette relation privilégiée avec les praticiens m'apparaît centrale. Elle se conjugue avec la revendication selon laquelle les activités d'étude et d'expertise représentent un élément indistinct et nourricier de celle de recherche. Ces deux traits constituent une ligne forte de ma démarche de recherche dont ce mémoire est aussi une forme d'affirmation.

**LE CHERCHEUR MOSAÏQUE ET LES
ABSIDIOLES DE LA SCIENCE**

« Parler le travail »² fut le titre de la première Université de la formation à l'organisation de laquelle j'ai contribué. C'est l'exacte ambition de cette entrée en matière. En partant du métier et de l'observation de ses inflexions référées aux conditions sociales de production du savoir scientifique, on amorcera une première étape réflexive dans un parcours de relecture problématisé de mes travaux. Il n'est pas inutile, pour les mettre en perspective, de prendre pour point de départ la pratique de recherche qui les soutient ; ou pour le dire en renversant la prescription morale : dire ce que l'on fait.

Le métier pour point de départ

Chacun s'interroge sur son métier. Du bûcheron à l'analyste-programmeur, de la directrice commerciale au travailleur social (et tout spécialement ce dernier !), chaque personne s'interroge sur sa manière d'exercer, principalement pour en améliorer l'efficacité, la diversifier ou se positionner par rapport à ses pairs. À cette interrogation commune, nul au fond n'échappe à un moment ou un autre de son existence professionnelle.

Ce questionnement existentiel, chercheurs et scientifiques l'ont érigé en discipline au double sens du terme. Au sens académique d'abord dans la mesure où l'épistémologie, la philosophie et la sociologie des sciences consacrent leur attention sur les manières selon lesquelles se construit la démarche scientifique – étrange profession où certains font métier de s'interroger sur le leur. Dans une acception normative ensuite et à un double niveau sociétal et individuel.

À un niveau sociétal, certains domaines de la recherche scientifique – on pense naturellement à la recherche nucléaire ou génétique - font l'objet d'une surveillance particulière quant à leurs méthodes et leurs applications concrètes. La réflexion éthique et son institutionnalisation sous la forme de comités ou d'organisations corporatistes viennent ici tenter de discipliner la pratique des chercheurs.

À un niveau individuel enfin, le doute et la remise en question permanente des outils méthodologiques et empiriques constituent des éléments clefs de la pratique quotidienne des chercheurs.

² J. Dumas, A. Jeannel, V. de Poncheville, *Parler le travail. Actes de l'Université d'été de la formation continue*, Artigues-Près-Bordeaux, Maison de la Promotion Sociale, Janvier 1996.

Dans cet ensemble de mises à l'épreuve, l'exercice du mémoire d'habilitation est de toute évidence une occasion incontournable de réinterroger sa pratique de recherche. Plusieurs motifs font de cette figure obligée un moment pertinent pour un tel questionnement.

D'une part, l'habilitation d'un chercheur intervient – c'est le cas pour ce qui me concerne – à l'issue d'un processus de professionnalisation dont l'achèvement de la thèse marque le point de départ. Formé au droit public puis à l'histoire du droit, et tardivement (en doctorat) à la science politique, plongé quatre années durant dans le dix-huitième siècle canadien et recruté dans la foulée (ou presque³) par le CNRS sur la base d'un projet de recherche consacré aux politiques locales d'intégration des immigrants, l'apprentissage aux métiers de la recherche restait à faire lors de mon entrée en poste. Tant au plan théorique que méthodologique, au niveau de la pratique individuelle de recherche comme à l'inscription dans le fonctionnement collectif d'une unité de recherche (et surtout dans l'équilibre à trouver entre les deux), une série d'apprentissages restaient à réaliser. Au terme de dix années d'exercice, l'occasion est belle de mettre à plat ce parcours professionnel et d'en analyser la configuration.

D'autre part, l'habilitation confère le droit de diriger des thèses et ainsi d'entrer dans une logique de transmission de savoir et de savoir-faire. Il faut alors interroger sa pratique, questionner ses travaux pour en dégager une raison pratique à transmettre aux doctorants. Sans entrer pour l'instant dans la signification d'une direction de thèse, il semble évident que, du fait de sa finalité, l'habilitation doit avant tout consister dans l'évaluation de la capacité à guider l'élaboration d'un savoir, à transmettre une série de savoir-faire, et peut-être à professionnaliser davantage ses doctorants qu'on ne le fut soi-même...

Enfin la forme même de l'exercice est particulière. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'un « énième » rapport d'activités à l'image de ceux que réclame l'institution employeuse mais de la problématisation d'un itinéraire de recherche. C'est, pour une fois franchement, mettre ses recherches au cœur de sa réflexion et pour une occasion unique, se concevoir comme objet tant il est vrai qu'on ne cherche jamais très loin de ce que l'on est.

Questionner une pratique de chercheur peut renvoyer à deux niveaux d'observation et de réflexion. Le premier est celui de la pratique concrète, quotidienne du métier de chercheur ; le second, de nature plus épistémologique, est celui des conditions de la recherche en sciences sociales et singulièrement en science politique. Si ces deux niveaux sont distincts, ils sont traversés de tendances similaires dont la plus marquante est probablement la fragmentation.

³ Une année d'exercice du métier d'enseignant de petite section de maternelle dans une Zone d'Éducation Prioritaire parisienne a représenté un intermède hautement formateur en matière pédagogique !

La diversification des activités quotidiennes du chercheur, l'émiettement des corps disciplinaires et la montée du relativisme épistémologique constituent ainsi les éléments forts de cette première partie.

Être chercheur au quotidien...

Nombre de métiers connaissent une dynamique de dé-spécialisation. Les sociologues du travail ont pointé cette tendance, la polyvalence est devenue une référence dans les différents univers professionnels des secteurs tertiaire et secondaire (elle était traditionnellement de mise dans le secteur agricole). Flexibilité et polycompétence deviennent des formules incantatoires dans le système productif contemporain et participent, dans les pratiques concrètes, à un brouillage intensif de ces métiers. On peut aisément le constater à travers les difficultés d'orientation professionnelle que connaissent les jeunes générations⁴. Le chercheur n'est pas protégé de ces évolutions lourdes qui affectent au quotidien sa pratique professionnelle et qui créent, dans les laboratoires, des clivages générationnels importants.

Je m'appuierai ici sur les observations que j'ai pu effectuer à titre de chercheur CNRS en science politique, correspondant formation pour mon laboratoire et directeur d'un groupe d'études et de recherche travaillant dans le champ des politiques de formation.

En l'occurrence, il s'agit de porter un regard sur les pratiques professionnelles des chercheurs à un triple niveau qui renvoie à trois facettes de ce métier. Trois chercheurs, différents par les méthodes, les objets et les représentations, mais qui se rejoignent sous l'effet des pressions institutionnelles dans une seule et même pratique quotidienne en forme de mosaïque. Ce faisant, on abordera sur le fond d'une interrogation particulière sur le métier de chercheur, la tendance contemporaine à l'éclatement des activités de recherche. Cette polyvalence se traduit par des rapports différents au savoir et à sa diffusion que le praticien de la recherche doit assumer dans une gestion concrète et quotidienne faite de croisements et d'intrications multiples. Certes tous ne sont pas logés à la même enseigne face à cette polycompétence. Certains champs disciplinaires y exposent sans doute davantage leurs protagonistes que d'autres.

Le professionnel de la recherche

Même si de toute évidence, la recherche comporte une part d'aléa manifeste – combien de découvertes s'avèrent, à l'origine, inopinées – il est clair que le chercheur contemporain doit s'affirmer comme un professionnel de la recherche disposant d'une maîtrise et d'un savoir-faire indiscutables.

Il n'est pour s'en convaincre que d'observer l'accroissement constant du niveau d'exigence des recrutements au CNRS. Le temps où la détention d'un doctorat suffisait à ouvrir les voies de la recherche publique est révolu. Il convient aujourd'hui d'avoir publié sa thèse, des articles, participé à des recherches collectives (si possible sous contrat⁵) et entraîné ses jeunes guêtres dans les colloques où il faut être vu pour espérer être repéré. Le niveau du « scientifiquement correct » ne cesse de s'élever, poussé par une offre du « marché » des docteurs de plus en plus excédentaire. Cette rhétorique commerçante en stock et en flux me semble rendre compte des orientations récentes des commissions du CNRS où l'on investit de plus en plus sur de jeunes « entrepreneurs » de la recherche. On recrute ainsi aujourd'hui des jeunes chercheurs pré-professionnalisés, déjà rôdés aux affres du métier. On notera toutefois au passage et selon une de ces contradictions dont le système français a le secret, que les bourses postdoctorales ne se développent pas réellement. Il est dès lors inévitable qu'à ce développement de la professionnalisation (pratique et discours) réponde une réflexion sur les progressions de carrières notamment en termes de formation continue.

Être un professionnel de la recherche, cela signifie aussi pouvoir accéder, ainsi que pour toute autre profession, à des mécanismes de formation continue. Ce passage est pourtant loin d'être évident tant l'image professionnelle du chercheur en sciences sociales est construite sur une maîtrise complète des outils empiriques et méthodologiques de la recherche.

La recherche est-elle un métier ? Le chercheur peut-il sincèrement admettre que sa pratique professionnelle soit lacunaire et nécessite une mise à niveau régulière ? Dans les sciences « dures » cette nécessité est rendue plus directement perceptible par le besoin de se former et

⁴ Ces questions liées à l'orientation professionnelle ont été fortement débattues à l'occasion de la neuvième Université de l'Éducation, la Formation et l'Orientation de Bordeaux (novembre 2003).

⁵ On relèvera ce faisant le paradoxe notoire consistant à reconnaître la participation des doctorants et postdoctorants à des activités d'étude et d'expertise comme un élément de leur professionnalisation alors que cette même reconnaissance fait largement défaut à l'égard des chercheurs professionnels.

de s'adapter aux nouveaux outils technologiques de la recherche. À défaut d'accélérateur de particules, cette nécessité prend rapidement la forme, pour le chercheur en sciences sociales, d'une remise en question si profonde qu'elle est souvent évacuée. Il suffirait en somme d'une vigilance minimale aux évolutions de la discipline pour que notre conscience professionnelle soit satisfaite.

Le CNRS a pourtant, par une démarche qui partout ailleurs relèverait de la banalité pure, lancé une politique de gestion des ressources humaines qui vient télescoper cette tranquillité ontologique. C'est ainsi l'institution qui est venue momentanément bousculer la quiétude professionnelle des chercheurs en les invitant, par leur inscription dans un plan de formation d'unité, à penser selon une logique de métier jusqu'alors affichée seulement dans les documents de la Direction des ressources humaines.

La réflexion sur la constitution d'un plan de formation d'unité a mis du temps à s'imposer au CNRS ; elle s'appuie aujourd'hui sur la désignation dans chaque laboratoire d'un correspondant formation. Désigné à ce poste par le directeur de mon unité de 1998 à 2001, il m'a été possible, tant à l'échelle de mon laboratoire que dans la relation à mes coreligionnaires d'autres unités, d'observer cette mise en place. J'ai donc rencontré, pour la confection de ce premier plan de formation, l'ensemble des personnels techniques et de recherche du laboratoire au cours d'entretiens individuels semi-directifs. Cette série d'entrevues a permis d'observer en premier lieu une pratique nettement plus fréquente de la formation continue chez les personnels techniques que chez les chercheurs. En termes de projection individuelle ensuite, il a été possible d'observer un clivage générationnel assez net dans la perception d'un rapport habituel à la formation continue. Pour dire les choses de manière plus abrupte, les jeunes chercheurs ont une tendance plus marquée à considérer leur pratique comme lacunaire et perfectible par des actions de formation continue, tandis que dans le même temps l'idée d'une actualisation des connaissances pour les chercheurs les plus âgés demeurerait hors de propos. C'est en soi un paradoxe qui démarque nettement la recherche des schèmes classiques où l'actualisation des connaissances professionnelles s'adresse en premier lieu aux salariés les plus éloignés de la formation initiale.

Mais surtout, ces entrevues ont le plus souvent plongé les chercheurs dans une posture réflexive sur leur métier qui traduit bien des questions fortes sur les notions de carrière, de métier de la recherche et plus globalement du rapport au triple niveau classique des savoirs : savoir-connaissance, savoir-faire, savoir-être. Sans doute peut-on y voir la trace d'une image professionnelle dont la perception d'excellence cache mal un fond d'incertitude important, mais que serait un chercheur sans le doute ? ... pour autant qu'on l'y confronte.

Le chercheur expert

L'engagement dans l'expertise publique fait justement partie de ces états qui confrontent le chercheur à l'incertitude et au doute.

Les effets conjoints de la baisse des dotations des laboratoires, d'un discours récurrent sur l'utilité de la recherche et d'une demande sociale forte entraînent un engagement croissant des unités scientifiques dans l'expertise publique. Appoints financiers parfois déterminants, supports de vacations et de professionnalisation pour les étudiants de troisième cycle, facteurs de visibilité sociale et politique pour les laboratoires, les contrats d'expertise publique se développent. Cet engagement n'est pas aisément admis comme une activité à part entière de la profession de chercheur. La proximité d'un lien de subordination supposé avec les commanditaires, la nécessité d'entrer dans une logique marchande, les difficultés de positionnement dans des jeux politiques complexes qui l'instrumentalisent, la faible valorisation institutionnelle qui s'en dégage, autant que la logistique artisanale et soupçonneuse qu'offre la comptabilité universitaire, constituent autant d'éléments qui rendent difficile le positionnement du chercheur dans l'expertise et la consultance.

La reconnaissance institutionnelle de ces activités tarde à se mettre en place. Les publications tirées de contrats de recherche semblent irrémédiablement entachées de carences méthodologiques et théoriques. Les laboratoires échangent ainsi des moyens de fonctionnement améliorés contre la suspicion de délestage des activités scientifiques. Ces difficultés à reconnaître et valoriser les activités « annexes » des unités de recherche tiennent notamment au risque supposé de transformation des laboratoires en bureau d'études ou cabinets de consultants⁶. À cette inquiétude parfois légitime, il me paraît nécessaire d'opposer la spécificité de l'expertise publique. En effet, sans livrer ici des images dichotomiques et caricaturales du consultant privé et de l'expert public, les contraintes et les ressources qui encadrent leur travail me paraissent de natures différentes.

D'un côté, la caution scientifique et l'image réputationnelle du chercheur aboutissent à une plus grande latitude d'action qui s'exprime notamment dans la possibilité de problématiser son intervention et de préparer ainsi en amont un questionnement qui soit exploitable et

⁶ J. Ardoino, « Les postures (ou impostures) respectives du chercheur, du consultant et de l'expert » dans *Les nouvelles formes de la recherche en éducation*, Vigneux, Éd. Matrice, 1990.

restituable à plusieurs niveaux : un premier niveau de réponse à la commande, un second de valorisation scientifique et un troisième, beaucoup plus hypothétique, de diffusion sociale.

De l'autre, le chercheur-expert doit savoir sortir de son cadre et s'adapter à des modes de communication qui le déstabilisent. Les compétences à acquérir sur ce champ sont nombreuses : savoir se positionner et négocier une « posture scientifique » dans des univers institutionnels marqués par une compétition où l'instrumentalisation des experts est une ressource centrale ; savoir communiquer à des niveaux différents selon les types d'interlocuteurs et de restitutions qu'il doit produire ; faire l'apprentissage des mécanismes administratifs et financiers sur la base desquels s'engage la négociation financière de son intervention, etc.

Enfin, la difficulté centrale réside sans doute dans la nécessité de stabiliser sa posture par des mécanismes d'aller-retour incessants entre travail scientifique et d'expertise, une fertilisation mutuelle de ces deux cadres d'intervention et le devoir de transmettre ces différents savoirs dans le cadre d'enseignements destinés à professionnaliser les étudiants de troisième cycle.

Le chercheur pédagogue

Le resserrement des liens CNRS/Université est à l'ordre du jour. Les orientations du CNRS font état de manière générale de la nécessité d'impliquer davantage les chercheurs dans les activités d'enseignement, notamment dans les formations doctorales.

À l'image du chercheur ésotérique – « taupe monomaniac »⁷ imbibée dans ses champs de recherches hyperpointus, et dotée d'autant de facultés à communiquer au-delà du cercle d'initiés que ce charmant mammifère - doit se substituer celle, pour partie déjà évoquée, du professionnel de la recherche capable de transférer son savoir, ses méthodes et ses résultats. On vient de l'évoquer, rien dans la formation du chercheur ne le prépare à cette facette didactique. Il n'est donc pas étonnant qu'une demande de formation continue aux méthodes pédagogiques émerge dans les plans de formation des unités CNRS (le plus souvent quand même portée par les enseignants associés aux laboratoires).

Injonction il y a, mais elle ne suffit sans doute pas à faire du praticien de la recherche un didacticien habile. À titre d'illustration, l'habilitation à diriger les recherches (HDR) auxquels sont soumis les chercheurs souligne bien la disjonction entre discours et pratique. D'un côté, on peut difficilement imaginer une relation plus idéalement didactique que celle liant

⁷ Je suis redevable de cette belle image à la directrice de ce mémoire qui parvient, fort élégamment, à s'en démarquer.

directeur de thèse et doctorant. C'est un moment de transmission de connaissances et de savoir-faire privilégié et il serait donc normal qu'on s'assure de l'aptitude des chercheurs et enseignants à assumer ce lien de formation professionnelle. Pour autant l'exercice de l'HDR se résout généralement à la vérification de l'aptitude à faire de la recherche, pas à la partager, encore moins à l'enseigner⁸.

Cette question renvoie plus généralement à celle de la transmission d'un savoir-faire professionnel aux doctorants. Il paraît clair qu'en France, les études doctorales se limitent à la poursuite d'un transfert de connaissances académiques disciplinaires et ne débouchent que rarement sur la prise en compte de la transmission d'un métier. Il y a là un paradoxe fort avec le fait évoqué plus haut qu'on procède aujourd'hui au recrutement de jeunes chercheurs plus professionnalisés. Mais, on peut lever ce paradoxe en rappelant que la professionnalité à laquelle il est ici fait référence relève plus de la capacité à conduire ses recherches qu'à assumer les différentes facettes du métier de la recherche qu'on vient d'évoquer.

Au fond, rien ne prépare les jeunes docteurs à s'inscrire dans la direction d'études, à enseigner leurs recherches ou s'inscrire dans la vie quotidienne d'un laboratoire. On continue de la sorte à former de brillants étudiants en omettant de les préparer à ce qui ne manquera pas de nourrir leur pratique professionnelle. Si l'institution de recherche incite à la polyvalence et à la professionnalisation, c'est encore sans prévoir des voies de formation initiale et continue s'adressant tant aux chercheurs en poste qu'à ceux qui sont appelés à le devenir. La formation sur le tas a de l'avenir dans la recherche...

... dans un univers scientifique en recomposition

Le métier de chercheur en sciences sociales connaît ainsi une tendance marquée à la diversification et l'éclatement de ses pratiques. Ce processus s'inscrit dans un contexte de fragmentation de son univers professionnel. Les champs scientifiques subissent en effet un processus de morcellement important qui contraint le travail du chercheur à une reconnaissance limitée au cercle d'une communauté de plus en plus réduite. Dans le domaine des sciences de l'homme cette évolution est d'autant plus frappante qu'elle s'insère dans le discours incantatoire de l'interdisciplinarité. Or en fait de passerelles entre disciplines on

⁸ Qui plus est cet exercice obéit à des temporalités très variées et intervient au terme de périodes d'exercice très différentes et dont le candidat est seul juge, ce qui est en soi singulier. Aurait-on acquis les mêmes compétences à diriger une thèse à l'issue sa propre soutenance autant qu'au seuil d'un passage souhaité au grade de directeur de recherche ?

assiste surtout à un éclatement de celles-ci en tribus de spécialistes d'un objet ou d'une méthodologie spécifiques. On peut lire ces processus à plusieurs niveaux.

Spécialisation contre métissage

Les sciences, constituées aux prismes du positivisme et de la rationalité scientifique tels que formalisés au siècle dernier, obéissent en premier lieu à une logique de différenciation/spécialisation⁹.

Par différenciation on entend ici la définition de champs d'observation tendant à se particulariser pour finalement s'institutionnaliser en disciplines. Enterrant de la sorte le généralisme des encyclopédistes, la science contemporaine a suivi au fond l'évolution vers une différenciation plus forte des sociétés modernes¹⁰. Les sciences de l'homme ont en cela suivi un processus amorcé préalablement dans les sciences dites « exactes ». Cette différenciation progressive s'est instituée dans la définition de disciplines. Si la terminologie disciplinaire renvoie à des représentations de cloisonnement et de réglementations propres aux milieux monastique et carcéral, c'est qu'elle exprime effectivement la définition, dans la sphère scientifique, d'un balisage rigide des objets et des méthodes et leur encadrement dans des corporatismes jouant dans le recrutement et l'évaluation des chercheurs. Cet isolationnisme est nécessaire sans doute à l'affirmation d'une professionnalité de la science dans sa substitution à la métaphysique. Mais il s'avère particulièrement délicat dans le champ des sciences sociales tant l'intrication des questions « disciplinaires » avec les problèmes sociaux est forte. Difficile, par exemple, d'explorer la question du comportement électoral sans la référer à ses dimensions économiques (prégnance des cycles économiques dans certains votes), géographiques (culture politique locale) ou sociales (comment légitimer la distinction par genre, âge ou catégories socioprofessionnelles des résultats analysés sans expliquer la pertinence de ces découpages). Dans le même ordre d'idées, comment traiter aujourd'hui de l'insertion des jeunes sans un abord interdisciplinaire alors même que les structures publiques d'intervention (les missions locales par exemple) sont interministérielles et tentent d'aborder cette question dans sa globalité ? L'appel à l'interdisciplinarité fait ainsi partie d'une rhétorique récurrente au sein des sciences sociales. Elle vise à maintenir ses différentes disciplines au plus près des réalités sociales qu'elles sont censées rendre

⁹ On rappellera ici les termes de François Jacob : « De fait le début de la science moderne date du moment où aux questions générales se sont substituées des questions limitées », dans F. Jacob, *Le jeu des possibles*, Paris, A. Fayard, 1981.

¹⁰ N. Luhmann, *The differentiation of society*, Columbia, Columbia University Press, 1982.

intelligibles : « l'interdisciplinarité est un point de passage obligé pour construire en objets de connaissance scientifique les questions adressées par le corps social à la science »¹¹. La dimension interdisciplinaire est un point de cohérence dans ma démarche de recherche. Les différents travaux dont il sera question plus avant ont pour point commun de s'attacher à l'observation de phénomènes qui interpellent nécessairement plusieurs disciplines des sciences sociales¹². Plus précisément, les hypothèses que je m'attache à explorer renvoient à une analyse interdisciplinaire. Ainsi concernant le développement du district industriel nord-vendéen, nous avons exploré avec Jacques Palard des éléments explicatifs liés à une matrice culturelle mêlant systèmes de représentation, conditions de production et caractéristiques sociodémographiques. De la même manière, l'étude des politiques locales de la migration repose sur les apports croisés d'une approche en termes de politiques publiques et d'une approche de sociologie migratoire. Enfin, les hypothèses des recherches que je conduis actuellement (cf. *infra*) dans l'analyse des politiques de formation et d'emploi reposent sur une approche articulant analyse des politiques, philosophie politique et sociologie.

Pour autant, force est de constater qu'au niveau plus large de la communauté des sciences de la société, cet appel reste minoritaire et que les disciplines scientifiques, loin de se rapprocher, tendent à se fragmenter en une myriade de sous-disciplines plus ou moins hermétiques.

Une science politique morcellée ?

La dynamique de différenciation/spécialisation évoquée plus haut connaît, dans le domaine scientifique, une évolution constante qui tend à accroître sans cesse le morcellement des disciplines. La science politique n'échappe pas à ce mouvement.

« Political science, in the lifetime of some of us, was once a discipline, a monistic world of commonality. It had a solid (now mythical) epistemological base in logical philosophy of science (...). No matter what one's speciality was or was evolving toward, there were common landmarks, books, concepts, and hall-of-fame authors duly appointed to be presidents of the American Political Science Association »¹³.

¹¹ M.-C. Maurel, « L'interdisciplinarité » (éditorial), *Lettre du département des SHS*, CNRS, n°55, septembre 1999.

¹² Ainsi, les premiers travaux scientifiques que j'ai réalisés en thèse étaient relatifs à l'observation de phénomènes politiques inscrits dans le dix-huitième siècle ce qui imposait de confronter science politique et histoire sans qu'une complète reconnaissance n'intervienne de part et d'autre...

¹³ C.J. Fox, H.T. Miller, *Postmodern public administration. Towards discourse*, London, Sage Publications, 1996, p. 62.

Sans souscrire complètement à ce tableau un tantinet idyllique et ethnocentré de la discipline – la science politique, comme toute matière, a toujours été sujette à débat sur les objets, les méthodes, les fondements théoriques et les postures – il faut reconnaître que la notion d'une culture scientifique disciplinaire commune à tous les politistes n'est plus de rigueur. Il serait parfaitement illusoire aujourd'hui d'espérer connaître sur le fond l'ensemble des problématiques qu'embrasse la science politique. On peut éclairer cet état de fait à partir de trois exemples concrets. Le contenu des enseignements de troisième cycle partagé entre une forme de préspecialisation et le souhait de fournir aux étudiants une vision large de la discipline aboutit à une approche parcellaire de cette dernière. Les candidats à l'agrégation de science politique peuvent mesurer, dans la préparation de l'épreuve qui confère peut être aujourd'hui la meilleure vision globale de cette matière, l'ampleur et l'impossibilité de bien connaître l'ensemble du champ abordé. Enfin, la composition des jurys de thèse se caractérise par une spécialisation croissante de ceux-ci et un affaiblissement corrélatif d'une critique généraliste et disciplinaire.

Avec l'abandon progressif des métathéories explicatives (marxisme, behavioralisme, systémisme par exemple) et porteuses d'une pragmatique de recherche, la science politique a connu une fragmentation constante de sa communauté. Sur la base d'une culture commune, les lignes de clivage étaient établies entre les grandes options théorico-méthodologiques que proposaient ces métathéories. On peut constater qu'aujourd'hui elles se sont démultipliées tant au niveau de l'outillage que des objets. L'absence de grands ensembles explicatifs a abouti à une prolifération de modèles à rationalité limitée à des objets particuliers. Ce ne sont plus ainsi les fondements épistémologiques qui sont marqueurs d'une identité dans la discipline mais avant tout les objets de recherche. En d'autres termes, on est en premier lieu spécialiste des relations internationales, de l'administration publique, des politiques communautaires ou de la sociologie politique. Et c'est au sein de cette spécialité que s'effectue un deuxième niveau de différenciation en référence à des choix théoriques ou méthodologiques (approche par la rationalité des choix, la théorie des jeux, la psychosociologie, le constructivisme ou la gouvernance multiniveaux par exemple).

La discipline éclate ainsi en communautés de spécialistes sous-disciplinaires dont la caractéristique principale est d'être relativement peu ouvertes : « Political science is now an umbrella term, like a freeway turn off sign leading to a mall filled with speciality shops, under

which an increasingly fragmented series of groups meet »¹⁴. Cet éclatement progressif se met en place par une démultiplication des revues, de manifestations scientifiques (colloques, séminaires), et de groupes de recherches spécialisés. On assiste en fait à une « réticularisation » des disciplines scientifiques et à une multiplication de scènes particularistes où se joue la reconnaissance (forcément limitée) des chercheurs. L'image réputationnelle des chercheurs se projette dans des réseaux de plus en plus réduits. Les échanges scientifiques se limitent à une exploration sans cesse plus pointue de phénomènes sociaux et de registres de questionnements partagés par une communauté épistémique limitée. On peut aisément constater que les spécialistes des politiques sociales n'ont que très rarement l'occasion d'engager une discussion approfondie des concepts, méthodes et objets avec les praticiens de la sociologie électorale. La recherche se construit aujourd'hui au sein de réseaux plus ou moins étanches de spécialistes et le modèle kuhnien¹⁵ de fonctionnement des découvertes scientifiques souffre sans doute d'une raréfaction ou tout au moins du caractère très limité des paradigmes. Les ruptures épistémologiques sont devenues rares...

L'affaire Sokal ou les dangers respectifs du métissage et du cloisonnement

On peut illustrer cette dynamique en rappelant rapidement un épiphénomène qui a agité les sphères scientifiques et notamment les sciences sociales : l'affaire Sokal.

Il y a, pour rappeler brièvement les faits¹⁶, une double affaire Sokal. Le premier acte est la publication par Alan Sokal, physicien américain, d'un article-canular dans la revue de sciences sociales *Social Text*. Intitulé *Transgressing the boundaries. Toward a transformative hermeneutics of quantum gravity*¹⁷, cet article est un collage de citations d'auteurs entrecoupées de réflexions inspirées par une rhétorique à la « postmoderne » en vogue dans cette revue et contenant une série d'inepties au regard de la science physique. Dans le même temps, Alan Sokal fait publier dans la revue *Lingua Franca*¹⁸ un article démasquant la supercherie et qui se donne pour ambition de rester « devant la postérité comme un exemple d'évaluation expérimentale de la validité d'une culture ou d'une école »¹⁹ selon les termes de Jean-François Revel. Le deuxième acte prend la forme d'un ouvrage cosigné avec Jean

¹⁴ *Ibid*, p. 63.

¹⁵ T. Kuhn, *La structures des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983.

¹⁶ Pour une analyse très approfondie des multiples aspects et débats entourant cette affaire, on se reportera utilement à l'ouvrage d'Y. Jeanneret, *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*, Paris, PUF, 1998

¹⁷ *Social Text*, n° 46-47, été-automne 1996.

¹⁸ A. Sokal, « A physicist experiments with cultural studies », *Lingua Franca*, n°6, mai-juin 1996.

Bricmont²⁰ qui entend dénoncer les emprunts erronés effectués par certains chercheurs et universitaires aux sciences physiques et mathématiques. L'ambition de l'ouvrage est ainsi de relever, dans les écrits d'un certain nombre d'auteurs, les références à ces sciences dures, d'en démontrer l'incongruité voire l'inexactitude pour stigmatiser le recours rhétorique à certains théorèmes pour soutenir l'argumentation philosophique ou sociologique. Si on rajoute que les auteurs visés dans cet ouvrage émergent dans la gamme des intellectuels français régulièrement cités dans la mouvance postmoderne américaine²¹, on mesure toute l'ampleur des débats suscités par cette double polémique (rapports sciences dures/intelligentes, attaque en règle contre les théories culturalistes, relativistes et postmodernes, mise en cause des règles d'évaluation des articles scientifiques, etc.)

Nul besoin d'entrer dans les différentes dimensions de cette polémique, je me contenterai simplement d'indiquer, en relation avec ce qui précède, comment cette affaire interroge tout à la fois l'interdisciplinarité et le cloisonnement.

La supercherie première visait notamment à démonter l'enfermement d'une communauté scientifique – celle, pour faire bref, des postmodernes américains²² – en un cercle d'initiés qui s'est doté de ses revues où l'on s'exprime selon les termes d'une rhétorique mystico-érudite parfaitement hermétique. En enveloppant les inepties et contre-vérités scientifiques dans un discours en vogue sur le relativisme cognitif qui lui a ouvert les voies de la publication dans *Social Text*, Sokal démontre la réalité de la fragmentation que je décrivais plus haut. Car ce qui est stigmatisé ici n'est pas au fond les paradigmes postmodernes, mais la constitution d'une tribu scientifique retranchée derrière une barricade de termes obscurs. Cet enfermement n'est pas très différent des effets qu'entraîne l'hyperspécialisation des disciplines scientifiques. Les postmodernes ne sont pas si originaux en cela que l'argumentation d'Alan Sokal voudrait le faire penser, ils sont simplement plus voyants dans l'espace social nord-américain.

Mais à l'opposé et de manière presque contradictoire, le second étage de ce missile met en cause l'interdisciplinarité. En effet, en stigmatisant les emprunts démonstratifs aux sciences physiques et mathématiques dans les travaux de sciences sociales, Sokal et Bricmont pointent les dangers d'une interdisciplinarité superficielle. Faire référence à un théorème mathématique dans une démonstration philosophique souffre de deux défauts : l'inadaptation au contexte et

¹⁹ Cette formule de Jean-François Revel, citée dans Y. Jeanneret, *op. cit.*, p. 22, réunit habilement tous les paradoxes de cette démarche.

²⁰ A. Sokal, J. Bricmont, *Impostures intellectuelles*, Paris, O. Jacob, 1997.

²¹ Notamment : Jean Baudrillard, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Bruno Latour, Paul Virilio ou Julia Kristeva.

²² On reviendra ultérieurement sur la généralisation abusive et mal informée qui en découle.

l'incompétence de son auteur. C'est en quelque sorte le principe du chacun chez soi et la vérité sera mieux gardée !

Compte tenu de la spécialisation exponentielle des matières scientifiques, il devient difficile pour ne pas dire impossible de conjuguer, à un niveau individuel, les enseignements de plusieurs disciplines. En dépit d'une construction historique des sciences sociales basée sur une analogie permanente avec les sciences de la nature, on constate qu'il est particulièrement redoutable d'établir des passerelles significatives entre domaines des sciences. En l'occurrence le mode de « transgression des frontières » le plus fréquent est le raisonnement par métaphore/analogie qui a fait l'objet de l'attaque en règle d'Alan Sokal et Jean Bricmont. Sur ce point en particulier, il me semble important de remarquer que le problème essentiel dans l'analogie est celui de sa réception plus que de sa justesse au regard de la vérité disciplinaire. Il importe en effet ici de bien démarquer ce qui relève de la transmission d'un savoir des moyens de sa formation. En prenant place dans le processus de sa diffusion, l'usage de la métaphore ne remet pas en cause, et c'est fondamental, la crédibilité de la production de la connaissance. C'est en fonction du public visé et de l'effet attendu sur ce public que doit se juger l'analogie. Si pour un public des sciences sociales une analogie, dont l'usage métaphorique s'avère relativement inexact au regard de la discipline d'emprunt, produit l'évocation désirée par l'auteur et améliore la compréhension du problème social spécifique visé, quelle est l'importance de l'inexactitude ?

Mais même si l'on s'en tient à l'intérieur des sciences sociales, les pontages interdisciplinaires risquent de demeurer superficiels tant qu'ils sont assumés individuellement. Cette affaire Sokal me semble donc plaider pour une construction collective de l'interdisciplinarité. C'est en associant des chercheurs d'horizons scientifiques distincts porteurs chacun d'une expertise propre autour d'objets communs que peut se bâtir une réelle démarche pouvant aboutir à des enrichissements croisés. Mais on se heurte ce faisant à une problématique différente, celle de la relation entre travail individuel et collectif dans la reconnaissance institutionnelle de la recherche. Dans un système qui privilégie, comme c'est le cas en France, une construction individuée de la recherche, la voie pour la valorisation réelle d'une interdisciplinarité nourrie par la mise en commun des expertises disciplinaires individuelles est étroite.

Pour conclure ce premier ensemble de remarques, il me semble qu'aujourd'hui la pratique professionnelle d'un chercheur connaît des transformations profondes marquées par la diversification et la professionnalisation. Celles-ci s'inscrivent dans une dynamique de

changement du monde de la recherche caractérisée par la fragmentation et la réticularisation des disciplines. On pourrait certes s'en tenir là et disséquer plus profondément ces bouleversements. Mais je crois plus important ici de rappeler que la recherche est une activité sociale et qu'en tant que telle, elle s'inscrit dans un rapport qui n'est pas neutre (et de moins en moins) avec les configurations sociétales où elle s'inscrit. On pourrait même d'un certain point de vue – et c'est un chantier en soi – en faire un analyseur des transformations sociales. En d'autres termes, il me paraît utile de conduire notre réflexion vers une explicitation des conditions sociales dans lesquelles s'inscrit la recherche au terme d'un lien particulièrement dialectique. Parce qu'elles reposent sur des observations similaires concernant les sociétés contemporaines, les théories postmodernes me semblent pouvoir fournir de ce point de vue des éléments de compréhension pertinents, c'est du moins que je souhaite explorer ici à titre d'hypothèse. En effet, les théories postmodernes paraissent de ce point de vue pertinentes en ce qu'elles conjuguent réflexion sur l'état de la société et épistémologie des sciences. Elles sont ainsi à même de proposer un prisme compréhensif permettant d'articuler, dans une même interprétation, analyse des évolutions de la société et des conditions de production d'un savoir scientifique en son sein.

**LA POSTMODERNITÉ COMME
PROGRAMME DE RECHERCHE**

Aborder la « nébuleuse postmoderne » est une exploration hasardeuse tant les écrits qui s'en réclament sont variés au triple point de vue des objets, des méthodes et des concepts employés. Il est donc d'emblée nécessaire d'y opérer un certain nombre de tris synthétiques afin d'en dégager quelques concepts et pistes de recherche heuristiques pour le chercheur en science politique.

LES ANALYSES POSTMODERNES : LA RECHERCHE D'UNE VOIX

Reconstruire l'histoire des théories postmodernes, c'est avant tout s'intéresser aux voyages transatlantiques. En effet, cet ensemble de travaux est issu de fertilisations croisées autant que de jachères entre Europe et Amérique, mondes anglo-saxons et franco-allemands.

Origine et développements : un paradoxe transatlantique fils du déclin de l'Empire américain

Si l'on en croit Christopher Jencks²³, le postmodernisme serait né le 15 juillet 1972 à 15h32 à l'occasion de la destruction d'un immeuble d'habitation à loyer modéré – réplique idéal-typique de l'architecture moderne sur le modèle de la machine à habiter de Le Corbusier – jugé invivable pour ses habitants²⁴. Au-delà de cette pirouette fantaisiste franco-américaine, les premières apparitions de la postmodernité remontent aux années 60 sous la plume de critiques littéraires américains et notamment Ihab Hassan²⁵. L'usage du terme pour désigner une littérature en rupture avec le mouvement moderniste se répand rapidement dans les sphères culturelles de l'architecture, la danse, le théâtre, etc. À l'issue d'un premier voyage transatlantique, le terme est réapproprié en France et trouvera une expression fondatrice en science sociale dans les écrits de Jean- François Lyotard. Comme un entre-deux franco-nord-américain fondateur, Lyotard aborde la question de la postmodernité dans un rapport sur le savoir remis au Gouvernement du Québec²⁶. La réflexion que livre Lyotard dans cet ouvrage pose les principales lignes directrices des analyses de la postmodernité : critique de la

²³ C. Jencks, *The language of post-modern architecture*, Londres, Academy Editions, 1984.

²⁴ D. Harvey, « L'accumulation flexible par l'urbanisation. Réflexions sur le postmodernisme dans la grande ville américaine », http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=782

²⁵ I. Hassan, *The postmodern turn. Essays in postmodern theory and culture*, Columbus, Ohio State University Press, 1987.

²⁶ J.F. Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1979.

modernité, tournant linguistique, fin des récits et scepticisme à l'égard de la rationalité scientifique. C'est au croisement du poststructuralisme, de la phénoménologie, de l'existentialisme, du déconstructionnisme, du marxisme et de l'herméneutique que le mouvement postmoderne va trouver en France un champ de croissance²⁷. Pour autant ce n'est pas un mouvement qui se structure dans les années 70 en France. Il est difficile de considérer qu'une « école » française de la postmodernité voit ainsi le jour. Ce sont les écrits individuels de Lyotard, Derrida, Baudrillard, Deleuze, Foucault, Maffesoli, Lipovetsky, et quelques autres, qui vont former la base référentielle du mouvement postmoderne lorsqu'il se développera comme tel dans l'espace intellectuel anglo-saxon. Bien qu'une « école française de la postmodernité » ne se soit jamais structurée de manière cohérente, la réflexion des penseurs français a profondément irrigué un courant postmoderne pourtant délaissé en France. Et c'est bien là l'un des tout premiers paradoxes du mouvement postmoderne : il demeure largement sous-développé ici alors qu'il a connu un écho large au sein de la communauté scientifique nord-américaine et anglaise qui revendique en cela un rattachement fondateur à la pensée de ces auteurs hexagonaux. En fait il y a peu de domaines scientifiques où la littérature française est aussi régulièrement citée en référence ; et c'est celle-là même qui connaît la diffusion la plus confidentielle dans notre espace scientifique en général, et dans celui de la science politique en particulier. C'est ainsi dans un ultime voyage transatlantique que le mouvement postmoderne va se constituer autour de l'actualisation des réflexions françaises dans tous les domaines des sciences sociales et des pratiques culturelles²⁸. Au sein des communautés scientifiques anglo-saxonnes ce développement n'est pas anecdotique, il dépasse l'engouement pour fonder de manière quasi paradigmatique une ligne de clivage parfois hérissée de barbelés entre partisans et détracteurs de la postmodernité.

Repères

Comment entrer dans les analyses postmodernes ? Une courte incursion dans cet univers laisse le chercheur-voyageur dérouté. Monde plastique, labile, hétérodoxe et dominé par les propositions philosophiques déconstructionnistes, tout dans le postmoderne invite le scientifique à la prudence. Mais en même temps, une fois accoutumé à la rhétorique foisonnante et complexe – tellement qu'on peut la dépouiller pour se concentrer sur les

²⁷ P.M. Rosenau, *Postmodernism and the social sciences. Insights, inroads and intrusions*, Princeton, Princeton University Press, 1992, p. 13.

²⁸ *Ibid*, p. 4.

quelques propositions faisant sens commun –, il devient possible de saisir la richesse des questionnements que suggère l'approche postmoderne²⁹.

Inutile de chercher une définition commune, elle est volontairement rejetée au nom d'une affiliation « trop moderne » de la paradigmatique. Ainsi que le notent Simons et Billig : « There seems to be an unwritten agreement among postmodernists that postmodernism would forever elude a consensus as to its definition »³⁰.

À défaut d'une définition partagée du postmoderne, on peut trouver, au fil des travaux se réclamant de la postmodernité, un certain nombre de propositions communes et des clivages persistants.

Esprit critique et crise des grandes narrations : les propositions communes

Proposer une lecture des faits sociaux et politiques en référence à un cadre conceptuel d'analyse est question de choix. La légitimation explicite de ce choix est d'autant plus impérieuse que le cadre conceptuel retenu est marginal dans le champ disciplinaire qui nous concerne. Postmodernisme et science politique ne font pas bon ménage tout du moins dans l'espace scientifique français³¹. Si j'ai choisi de m'intéresser à ce courant de pensée par ailleurs discuté voire en vogue dans certaines disciplines au sein de la communauté scientifique anglo-saxonne³², c'est que je le crois opératoire à un certain niveau, et qu'il fait sens pour moi. En effet, je crois que tout discours théorique nécessite une part d'adhésion, qu'il doit convaincre. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les métathéories du social : l'adhésion à l'analyse marxiste nécessite la croyance en la primauté, ne fut-ce qu'en dernière instance, des rapports de production dans l'organisation de la société. Il en est de même des théories postmodernes : elles requièrent pour faire sens qu'on fasse sien certains de leurs fondamentaux ; qu'en un mot on les adopte.

²⁹ C. Chivallon, « La géographie britannique est ses diagnostics sur l'époque postmoderne », *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), Avril 1999, p. 97-119.

³⁰ H.W. Simons, M. Billig, *After postmodernism. Reconstructing ideology critique*, Londres, Sage Publications, 1994, p. 5.

³¹ Y. Boisvert, *L'analyse postmoderniste. Une nouvelle grille d'analyse sociopolitique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³² R.A.W. Rhodes, M. Bevir, « Narratives of Thatcherism », *West european politics*, 21(I), Jan 98, p. 97-119.

Le premier de ces fondamentaux revient naturellement à Jean-François Lyotard, « En simplifiant à l'extrême, on tient pour postmoderne l'incrédulité à l'égard des métarécits ». Cette phrase tient lieu d'enseigne paradigmatique dans la plupart des ouvrages postmodernes. Le fondamental auquel il faut croire, me semble-t-il, tient au fait que l'organisation sociale et notre façon de la percevoir sont largement tributaires des représentations individuelles et collectives, de leur objectivation dans le langage et de la légitimation qu'elles opèrent sur les structures et les pratiques sociales. Marqué d'un point de vue épistémologique au coin du constructivisme³³, le paradigme postmoderne relève ainsi d'un régime de sens qui postule, au fond, le rôle structurant des significations dans l'organisation des communautés humaines. La déstabilisation des représentations stabilisées dans et pour une configuration sociale donnée – la société moderne en l'occurrence – provoque une crise de sens généralisée. « Ce n'est là qu'une manière de dire qu'il y a crise des significations imaginaires sociales, que celles-ci ne fournissent plus aux individus les normes, valeurs, repères, motivations leur permettant à la fois de faire fonctionner la société et de se maintenir eux-mêmes, tant bien que mal, dans un " équilibre " vivable »³⁴.

Reprenons rapidement ces éléments. Les approches postmodernes se caractérisent par l'importance des récits et des effets de langage. Les récits mobilisés dans ces approches opèrent comme des modes de légitimation de la structure sociale. Les principaux récits sur lesquels se fondent la modernité sont relatifs au rôle de la rationalité scientifique, d'une vision eschatologique du progrès et de l'incarnation du politique dans un État-nation.

Ainsi en est-il d'un premier récit organisé autour de la capacité d'objectivation du monde dans une vérité universellement partagée. L'existence et l'universalisme de la vérité matérielle « découvrable » et objectivable par la démarche scientifique constituent un des principaux mythes fondateurs de la société moderne. L'illustration la plus claire en est le positivisme comtien.

Second récit affluent du premier : la logique de progrès constant de la société appuyée par l'apport des découvertes scientifiques et leur soutien aux différents domaines de la vie sociale : amélioration et allongement constant de la vie du fait des progrès de la médecine, méthodes tayloriennes dans l'organisation de la production et du travail, rationalité de l'activité gouvernementale dans la bureaucratie weberienne en sont de clairs exemples.

³³ P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien Klincksieck, 1986.

Troisième récit circonscrivant les « *horizons de signification* » des sociétés modernes : l'État-nation. Les configurations sociales issues de la modernité se sont structurées sur la contamination par la forme désormais classique que constitue l'État-nation. Réponse aux ambitions prédatrices des monarchies occidentales, les royaumes européens se sont lentement structurés selon une logique d'intégration croissante. Nous illustrerons plus loin à partir de l'exemple presque idéal-typique que représente la Nouvelle-France la dynamique d'intégration sociale qui sous-tend la construction de l'État moderne. Le passage de royaumes territoriaux unifiés à une société intégrée s'opère sous l'effet de conceptions juridiques tendant progressivement à abstraire le pouvoir des individus qui le portent. Partant de la figure du roi, du royaume et de ses sujets, la dynamique révolutionnaire adossée aux positions idéologiques des philosophes des Lumières aboutira à la conceptualisation de l'État, de la Nation et du citoyen.

On pourrait sans doute démultiplier les grands récits justifiant l'organisation sociale stabilisée qui caractérise la société moderne. Ce qui importe ici est de souligner à quel point ils sont aujourd'hui fragilisés. Le processus de légitimation qu'ils opéraient au profit des institutions-cadres de la société est pris en défaut par l'incrédulité grandissante à l'égard de ces mythes fondateurs. Il ne faut pas confondre l'incrédulité à l'égard des grands récits et leur fin. Dans les critiques souvent adressées aux idées postmodernes, on relève notamment la contradiction apparente consistant à souligner d'un côté la nécessité de déconstruire les grands mythes sur lesquels repose la structuration de la société et proposant, de l'autre, un nouveau grand récit celui de la postmodernité fondé sur la fragmentation des espaces, la dé-différenciation, la labilité des identités et des rapports sociaux. Une telle critique est sérieuse parce qu'il n'est pas rare dans les écrits de cette mouvance postmoderne qu'il soit fait référence aux analyses de Lyotard en termes de « end of the grand narratives ³⁵ ». Un tel glissement est certainement malheureux car l'incrédulité à l'égard des grands récits modernes ne signifie pas qu'ils n'opèrent plus et qu'ils disparaissent. C'est ici mal penser les phénomènes de transition que de raisonner en termes de substitution.

³⁴ C. Castoriadis, *La montée de l'insignifiance*, Paris, Seuil, 1996, p. 21.

³⁵ P. Wexler, « Citizenship in the semiotic society », dans B.S. Turner, *Theories of modernity and postmodernity*, Londres, Sage, 1990, p. 167.

Sur quelques propositions transversales aux analyses postmodernes

Parmi les points de convergence qui traversent la nébuleuse postmoderne on relèvera trois aspects centraux repris à des titres divers dans cette littérature. Le fait de les regrouper ainsi dans un second temps signifie qu'ils constituent des variables de contexte qui n'ont pas, à mes yeux, le caractère central de la relation dubitative aux grands récits évoquée ci-dessus. Trois éléments paraissent devoir être soulignés ici : la modification des cadres spatio-temporels de l'expérience sociale, la centralité du sujet dans la société contemporaine et l'importance des phénomènes culturels dans le changement social.

Autant en emporte le temps

Ainsi que le souligne Christine Chivallon³⁶, la constatation d'une transformation de l'espace-temps fait partie des prémisses sur lesquelles se fondent, entre autres, les analyses postmodernes. Reprenant les analyses de Harvey et Jameson, Christine Chivallon signale l'importance que les analyses postmodernes accordent à la transformation des cadres spatio-temporels de l'expérience sociale. C'est aussi une notion centrale dans les travaux de Zygmunt Bauman qui en a fortement développé les implications cf. *infra*). L'accélération constante des temporalités vers une forme dominante d'immédiateté des rapports sociaux tendrait ainsi à comprimer la prégnance de la spatialité. La dilution de l'espace dans une compression inexorable du temps caractériserait les sociétés postmodernes. La simultanéité devenant la règle de l'interaction sociale, le rapport à l'espace tendrait à se recomposer sous une forme réticulaire et totalisante : les espaces sociaux deviennent multiples et organisés en une série de réseaux qui tendent à absorber l'individu³⁷ : « L'éphémère, l'instantané, le simultané, l'immédiat, le fugace ou le volatil sont les attributs incontournables d'une époque dominée par la succession rapide et désordonnée de temporalités brèves où tout projet de continuité pourrait se révéler impossible bien que la lutte contre les " ravages " de la " compression de l'espace-temps " passe aussi par des tentatives de recomposition sociale sur la base d'un retour aux " localismes " et aux institutions communautaires »³⁸.

³⁶ C. Chivallon, « La géographie britannique et ses diagnostics sur l'époque postmoderne », *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), avril 1999, 106 et suivantes.

³⁷ L. Boltanski, E. Chiappello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

³⁸ C. Chivallon, *op. cit.*, 1999, p. 108.

La société des individus ?

Nombre de travaux sur la modernité font de l'émergence de l'individu l'une de ses caractéristiques premières³⁹. Dans le processus de passage des communautés traditionnelles aux sociétés modernes, l'émergence de l'individu constitue un point axial de structuration. L'avènement du sujet rationnel est à la fois caractéristique de la modernité et de sa dissolution. Au fond, l'individu moderne ne se comprend qu'à travers sa relation à une société elle-même ordonnée autour de quelques grands principes intégrateurs. L'émancipation de l'individu des contraintes collectives propres aux sociétés traditionnelles et son engagement dans une société complexe et différenciée l'entraînent dans une série de déterminations et de jeux stratégiques de positionnement visant à son inscription dans une série de rôles sociaux⁴⁰. La dynamique d'individualisation est ainsi partie prenante de la modernité mais aussi de son dépassement pour les analyses postmodernes. En effet, elles font de l'individualisation croissante un facteur de dissolution de la société moderne. Ce phénomène s'entend au regard de la mise en crise plus générale des structures sociales. Imbriquée dans une dynamique d'intégration sociale, l'individualisation renforce dans un premier temps – celui de la modernité – la constitution de la société. Dès l'instant où les mécanismes et institutions qui assurent les fonctions d'intégration sociale entrent en crise – le second temps de la postmodernité, de la modernité tardive ou dépassée selon les auteurs –, la dynamique d'individualisation fait office de plus petit dénominateur commun et vient accentuer la dissolution du lien social. En d'autres termes, le processus de différenciation et de complexification sociale décrit par la sociologie classique se poursuit sans cesse, mais n'étant plus ordonné autour d'un principe directeur commun, il aboutit à un mouvement de fragmentation et d'atomisation sociale⁴¹. Une disjonction s'opère ainsi entre la poursuite de l'intérêt individuel et son insertion dans la production de l'intérêt général. Le ferment de l'atomisation sociale, régulièrement évoqué par les analyses postmodernes et plus généralement par les analystes attentifs du social, trouve dans cette disjonction son point mort haut⁴². Ainsi pourrait-on avancer avec certains auteurs⁴³ l'hypothèse selon laquelle la fragmentation sociale tiendrait à une recombinaison des affiliations individuelles qui se détournent des structures sociétales pour se redéployer vers

³⁹ Pour une analyse de cette relation : F. Dubet, D. Martucelli, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998, p. 45-48.

⁴⁰ D. Martucelli, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002.

⁴¹ K. Kumar, *From postindustrial to postmodern society*, Oxford, Blackwell Publishers, 1995, p. 102-103.

⁴² Le point mort haut est, en mécanique automobile, le moment du cycle du moteur où l'alignement des cylindres, des soupapes d'admission et d'échappement permet de caler convenablement l'allumage de celui-ci.

des univers plus divers et limités d'interaction. Ceci ne signifie pas qu'il faille nécessairement souscrire aux analyses en termes de tribalisation ou de féodalisation du monde qui donnent une épaisseur injustifiée à ce qui me paraît relever d'effets de mode et s'adossent à des analogies douteuses⁴⁴. L'individualisation croissante de la société⁴⁵ ne signifie pas non plus la disparition des déterminismes sociaux qu'ils soient issus des rapports de production, des mécanismes de domination politique ou des phénomènes de stratification sociale. Simplement l'observation de ce phénomène et de ses effets nous invite à deux ordres de constat.

D'un point de vue analytique, il paraît nécessaire de développer la critique du postulat moderne d'un sujet doté d'une raison qui s'adosse à l'idée d'une identité encastrée dans des rôles sociaux stabilisés. Il s'agit d'intégrer dans nos réflexions, notamment pour saisir les jeux d'acteurs à l'œuvre dans la conduite des politiques publiques, le poids de la multipositionnalité des identités et des affiliations.

Second constat : l'individualisation croissante et la fragmentation sociale qui l'accompagnent sont à comprendre au regard de la crise des institutions d'intégration sociale et en premier lieu de l'État social. Cette crise prend racine selon les auteurs postmodernes dans le champ de la culture.

La postmodernité comme paradigme culturel

Un des derniers éléments transversaux de la mouvance postmoderne que je souhaite évoquer ici est le rôle central de la culture dans les transformations sociales affectant les sociétés occidentales. C'est l'une des vastes questions qu'évoquent les analyses de la postmodernité et dont on ne donnera ici qu'un aperçu.

Qu'on l'aborde sous l'angle d'une époque ou d'une épistémologie, la culture est centrale à la réflexion postmoderne. Elle apparaît dans ces travaux comme le moteur contemporain du changement social et se trouve de ce fait replacée au cœur d'une démarche sociologique qui l'a souvent sous-estimée⁴⁶. Au centre de ces réflexions sur la culture se trouve l'apport de l'herméneutique et du « tournant linguistique » à une analyse critique des croyances communes et scientifiques. Partons du constat dressé par Anthony Giddens : « Nous vivons dans un monde entièrement structuré par l'application réflexive du savoir, mais où en même

⁴³ M. Maffesoli, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.

⁴⁴ Il faut en effet sérieusement méconnaître l'ordre réel de la société féodale pour voir dans la société contemporaine une sorte de retour à ces formes particulières de rapports sociaux.

⁴⁵ Z. Bauman, *The individualized society*, Cambridge, Polity Press, 2001.

⁴⁶ J. Hassard, *Sociology and organizationnal theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 116.

temps nous ne pouvons jamais être sûrs que tel ou tel élément de ce savoir ne sera pas remis en cause »⁴⁷. La relativité des savoirs, et par effet miroir des croyances, est transversale à l'analyse postmoderne. Elle sous-tend le relativisme et le déconstructionnisme comme posture épistémologique de fond et alimente le débat sur les implications sociétales de l'incrédulité à l'égard des grands récits.

Pour Scott Lash, dont les travaux font figure de référence dans l'espace postmoderne, la postmodernité se définit comme un paradigme culturel, un « régime de sens »⁴⁸ fondé sur la dédifférenciation. La notion de consommation chez Lash soutient une partie des analyses sur le changement social. C'est aussi une notion centrale chez Mike Featherstone⁴⁹ et Fredric Jameson qui opèrent par le biais de la culture consumériste et de son esthétique un lien entre postfordisme et changements sociétaux. Cette approche « postmarxiste » vise à renouveler l'analyse des mécanismes de domination en articulant les transformations culturelles aux rapports de production.

Si la culture est un élément central de l'observation des transformations de la société, elle l'est tout autant dans le domaine épistémologique. Les approches postmodernes des modes de production du savoir visent à réintroduire les dimensions subjectives, individuées et culturelles de la science. Elles insistent notamment sur la relativité culturelle de la connaissance. « Au sein de disciplines comme l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, les perspectives d'un savoir positiviste sont relativisées, et les vérités établies sont replacées dans les contextes historiques, sociaux et linguistiques qui les ont déterminées. La réalité sociale et culturelle et les sciences sociales commencent à être appréhendées comme des constructions linguistiques »⁵⁰. Héritier du poststructuralisme, le relativisme postmoderne place le contexte culturel individuel et sociétal au centre de la production et de la consommation du savoir.

À travers l'usage différentiel qui est fait du rôle de la culture dans une perspective sociologique ou épistémologique, on voit poindre la première d'une série de lignes de clivage qui traversent les analyses postmodernes : celle opposant postmodernité et postmodernisme.

⁴⁷ A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994, p. 46.

⁴⁸ S. Lash, *Sociology of postmodernism*, London, Routledge, 1990. Il définit le régime de sens (*regime of signification*) en référence au concept de régime d'accumulation chez les auteurs régulationnistes, C'est-à-dire intégrant les dimensions temporelles et consuméristes dans l'échange scientifique. Le régime de sens est un mode d'échange à dimension culturelle et cognitive.

⁴⁹ M. Featherstone, *Consumer culture & postmodernism*, Londres, Sage Publications, 1998 ; F. Jameson, *Postmodernism or the cultural logic of late capitalism*, Londres, Verso, 1991.

⁵⁰ C. Ghasarian, « À propos des épistémologies postmodernes », *Ethnologie française*, XXVIII, 1998, p. 565.

Un clivage, des positions critiques

Du paradigme initial de la fin des grands récits découlent un certain nombre de prises de positions extrêmement volatiles mais qui s'ordonnent généralement autour d'un clivage central opposant postmodernité et postmodernisme⁵¹.

Postmodernité et postmodernisme

Par postmodernisme, on entend une posture dans la production d'un travail scientifique. Quelle que soit notre position dans la structure sociale, ces images du monde que constituent les grands récits conditionnent à l'évidence le travail de chacun, celui du chercheur en sciences sociales en est tout particulièrement marqué. C'est donc à partir d'une posture critique, marquée notamment par les approches déconstructionnistes⁵² et culturalistes⁵³, et la mise en doute du dogme de la rationalité scientifique positiviste que la réflexion sur la manière de produire de la science s'est développée. Elle a abouti notamment à diverses tentatives pour se dégager des canons de la production scientifique. Cette première posture postmoderne traduit dans le champ épistémologique la double influence du tournant linguistique et du subjectivisme.

L'influence du tournant linguistique tient tout entier dans cette phrase de Jean-François Lyotard : « La science est une espèce de discours »⁵⁴. En concevant la science comme une pratique de langage particulière et en y ajoutant une pincée de déconstructionnisme derridien où les schèmes du langage comprennent un ordre du monde et ses formes de domination, les postmodernes obtiennent le cocktail détonnant d'une approche critique de la science dont est soulignée l'incapacité à objectiver le réel. La science ne peut prétendre agir en miroir de la réalité puisqu'elle repose – y compris dans ses modes narratifs de légitimation – sur un langage qui contraint le réel en formes d'unités et de distinctions⁵⁵. La négation de sa capacité

⁵¹ *Ibid.*

⁵² P.M. Rosenau, *op. cit.* ; J.M. Ellis, *Against deconstruction*, Princeton, Princeton University Press, 1989 ; C. Lemert, *Postmodernism is not what you think*, Oxford, Blackwell Publishers, 1997.

⁵³ C. Geertz, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1983 ; J. McGuigan, (éd.), *Cultural methodologies*, Londres, Sage Publications, 1997 ; C. Chivallon, *op. cit.*, 1999.

⁵⁴ J.F. Lyotard, *op. cit.*, 1979, p. 11.

⁵⁵ C. Lemert, *op. cit.*

référentielle amène les postmodernes à stigmatiser le « fantasme d'étreindre la réalité » qui anime le langage scientifique moderne⁵⁶.

Le poids du second élément tient à la posture du chercheur dans la production du discours scientifique. En insistant sur le rôle de la subjectivité du chercheur et des présupposés implicites de tout discours, les épistémologies postmodernes engagent les analystes des sciences sociales à assumer leur subjectivité. L'illusion, propre à la démarche scientifique, d'un savoir objectif dégagé de tous les *a priori* du sens commun est fortement remise en question. En plaçant le scientifique dans une position de narrateur usant d'un langage historiquement et culturellement situé, les analyses postmodernes critiquent la possibilité de construire un savoir « libéré » de ses contraintes sociales par le seul jeu de la raison. En affirmant la nécessité d'une démarche réflexive du chercheur pour éclaircir ses propres présupposés, les postmodernes s'opposent violemment à l'ambition positiviste propre au projet de connaissance porté par la société moderne depuis les révolutions des Lumières.

Dans sa dimension épistémologique, le postmodernisme est ainsi un « sport de combat » qui fonde une analyse critique et relativiste de la production du savoir scientifique.

La postmodernité renvoie quant à elle à une vision de la société. On partira pour la définir de la définition que donne Baudrillard de la modernité : « La modernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique qui s'oppose au mode de la tradition »⁵⁷. On peut ainsi reformuler sa définition en décalant d'un cran sa proposition : *La postmodernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique qui s'oppose au mode de la modernité*. La postmodernité apparaît alors comme un état des sociétés occidentales, et non comme une qualité du système social⁵⁸, état qui n'obéit pas à des mécanismes de développement identiques selon les sociétés mais se rend à une logique commune qui s'est construite en opposition à celle de la modernité. C'est de la critique des récits et des croyances fondant la modernité (croyance eschatologique dans l'évolution des sociétés, foi dans le développement induit par la rationalité et le progrès scientifique, conviction de la nécessaire cohérence des sociétés humaines sur la base des États-nations, cf. *infra*) qu'une autre vision du monde émerge et tend à se substituer comme

⁵⁶ J.F Lyotard, *Le postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1988.

⁵⁷ J. Baudrillard, « Modernité » dans *Encyclopedia Universalis*, Paris, Encyclopedia Universalis, 1998.

horizon de signification des pratiques concrètes pour les acteurs. Cette deuxième conception est ainsi fondée sur l'analyse d'un état d'évolution des sociétés occidentales. Elle entend souligner en premier lieu les changements sociaux donnant aux analyses qui s'en réclament un petit refrain du style « les choses ne sont plus ce qu'elles étaient »⁵⁹.

Ce clivage opposant postmodernité et postmodernisme, épistémologie et état des lieux, est généralement présenté comme structurant la nébuleuse postmoderne⁶⁰. Pourtant, force est de constater que cette dichotomie n'est pas si claire et que les analyses postmodernes alternent allègrement les niveaux de discours entre critique épistémologique et description de la société.

Modernité avancée, dépassée ou postmodernité : un préfixe interrogatif et des postures critiques

L'usage du préfixe « post » n'est pas, loin s'en faut, insignifiant. Il vient nourrir des controverses de fond sur la postmodernité. Est-on dans une phase où les tendances profondes de la modernité (individualisation, différenciation sociale, empire de la raison, etc.) connaissent un important tout autant que brusque approfondissement ? Ou bien, si on suit les postmodernes, la modernité est-elle dépassée par une nouvelle structuration sociale que, faute d'y voir plus clair dans son organisation encore instable, l'on nommera postmodernité ? Tout en se rejoignant sur le constat d'un changement en profondeur des sociétés contemporaines, ce débat met aux prises les philosophes de la modernité⁶¹ et les tenants de la postmodernité. Les critiques portées aux théories postmodernes stigmatisent principalement quatre éléments mêlant indistinctement remise en cause du postmodernisme et de la postmodernité.

L'incohérence de la postmodernité au regard des grands récits constitue la première de ces critiques. C'est Anthony Giddens qui porte rudement le fer sur ce point : « Or, si nous pouvons distinguer une ère postmoderne qui a sa spécificité, nous nous retrouvons de nouveau avec un élément narratif totalisant, que rejettent pourtant les adeptes du postmodernisme. Bien

⁵⁸ D. Harvey, *The condition of postmodernity. An enquiry into the origins of cultural change*, London, Blackwell, 1989.

⁵⁹ Le dernier ouvrage de Jacques Chevallier en fournit une bonne illustration, voir *infra*.

⁶⁰ C. Chivallon, *op. cit.*, 1999 ; S. Lash, *Sociology of postmodernism*, London, Routledge, 1990 ; J. Hassard, M. Parker, *Postmodernism and Organizations*, Londres, Sage Publications, 1994.

sûr ces derniers sont conscients de ce paradoxe, mais ils ne sont pas parvenus à le surmonter, à moins qu'ils n'aient pas tenté de le résoudre, préférant se délecter dans la perversité... »⁶². Même si on peut stigmatiser un souci bien « moderne » de la nouveauté chez les postmodernes et souligner cette contradiction qui consiste à raconter l'histoire de la fin des récits, il y a sans doute un grand écart normatif à en blâmer la « perversité ». Et puis, il ne faudrait pas confondre les récits de la période moderne et le discours un peu globalisant des postmodernes en ce que les premiers étaient fortement institutionnalisés et possédaient une force légitimatrice qu'à l'évidence les analyses postmodernes ne possèdent pas.

La seconde critique consiste à pointer le goût immodéré des postmodernes pour la fragmentation et le pluralisme. Accusés de ne voir que les forces dissolvantes des sociétés, les postmodernes passeraient sous silence le rapport dialectique qu'elles entretiennent avec des facteurs tout aussi puissants d'intégration tels que la globalisation des échanges économiques et culturels⁶³. Ici encore, s'il est aisé de souligner la perte de vitesses des mécanismes nationaux d'intégration sociale à propos desquels un consensus semble se dessiner, il apparaît difficile voire hasardeux de célébrer les vertus intégratives d'une globalisation qui rapproche seulement les élites mondialisées et creuse avec les autres des abîmes de différenciation sociale, économique, politique et culturelle.

La dernière de ces critiques de fond concerne le relativisme affiché par les postmodernes dans leurs positions épistémologiques. Il peut se résumer à la caricature du « tout va ». Les postmodernes sont accusés de porter la réflexivité à un degré maximal qui confine au relativisme le plus fort. En niant toute dimension totalisante et en enfermant leurs analyses dans une posture déconstructionniste, microscopique et contextualisante, les auteurs postmodernes sont réputés favoriser une conception nihiliste de la société où toute référence à un système de valeurs est rejetée. On retrouve autour de cette problématique du sens des analyses postmodernes le jeu d'un autre clivage : celui opposant visions optimistes et pessimistes de la postmodernité.

⁶¹ A. Giddens, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987 ; C. Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1991 ; J. Habermas, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard 2000.

⁶² M. Haudet, H. Bouchikhi (dir), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993.

⁶³ J. Habermas, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.

Optimistes et pessimistes de la postmodernité

Cette distinction recoupe celle qui met en tension approches néoconservatrices et néoprogressistes. On pourrait résumer ce clivage optimistes/pessimistes que détaille Pauline Rosenau comme celui opposant les « rien ne va plus » et les « tout peut aller ». D'un côté se trouvent les postmodernes décrivant le monde contemporain comme chaotique, fragmenté, insensé et en crise permanente. Cette vague est très marquée par le postmodernisme européen des Baudrillard, Lyotard, Derrida et Foucault : « This is the dark side of postmodernism, the postmodernism of despair, the postmodernism that speaks of the immediacy of death, the demise of the subject, the end of the author, the impossibility of truth, and the abrogation of the Order of Representation »⁶⁴. Dans cette conception de la postmodernité, l'absence de sens domine et fonde une posture de critique déconstructionniste alimentée par le refus d'une normativité perçue comme inutile et désespérée. Partant d'une société éclatée en une constellation de « particules élémentaires »⁶⁵, ce versant du postmodernisme s'exprime par une attitude de déprise totale sur la société qui le fait assimiler à une posture néoconservatrice hyperindividualiste.

De l'autre, on relève une version nord-américaine moins « destroy » de la postmodernité marquée par la recherche de postures philosophiques, scientifiques, politiques et sociales alternatives. Cette version optimiste, *new age, new left*, de la postmodernité est tout aussi critiquée que la précédente pour son extrême ouverture qui la fait souvent assimiler, par son rejet de tout dogmatisme, à une forme de désinvolture. C'est le cœur de cible de la flèche Sokal. Elle tente de concilier posture réflexive critique (notamment à l'égard du capitalisme), constat de l'individualisation croissante des sociétés, recherche de nouveaux mouvements sociaux (féminisme, écologie) et formes renouvelées de citoyenneté. Ce deuxième versant des travaux postmodernes travaille de manière privilégiée l'analyse du lien social issu de la modernité tel qu'il se confronte aux dynamiques centrifuges qu'engendrent individualisation croissante et globalisation⁶⁶. Les modalités contemporaines de la *polity* y sont ainsi étudiées en ce qu'elles constituent une tentative de construction d'une nouvelle culture politique dégagée de ses cadres classiques institutionnels (partis politiques, syndicats) comme

⁶⁴ P. Rosenau, *op. cit.*

⁶⁵ M. Houellebecq, *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion, 1998.

⁶⁶ J.R. Gibbins, B. Reimer, *The politics of postmodernity. An introduction to contemporary politics and culture*, Londres, Sage, 1999.

territoriaux (État-nation, régionalismes, ethnie)⁶⁷. C'est aussi dans le sillage de cette mouvance optimiste que sont analysés les enjeux, contraintes et opportunités qu'offrent les modes multiculturels d'intégration. L'identité, comme modalité d'articulation des changements culturels et des formes de participation politique, est au cœur de ces travaux.

À l'issue de ce survol rapide d'une nébuleuse complexe et foisonnante, il nous faut maintenant en venir plus précisément à l'intérêt de la perspective qu'offre la postmodernité pour nourrir un programme de recherche en science politique.

LES ANALYSES POSTMODERNES : UNE VOIE DE RECHERCHE

La science politique française est restée, jusqu'à une période très récente, particulièrement hermétique au développement des analyses postmodernes. Alors que la « vague » postmoderne prenait de l'ampleur dans les sciences sociales anglo-saxonnes jusqu'à culminer dans la deuxième moitié des années 90, la France demeurait significativement à l'écart de ces débats théorico-épistémologiques. Si certaines disciplines – sociologie⁶⁸, géographie⁶⁹ et anthropologie⁷⁰ notamment – ont pu se faire, à l'occasion, l'écho de ces controverses, les politistes ont conservé une sérieuse réserve ; le développement de l'analyse des politiques publiques semblant aspirer l'énergie de l'innovation en la matière. Pour autant, on peut dégager quelques réflexions à l'égard de la mobilisation des travaux postmodernes dans l'analyse politologique.

Des travaux orientés vers les questions qui font débat dans la société

Le premier constat qu'on peut apporter à cet égard est que le recours aux analyses postmodernes constitue un bon analyseur des questions en débat dans la communauté scientifique et plus largement dans l'espace public. En comparant à grand traits la manière

⁶⁷ On pense notamment aux travaux relatifs aux identités postcoloniales et diasporiques tels que ceux conduits par la géographie britannique, C. Chivallon, B. Collignon, B. Debarbieux *et al.* (dir.), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, 2001. Voir aussi E.I. Isin, P.K. Wood, *Citizenship & identity*, Londres, Sage, 1999.

⁶⁸ F. Dubet, D. Martucelli, *op. cit.* ; A. Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

⁶⁹ C. Chivallon, *op. cit.*

dont les politistes européens et québécois se sont saisis du débat postmoderne, on voit des lignes de divergence nettes se tracer. Elles correspondent aux objets de recherche faisant sens de manière prioritaire dans les espaces nationaux.

En Europe, l'insistance est nettement portée sur la place de l'État dans la mondialisation et les transformations de ses modes d'action. Le seul ouvrage consacré au politique dans la postmodernité paru récemment en France⁷¹ se place délibérément dans cette perspective. L'ouvrage de Jacques Chevallier nécessite qu'on s'y arrête un instant car il constitue le premier ouvrage de sociologie juridico-politique française faisant directement référence au thème de la postmodernité. Cet ouvrage se présente comme un catalogue des transformations ayant affecté les structures et les modes opératoires de l'État contemporain. Il produit un portrait assez précis et étayé des recompositions affectant l'appareil gouvernemental. En s'appuyant sur une série d'images décrivant autant de lignes d'inflexion – l'État encadré, concurrencé, démythifié, polycentrique, territorial, etc. – ce travail s'attache à exposer les différentes facettes de l'État contemporain. Mais le niveau d'exposition reste largement descriptif tandis que les mécanismes de passage à la postmodernité demeurent simplement évoqués. La littérature postmoderne et les débats qui la traversent ne sont pas mobilisés ce qui a pour effet de renforcer l'effet de mode lié à la mise en avant de la notion de postmodernité. Les grandes tendances d'évolution des sociétés et les postures épistémologique proposées – fin des grands récits, tournant linguistique, exacerbation de l'identité individuelle moderne, communautarisation, etc. – par les écrits postmodernes ne sont pas mis à contribution pour fournir un schéma causal du lien transformations sociales/recompositions du/des/de la politique. Seule demeure la remise en question de la rationalité moderne pour expliciter les changements à l'œuvre. Ce travail est pourtant significatif de l'intérêt porté par l'analyse politique européenne aux transformations des États-nations. Il rejoint ainsi une interrogation forte construite autour de la mise en question de la légitimité de l'État face à la mondialisation des échanges économiques et politiques. On peut, à partir de ce questionnement établir une ligne de convergence avec les réflexions de la philosophie politique allemande et britannique contemporaine⁷². En effet, une série de travaux tendent à construire un chemin de réflexion sur les transformations que la globalisation engendre au plan de la régulation politique. En

⁷⁰ C. Ghasarian, *op. cit.*

⁷¹ J. Chevallier, *L'État postmoderne*, Paris, LGDJ, 2003.

⁷² Z. Bauman, *In search of politics*, Cambridge, Polity Press, 1999 ; Z. Bauman, *Postmodernity and its discontents*, Cambridge, Polity Press, 1997 ; U. Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001 ; U. Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003 ; J. Habermas, *op. cit.*

mettant au centre de leurs analyses les forces dissolvantes des intégrations supranationales, les risques d'enfermement localiste de la territorialisation croissante des politiques publiques et l'effet d'érosion produit par le cosmopolitisme économique sur la capacité régulatrice des États-nations, ces travaux tentent d'imaginer l'espace de légitimité sur lequel peut se déployer le gouvernement des sociétés occidentales.

Les travaux d'Ulrich Beck, de Zygmunt Bauman et de Jürgen Habermas présentent ainsi des perspectives proches. Tous trois partent du constat du dépassement de l'État-nation comme cadre de la régulation des rapports économiques et sociaux. La dynamique d'affranchissement des frontières nationales qu'impose la globalisation déstabilise l'organisation politique héritée de la modernité. Le souci qui prédomine chez ces auteurs est bien celui des moyens de restaurer la légitimité du politique dans une perspective mondialisée.

L'interrogation de départ de l'ouvrage d'Ulrich Beck pose clairement le problème : « Quels sont, à l'ère de la mondialisation, les fondements de la domination légitime ? »⁷³. À un moment de l'histoire où les rapports institutions/organisations sont renversés – au sens où ce n'est plus l'État qui fixe le cadre de l'agir politique mais la mondialisation et ses acteurs qui définissent les scènes où se déroule l'action collective –, les organisations s'émancipent du cadre institutionnel national : « la politique s'affranchit des frontières et des États, avec pour conséquence l'apparition de joueurs supplémentaires, de nouveaux rôles, de nouvelles ressources, de règles inconnues, de nouvelles contradictions et de nouveaux conflits »⁷⁴. L'hypothèse, normative, que poursuit Beck est celle d'un État « cosmopolitique » c'est-à-dire marqué par « les valeurs de la diversité reconnue et vécue qui imprègnent toutes les situations sociales et les contextes historiques à la façon d'un *common sense* cosmopolitique qui s'empare de vastes parties de l'humanité et les conduit à des évolutions apparemment irrésistibles »⁷⁵. Cet horizon « cosmopolitique » dessine les contours de l'adaptation du politique à une deuxième modernité : « Les théoriciens de la postmodernité soulignent l'abolition des frontières – par des '*networks*' (Castells), des '*flows*' (Bauman), des '*scapes*' (Appadurai). En revanche, la théorie de la deuxième modernité se concentre sur la question de savoir comment le caractère de plus en plus incertain de la souveraineté nationale conduit à la construction de frontières d'une autre nature, spécifiques à chaque contexte, variables et plurielles – et quelles sont ces frontières. La perspective cosmopolitique va donc **à l'encontre**

⁷³ U. Beck, *op. cit.*, 2003, p. 15.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 17.

de l'abolition postmoderne des frontières. C'est précisément là où le monde ne connaît plus de frontières qu'il **faudrait** décider, décider notamment qui doit décider comment les responsabilités peuvent être imputées »⁷⁶. Cette perspective, selon Beck, repose sur le rôle que joue la prévention des risques dans la disqualification d'une perspective néolibérale. En effet, la perception croissante des risques amène une demande de régulation de plus en plus forte à laquelle la seule logique du « laisser-faire » ne peut répondre. Elle appelle un repositionnement du politique et de l'espace public.

Le rôle des risques est présent de la même manière dans la réflexion de Zygmunt Bauman qui ouvre sa réflexion à partir de la notion allemande d'*Unsicherheit* combinant incertitude, absence de sûreté et insécurité dont la résorption est une tâche primordiale du politique. C'est sur la base de la sécurité offerte par la collectivité que peut se développer la liberté humaine. L'idée force de l'ouvrage de Bauman est que la transformation des inquiétudes privées en questions d'ordre public nécessite un lieu d'articulation des espaces publics et privés, c'est le rôle de l'agora. La perméabilité croissante de ces espaces⁷⁷ rend le rôle du politique de plus en plus ténu d'autant qu'il est concurrencé par des forces, économiques notamment, qui se sont affranchies de ses limites. « individual liberty can be only a product of collective work (can be only collectively secured and guaranteed). We move today towards privatisation of the means to assure/insure/guarantee individual liberty – and if this is a therapy for present ills, it is such a treatment which is bound to produce iatrogenic diseases of most sinister and atrocious kind (mass poverty, social redundancy and ambient fear being most prominent among them) »⁷⁸. Parmi les anciennes limites aujourd'hui transformées ou dépassées de l'activité humaine, l'espace et le temps sont celles qui influent de la manière la plus considérable – originelles en un sens – sur le métabolisme des sociétés occidentales. La compression de l'espace-temps (cf. *supra*) et la mobilité forte des flux d'échanges qu'elle permet, dépassent un État forcément coincé dans ses territorialités et ses temporalités propres. Elles le rendent désormais obsolète à réguler ces flux. « Tout cela confère au "dépérissement" de l'État-nation une allure de catastrophe naturelle »⁷⁹. Cette obsolescence du politique connaît ainsi une forme de naturalisation qui confère à cette évolution ce caractère inéluctable et exogène à l'activité sociale que n'a cessé de dénoncer Cornélius Castoriadis. En tout état de cause, cette évolution dessine le cadre d'un nouvel espace public, fragile, mal défini et dont la relative incertitude nécessite, pour le chercheur en sciences

⁷⁶ *Ibid.*, p. 113.

⁷⁷ P. Gabriel, « The Barry Williams show », dans *Up*, Real World Productions, 2002.

⁷⁸ Z. Bauman, *op. cit.*, 1999, p. 7.

sociales, un patient travail de reconstruction du sens. Les travaux de Bauman se fixent ainsi sur les conditions de définition de nouveaux espaces publics qui puissent associer gestion de risques, prise en compte de l'individualisation et de la modularisation de l'expérience sociale⁸⁰ en dépassant le cadre national comme seule agora.

Cette interrogation sur les conditions d'émergence d'un nouvel espace public cosmopolitique est au cœur de la réflexion de Jürgen Habermas. Partant des mêmes constats que Beck et Bauman sur le dépassement contemporain du cadre de l'État-nation qu'il décrit sous les traits d'une « constellation postnationale », Habermas aborde la question des formes institutionnelles que pourrait prendre le rattrapage du politique courant après des flux économiques « déchaînés ». Mettant encore au centre de sa démarche la question incontournable de la légitimité, il s'interroge sur la capacité des intégrations supranationales à faire le poids pour en conclure que seules des formes plus souples, plus labiles de négociations internationales peuvent constituer les bases d'une cosmopolitique : « Une politique censée se porter à la hauteur des marchés mondiaux et influencer sur les règles de la chasse aux lieux de production les moins coûteux ne saurait donc être menée dans le cadre d'un 'État mondial'. Elle devra être engagée sur une base de légitimation moins exigeante, propre aux formes d'organisation non étatiques caractéristiques des systèmes de négociation internationale qui sont établis en vue de réguler d'autres domaines politiques »⁸¹. L'association d'acteurs non gouvernementaux à ces systèmes internationaux de négociation politique apparaît ici comme la meilleure chance pour que se construisent « les unions politiques de format supérieur et les régimes transnationaux susceptibles de compenser les pertes fonctionnelles subies par l'État national sans que la chaîne de légitimation démocratique soit pour autant condamnée à se rompre ».

À la croisée de ces trois lectures de la postmodernité politique et de l'État contemporain, on peut relever que la construction d'un nouvel espace public postmoderne – au sens où il

⁷⁹ Z. Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures, 2000, p. 90.

⁸⁰ Cette idée d'homme modulaire renvoie à la multiplicité des facettes identitaires et à l'idée selon laquelle la modernité et plus encore la postmodernité se caractérise par une multiplication et une individualisation des formes d'organisation de la vie sociale : « It is not that – being moderne – we have become particularly fastidious and fussy or that we have developed a particular liking of picking and choosing. It is rather, that whether we like it or not we are doomed to choose, to go on choosing and to justify our choices and to be painfully aware that choosing and being pressed to prove ourselves right is our fate, since a polycentric setting we are continually exposed to more than one image of the good life, more than one personal ideal pattern, more than one proposition how to tell apart the 'should' from the 'should not', and more than one credible story told of the world, past or present, in order to justify trust in some alternative propositions always coupled with the rejection of some others ». *Ibid.*, p. 134. Cela implique le passage d'une société de l'hétéronomie – chez Castoriadis souvent mobilisé par Bauman, la société hétéronome est celle qui refuse l'origine humaine de sa constitution et la réfère à des forces qui la dépassent – à une société de l'autonomie. *La société autonome est ainsi nécessairement une société réflexive.*

dépasse le cadre strict de l'État-nation hérité d'une modernité dépassée – se dessine au prisme d'une configuration qui associe faible institutionnalisation, redéfinition des échelles territoriales pertinentes au politique, perméabilité plus forte des espaces publics et privés et nouveaux modes de légitimation. Autant d'éléments dont on verra qu'ils constituent les clés d'une lecture originale de l'analyse des politiques publiques appliquée aux politiques sociales françaises.

Ceci dit, si l'interrogation sur l'avenir des institutions publiques, et en premier lieu sur celui de l'État occupe la part belle dans les travaux traitant des recompositions politiques en Europe, c'est parce que cette interrogation est centrale et qu'elle irrigue la science politique de ce continent. Qu'on l'aborde depuis l'angle de l'analyse des politiques publiques⁸² des relations internationales⁸³ ou de la sociologie électorale⁸⁴, le questionnement institutionnel sur la place de l'État demeure au cœur des réflexions politologiques continentales. Il n'est ainsi pas étonnant que les travaux traitant de postmodernité se soient développés prioritairement sur ce terrain.

Au Québec, et en dépit du double fait que l'État national et provincial sont confrontés aux mêmes forces externes d'une part, et que la complexité inextricable des relations interinstitutionnelles internes interpelle fortement la science politique d'autre part, la question de l'identité demeure centrale. Elle constitue même une porte d'entrée privilégiée sur les questions institutionnelles. Qu'on y traite principalement du clivage culturel franco-anglais, des études de genre ou des relations interethniques, le champ de l'identité apparaît comme structurant des travaux de la science politique québécoise. La sensibilité – plus forte au demeurant notamment dans les enseignements universitaires – aux analyses postmodernes se traduit fortement sur ces terrains. De nombreux travaux mobilisant postmodernité et postmodernisme ont créé, au Québec, une effervescence de publications traitant, dans la

⁸¹ J. Habermas, *op. cit.*, 2000, p. 119.

⁸² On peut souligner ici que le développement de l'analyse des politiques publiques en France traduit un souhait de développer de nouveaux outils de compréhension de transformation de l'État en mobilisant les concepts les plus variés : néocorporatisme, échange politique, gouvernance, réseaux de politique publique et autres *advocacy coalition*.

⁸³ B. Badie, *Un monde sans souveraineté : les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

⁸⁴ L'intérêt renaissant pour l'étude des élus locaux, nationaux ou européens en est un exemple.

foulée des écrits de Fernand Dumont et Charles Taylor notamment, des aspects politiques de l'identité contemporaine⁸⁵.

Les champs à partir desquels se développe la réflexion sur la modernité avancée en science politique sont ainsi fortement marqués par les débats faisant sens dans la communauté scientifique nationale. Miroir des préoccupations, clivages et paradigmes traversant la culture universitaire, les réflexions postmodernes sur le politique en sont un bon analyseur.

La voie significative d'une montée en généralité

Ce premier constat « culturaliste » sur la relation postmodernité/science politique effectué, envisageons à présent l'intérêt que pourrait représenter la contribution postmoderne à un travail d'analyse politique.

En repartant du constat précédemment effectué d'une science politique en fragmentation, on peut tracer une première voie heuristique. La science politique comme l'ensemble des disciplines des sciences sociales a subi l'effet d'un abandon progressif des macrothéories du social. À la fragmentation en sous-champs disciplinaires s'est ajoutée une atomisation des paradigmes. Avec l'obsolescence des grandes théories compréhensives (marxisme, systémisme, behaviorisme, choix rationnels, etc.), les sciences sociales, et singulièrement les sciences du politique, se sont recroquevillées sur des paradigmes à portée limitée. Au nom de l'efficacité épistémologique, le débat théorique a changé de niveau. Dans le champ de l'analyse des politiques publiques, les modèles théoriques idéaux seraient des boîtes à outils où les concepts, affûtés au tour, seraient très pertinents au regard des réalités singulières pour lesquelles ils ont été construits, mais ne permettraient que des montées en généralité hasardeuses⁸⁶. Cette métaphore de la boîte à outils et l'exigence d'efficacité qu'elle suggère soulignent la dimension instrumentale de la paradigmatique en vogue dans la science politique. Les critères de rendement des concepts sont évalués à la mesure de leur capacité à rendre compte des réalités empiriques observées : fidélité au monde plutôt qu'intelligibilité de celui-ci. Les paradigmes en analyse des politiques publiques possèdent une ambition et une portée limitée à leur objet spécifique d'analyse⁸⁷. C'est au fond dans la logique même du

⁸⁵ Y. Boisvert, *op. cit.* ; M. Haudet, H. Bouchikhi, *op. cit.*

⁸⁶ C. Mingus, « Tensions », dans *Blues & roots*, New York, Atlantic, 1960.

⁸⁷ On entend ici la fonction des paradigmes au sens qu'en donne Thomas Kuhn : « Les paradigmes gagnent leur rôle privilégié parce qu'ils réussissent mieux que leurs concurrents à résoudre quelques problèmes que le groupe de spécialistes est arrivé à considérer comme aigus », *op. cit.* p. 46.

progrès de la connaissance scientifique qu'il faut chercher les causes de cette évolution. La différenciation et la spécialisation croissante des champs de la science politique conduisent logiquement à ce que l'émergence des paradigmes se produise au sein de communautés épistémiques de plus en plus restreintes. Il devient dès lors délicat, si ce n'est impossible, d'opérer des montées en généralité depuis les observations empiriques conduites par le chercheur en analyse de l'action publique. Ce faisant, nous enfermons nos réflexions dans une spirale empiriste descendante qui voit dans une proximité croissante au réel observé le sens du travail de construction théorique. Mais, à l'image du reflet de Narcisse, cette quête croissante d'un meilleur rendu du réel pourrait bien s'avérer risquée. Le risque d'une telle démarche est en effet de perdre de vue le travail de mise en cohérence du spécifique au général dans une optique de mise en intelligibilité du réel qui est au fondement du travail scientifique.

La dynamique actuelle de notre discipline tend ainsi à l'enfermement et obère la démarche nécessaire de construction de la relation liant évolution de la société et de l'action publique. Cette mise en relation devient pourtant sans cesse plus nécessaire à mesure que les facteurs conditionnant l'action publique débordent les cadres territoriaux ou sectoriels classiques. En effet, les facteurs d'évolution des modes d'action publique, le développement d'une logique de « gouvernance » notamment, sont en général référés à un contexte en évolution (globalisation, territorialisation, déspecialisation, individualisation, etc.) qui génèrerait une crise de la gouvernabilité des sociétés occidentales (cf. *infra*). Pourtant l'analyse des politiques publiques tarde à se doter d'outils permettant de questionner ou d'appréhender précisément cette relation. Il me semble que l'interrogation sociale dont est porteuse la postmodernité peut fournir à ce sujet des éléments de réflexion pertinents. L'ambition n'est bien sûr pas ici de ressusciter les macro-théories du social comme fondement à la réflexion théorique mais de rappeler qu'en plus de travailler à l'aiguillage de paradigmes méso ou microanalytiques, la recherche en science politique devrait s'intéresser à de nouvelles modalités d'articulation des niveaux d'analyse et réintégrer dans ses préoccupations les modes d'interface entre évolutions sociales et activité politique. Cette perspective de recherche paraît stimulante à bien des points de vue, notamment pour contribuer à donner du sens à l'analyse. Elle permet par ailleurs de renforcer certains traits singuliers de la science politique française.

La postmodernité comme une voie pour approfondir une des spécificités marquantes de l'analyse des politiques publiques françaises

On a coutume de présenter l'analyse des politiques publiques française comme se distinguant par deux dimensions : une approche sociologique du politique et l'intérêt porté à la dimension cognitive des programmes d'action publique⁸⁸. Il me semble de ce point de vue que le recours à l'analyse postmoderne pourrait permettre d'approfondir ces spécificités tout en les rendant potentiellement plus appropriables dans l'univers dominant de la science politique anglo-saxonne. On peut de ce point de vue dégager trois lignes de développement.

En prenant pour point de départ les remarques qui précèdent, on peut faire l'hypothèse que l'invitation qu'offre l'idée de postmodernité à prendre en compte l'articulation des niveaux sociaux et politiques peut faire progresser l'intégration généralement incantatoire des trois registres du politique : *policy/politics/polity*. En offrant une plus grande perméabilité de l'activité politique aux dynamiques d'évolution des sociétés, la perspective postmoderne ouvre une voie pour intégrer davantage la réflexion sur la *policy* dans son rapport à la communauté politique (*polity*) et à l'espace public (*politics*). En assumant ces aller-retour nécessaires du politique au sociétal par des montées en généralité maîtrisées, la question de la postmodernité invite à une intrication plus forte de ces dimensions qui renforce l'approche sociologique de la production des programmes d'action publique.

Ensuite, la place centrale de la dimension narrative au travers de la problématique de l'incidence de la fin des grands récits tend vers un renforcement et une structuration des approches cognitives. Certaines tentatives pour intégrer la dimension narrative dans l'analyse des politiques publiques sous la forme modélisée du référentiel chez Pierre Muller et Bruno Jobert ou des récits de politique publique chez Claudio Radaelli, Christian Poirier ou R.A.W. Rhodes sont remarquables. Elles demeurent toutefois partiellement satisfaisantes en ce qu'elles ne travaillent que des récits singuliers, sectoriels et liés à la politique étudiée. Il manque principalement ici d'articuler ces microrécits avec des narrations de plus haut niveau logique. Cette articulation est nécessaire pour dégager l'ampleur du travail légitimant qu'exercent ces récits et mieux comprendre les modes de résolution des concurrences de trames narratives. La perspective postmoderne fondée sur l'activité légitimatrice des récits

⁸⁸ P. Muller, Y. Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998.

sociétaux⁸⁹ et de leurs déclinaisons sectorielles permet d'avancer de manière décisive dans la prise en compte de la dimension cognitive des politiques publiques. Cette avancée se fait dans deux directions. D'un côté, le recours aux fonctions sociales du récit dans les analyses postmodernes permet de ré-articuler les différentes strates narratives auxquelles s'adressent l'analyse des politiques publiques. Elle peut offrir des perspectives intéressantes d'agencement des récits de politiques publiques dans des narrations de plus haut niveau logique. De l'autre, l'analyse de la postmodernité en termes d'incrédulité grandissante à l'égard des récits fournit des clés pour mieux appréhender les recompositions des trames narratives dans la société contemporaine. Elle permet de souligner notamment la fragmentation croissante des modes de légitimation et leur teneur fortement procédurale (cf. *infra*). La question de la légitimité devient ainsi une dimension centrale de l'analyse des politiques publiques. Elle est cruciale parce qu'elle se place directement à l'interface de la dimension cognitive et pragmatique. La légitimité agit ici comme un système narratif habilitant l'action. C'est une dimension encore sous-étudiée par l'analyse des politiques publiques. Elle devrait pourtant occuper une place importante dans nos réflexions. La logique de l'action publique contemporaine, dominée par la figure de l'*acteur* et la place centrale du symbolique dans la construction du pouvoir, met les mécanismes de légitimation au premier rang.

Enfin, en terme de visibilité de la science politique française, on rappellera stratégiquement que les auteurs français les plus présents dans l'espace scientifique anglo-saxon sont les pères fondateurs de la réflexion sur la postmodernité. L'adossement aux perspectives qu'ils ont tracées, en le construisant dans une voie critique de la distorsion que celles-ci ont connu lors de leur appropriation outre-mer, peut ainsi s'inscrire dans un espace de légitimité et de visibilité préparé par la diffusion des idées postmodernes dans un univers scientifique qui reste souvent hermétiques aux constructions hexagonales.

C'est sur la base de ces différentes observations que s'est construit le choix d'expérimenter ces perspectives en s'appuyant sur les travaux que je connais le mieux, les miens. La décision de relire ces derniers au prisme des idées postmodernes est autant une démarche de falsification au sens poppérien que le souhait d'avancer dans la construction d'un programme de recherche sur la postmodernité politique.

⁸⁹ J.F. Lyotard, *op. cit.*, 1979.

RELECTURES POSTMODERNES

Ce travail de relecture de travaux passés et en cours permet de dessiner une ligne de cohérence diachronique s'ordonnant autour de deux directions.

D'un côté, on peut regrouper une série de travaux explorant les modes d'articulation et de passage entre tradition et modernité. On trouvera ici la réflexion fondatrice de ma thèse qui, analysant la société coloniale du Canada aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, vise à décrire les dynamiques de constitution d'une société moderne à travers la transposition d'une société d'Ancien Régime au cœur d'un rapport espace-temps différent de la société métropolitaine. On peut naturellement y adjoindre les recherches conduites avec Jacques Palard sur l'industrialisation diffuse dans un district industriel : la Vendée du Nord-est. C'est ici au mariage complexe de la tradition et de la modernité dans un processus de développement économique fortement ancré sur la culture locale qu'on s'intéresse. Ce premier ensemble permet d'introduire la réflexion sur les liens entre modernité politique et économique où dans le premier cas la modernité politique se construit en marge du développement économique tandis que dans l'autre c'est la première qui nourrit l'expansion de la suivante. Ces deux niveaux d'analyse nous engagent à une perspective se démarquant du développementalisme classique en les dissociant du statut de variables d'un lien de causalité paraissant naturel au regard des théories classiques du libéralisme et du marxisme qui positionnent la modernisation politique comme une conséquence nécessaire du développement capitaliste.

Il paraît ensuite tout aussi cohérent de regrouper dans un second groupe de travaux les analyses de politiques publiques conduites au regard des politiques sociales qu'elles soient relatives à l'intégration des immigrants ou au continent complexe de la relation emploi-formation. Délaissant l'interrogation sur les conditions de modernisation des sociétés occidentales, ces travaux cherchent à mieux comprendre les évolutions contemporaines des programmes d'action publique visant au maintien du lien social.

DE LA NOUVELLE-FRANCE A LA VENDEE : UN VOYAGE TRANSATLANTIQUE ENTRE TRADITION ET MODERNITE

Le retour sur thèse⁹⁰ est un exercice encourageant car il permet de mesurer le chemin parcouru et de sentir l'acquisition de compétences qu'offre l'exercice de la recherche à titre professionnel. Pour ce qui me concerne, ce regard rétrospectif l'est d'autant plus qu'il renvoie à une période d'initiation à la science politique. Les outils théoriques mis à contribution dans ce travail sont datés, ils renvoient globalement à la science politique fonctionnaliste américaine des années 60 et 70 et de manière plus particulière aux analyses du développement politique. Ces analyses, marquées au coin de la nécessité de comprendre et orienter le développement de nouveaux États nations, de nouvelles cultures politiques dans le sillage de la décolonisation, auraient plus tendance à figurer dans un *Hall of fame* de la science politique que dans la trousse à outils du politiste contemporain. Pour autant, dans le cadre d'une réflexion sur les implications, pour l'analyse politologique, de l'essoufflement des représentations et pratiques sociales caractéristiques de la modernité dans les sociétés occidentales, ces éléments théoriques constituent un socle de référence pertinent. On peut ainsi, en seconde analyse, y lire les fondements discursifs et normatifs de la modernité politique.

Au-delà, il me paraît intéressant de revenir sur le matériau empirique de cette thèse et de l'ouvrage qui en fut tiré⁹¹, sur le Canada des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles pour y confronter la question du passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes. La Nouvelle-France, de par son positionnement dans la chronologie des histoires occidentales mais surtout du fait du rôle structurant de la variable coloniale, s'avère, à la réflexion, être un outil puissant pour revenir sur la dynamique de modernisation politique.

⁹⁰ T. Berthet, *L'autonomisation des colonies de peuplement. Le cas de la Nouvelle France*, Thèse présentée à l'Université de Montréal sous la direction de Gérald Bernier en vue de l'obtention du grade de Ph.D. en science politique, mai 1991.

⁹¹ T. Berthet, *Seigneurs et colons de Nouvelle France, l'émergence d'une société distincte au XVIII^{ème} siècle*, Cachan, Éditions de l'École Normale Supérieure de Cachan, 1992.

La Nouvelle-France : une modernité sans révolution ?

Aborder cette colonie française d'Ancien Régime comme un laboratoire de la modernité est provocateur. Pour l'historiographie et la sociologie politique canadienne et québécoise, la Nouvelle-France est plus symbole d'archaïsme et de tradition que de modernité. Elle est plus proche de la communauté d'Ancien Régime que de la société moderne. C'est cette assertion que je voudrais, à titre d'hypothèse, contredire ici.

Le Canada offre au chercheur en science politique qui s'intéresse aux questions d'identité et de culture politique un terrain d'investigation particulièrement fertile. Le Canada est héritier d'une histoire complexe où s'entremêlent les conquêtes française puis britannique auxquelles succède l'émergence difficile d'une nation canadienne. Fragile compromis ethnico-politique, cette fédération, recherchant de manière permanente son centre de gravité politique en le confrontant à la négociation d'une identité par l'altérité – la fameuse mosaïque canadienne –, constitue un exemple original de construction nationale. Du fait de la complexité des relations sociales qui existent en son sein et dans ses relations avec les autres nations (notamment la France, la Grande Bretagne et les États-Unis) mais aussi du fait du foisonnement des questionnements portés par les élites universitaires et politiques sur ces domaines sensibles, le Québec constitue probablement au sein de cette fédération l'objet d'études qui de ce point de vue s'avère le plus riche et le plus intéressant. Il importe donc de s'attacher à étudier la question de la construction d'une identité québécoise dans une perspective historique. Plus précisément, ce qui nous intéresse ici est l'apport fondateur de la Nouvelle-France au processus de définition d'une identité canadienne française.

Rappelons d'un mot que la Nouvelle-France couvre cette période qui s'ouvre en 1534 avec la découverte officielle du Canada et son appropriation par le royaume de France et qui se clôt en 1760 après la défaite de Québec dans la lutte franco-anglaise pour la possession du Canada. C'est une période longue et riche qui est, nous le montrerons, déterminante pour la construction et le maintien d'une communauté francophone dans une société qui bascule en 1760 dans le rattachement à une continentalité anglophone. L'histoire de la Nouvelle-France commence réellement en 1627 lors de la création de la Compagnie des Cent Associés par le Roi de France. Jusque-là les tentatives de colonisation demeurent faibles et parcellaires. À partir de cette date, la monarchie française s'engage dans un processus de peuplement résolu.

Cette histoire connaît plusieurs phases que l'on rapportera ici à l'établissement d'une société coloniale.

La première phase est celle d'un comptoir colonial ; elle s'étend de 1627 à 1663. Durant cette période, une compagnie de commerce, la Compagnie des Cent Associés est chargée, en contrepartie du monopole des droits de commerce sur la colonie qui lui est cédée en fief, de procéder au peuplement de la Nouvelle-France en créant un système de seigneuries et de censives.

La seconde phase qui couvre la période allant de 1663 à la moitié du XVII^{ème} siècle est celle de la reprise en main par le pouvoir royal de sa colonie d'Amérique. La suppression de la Compagnie des Cent Associés s'accompagne d'une profonde réorganisation de la Nouvelle-France et le peuplement est pris en charge par les autorités administratives dont le premier représentant, l'intendant Jean Talon, posera les bases. En dépit d'une politique volontariste des autorités locales peu relayée par l'administration métropolitaine, la Nouvelle-France a du mal à se peupler. À la fin du régime français, en 1760, la Nouvelle-France compte environ 75 000 habitants grâce à un fort taux de natalité quand les colonies anglo-américaines abritent déjà un million et demi de colons. Durant toute la période française (1608-1760) il est arrivé environ 10 000 colons au Canada quand en 8 ans seulement il débarquait 12 000 émigrants dans la seule ville de Boston.

Comment expliquer dès lors qu'une petite communauté francophone de 75 000 -colons immergée dès 1760 dans un ensemble démographique de plus d'un million et demi d'émigrants anglophones ait pu maintenir une identité sociale culturelle et politique durable durant plus de 200 ans et l'incarner dans la province québécoise, cette société distincte que le Canada renâcle tant à reconnaître comme telle ?

Je ferai l'hypothèse ici que cette survivance ne peut s'expliquer que par une entrée précoce des canadiens français dans la modernité qui dérive directement des structures sociales de la Nouvelle-France. Cette hypothèse va à contre-courant des réflexions menées sur la modernisation du Québec qui situent à la moitié du XX^{ème} siècle le début de sa modernisation et le présentent comme une société traditionnelle pour ne pas dire archaïque jusqu'à la révolution tranquille. Pour accréditer cette hypothèse je présenterai quelques éléments théoriques introductifs sur le processus de modernisation sociale et politique avant de montrer les traits d'une modernité précoce de la Nouvelle-France qui permettent d'expliciter l'émergence d'une identité québécoise au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Modernité et société

La définition de la modernité de Jean Baudrillard précédemment évoquée (cf. *supra*) a pour intérêt de replacer le sens de la modernité comme un état des civilisations occidentales et non une qualité du système social. En ce sens, la modernité est historiquement déterminée et peut être, si l'on suit d'autres écrits de Baudrillard, dépassée. Il s'ensuit que la modernité n'obéit pas à des mécanismes de développement identiques selon les sociétés mais qu'elle se rend à une logique, une idéologie commune qui s'est construite en opposition à celle de la tradition. La modernité est ainsi le plus souvent appréhendée par le biais d'un clivage avec la tradition. Ce clivage a été signifié par les sociologues classiques sous la forme de typologies dichotomisées opposant aristocratie et démocratie chez Tocqueville, communauté et société dans les travaux de Tönnies, métaphysique et science chez Comte ou les deux types de solidarité (mécanique/organique) chez Durkheim.

Ces différentes expressions de la rupture qui s'opère, dans les pays européens à partir du XVII^{ème} siècle, avec les formes précédentes d'organisation des communautés humaines reposent sur l'apparition de la société. En suivant Tönnies on rappellera ici que la modernité est indissociable de la notion de société. Aux communautés villageoises se substitue une organisation sociale plus large qui va progressivement dissoudre les structures précédentes articulées notamment autour des corporations professionnelles, des communautés villageoises, des notabilités agraires, etc. L'émergence de la société suppose un nombre de transformations profondes, des modes de sociabilité différents, des formes d'organisation sociale, professionnelle et politique tranchant avec celles prévalent jusqu'alors.

La modernité comme une dynamique de différenciation

Les théoriciens de la sociologie classique ont largement disserté sur la dynamique de différenciation qui fait imploser les structures des sociétés traditionnelles. Cette différenciation s'appuie sur une complexification de la structure et des fonctions sociales. À la simplicité relative de l'organisation sociale, économique et politique villageoise se superpose en l'excluant – progressivement mais pas totalement comme le souligne l'exemple vendéen présenté plus loin – un mode d'organisation plus global et plus complexe de la société. L'urbanisation et l'industrialisation vont s'appuyer sur un ensemble de structures et de fonctions qui se densifient, se diversifient et se complexifient tout en se morcelant. Ainsi, les

cadres de la production économique seront marqués par une disparité et une multiplicité de tâches segmentées dont l'exemple le plus abouti sera le modèle fordiste de production inspiré, au plan des méthodes, par l'influence du taylorisme. Cette diversification se complète d'une plus grande volatilité des rôles sociaux. Ainsi, par opposition à la description de leur fixité souvent caricaturale dans les communautés villageoises, les rôles sociaux des sociétés modernes apparaissent en perpétuel mouvement.

La logique qui prévaut à l'organisation sociale moderne est celle de la rationalité instrumentale. La raison préside aux conceptions des modalités de structuration de la société dans ses dimensions sociales (le fonctionnalisme comme méthode compréhensive et surtout prescriptive), économiques (le taylorisme), politiques (la légitimité rationnelle-légale de Max Weber) et identitaires (la définition individuelle et dialogique de l'identité chez Taylor, la rationalisation des comportements opérées par la psychanalyse et l'école behavioriste). La société moderne est donc perçue avant tout par la sociologie héritée du XIX^{ème} siècle comme une société animée par des dynamiques de différenciation qui s'ordonnent autour d'un « horizon de signification » dominé par la croyance en un progrès constant guidé par la rationalité scientifique. C'est précisément l'effondrement de cet espace de sens pour l'organisation sociale qui nourrit les théories postmodernes. Mais revenons au processus de modernisation, il se nourrit aussi d'une seconde dynamique qui s'exprime surtout aux plans politiques et identitaires : l'intégration sociale.

La modernisation comme intégration des horizons de signification et des composantes sociales

Une des questions clefs de la sociologie est d'explicitier comment des sociétés traversées de forces centrifuges aussi puissantes que celles qu'on vient de brièvement décrire peuvent faire preuve d'une homogénéité si forte. Au-delà du principe général de progrès comme catalyseur de la modernité, quelles dynamiques contribuent à créer et maintenir la cohésion des sociétés occidentales modernes ? Cette cohésion est si forte qu'elle a durablement permis une réification du concept de société. On est ainsi persuadé qu'existe, au-delà des membres individuels qui la composent, une société française, canadienne ou sicilienne dotée de

caractéristiques propres qui la rendent incomparable et unique⁹². La force de cohésion des sociétés modernes est à ce point importante qu'elle nous autorise à croire qu'une identité particulière s'en dégage et réunit ses différentes composantes.

Ce sentiment d'unité et d'identité prend place dans un cadre lui aussi spécifique aux sociétés modernes : l'État-nation. On entre ici dans le registre politique de la modernisation qui s'est enrichi au plan théorique de deux moments forts : l'étude de la dynamique de construction des nations occidentales et la décolonisation. Les théories relatives à l'émergence des nations occidentales⁹³ et dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle celles qui s'intéressent au développement politique des États issus de la décolonisation⁹⁴ soulèvent la question de la culture politique et donc du rapport individu/collectivité sociale construit autour de l'identité politique. L'ensemble des réflexions s'intéressant à l'identité politique dans les sociétés modernes sont nombreux et variés, ils s'étendent des travaux marxistes sur l'idéologie d'Antonio Gramsci ou de Louis Althusser aux différentes interprétations libérales de l'identité moderne qu'on retrouve chez Charles Taylor, Fernand Dumont, John Rawls, Michaël Waltzer, Will Kymlicka en passant par les interprétations sociopsychologiques d'auteurs tels que Frantz Fanon, Albert Memmi, ou culturalistes de Clifford Geertz. Leur point commun est de travailler les modalités d'émergence et de construction d'un rapport individuel/collectif marqué par l'intégration des différences prédominant dans les sociétés traditionnelles. « L'État centralisé ne pouvait subsister sans créer l'idée d'un groupe aussi homogène que le pouvoir était concentré »⁹⁵. Ces communautés se caractérisaient par un horizon de signification restreint et une culture politique marquée par le localisme (la culture paroissiale d'Almond et Verba). La construction des nations modernes s'est opérée sur la dissolution et l'amalgame de ces cultures paroissiales dans une culture globale, construite au niveau de l'État comme territoire politique de référence.

Ce processus d'unification a été le plus souvent le résultat de processus autoritaires d'imposition d'une culture hégémonique sur les cultures locales : « L'unité se fait toujours brutalement »⁹⁶. Il aboutit en fin de compte à la création d'une entité imaginaire mais extrêmement réificatrice : la Nation et son corollaire de sentiments d'appartenance, d'espaces d'institutionnalisation et de rejets.

⁹² Il y a fort à parier que le commissaire Montalbano, quelle que soit sa clairvoyance de limier, serait perdu dans une enquête en France où les repères sociaux diffèrent tant de la société de Vigatà. A. Camilleri, *Gli arancini di Montalbano*, Milano, Mondadori, 1999 ; *Il cane di terracotta*, Palermo, Sellerio Editore, 1996.

⁹³ On pense notamment aux travaux d'Ernest Renan, Maurice Albertini, ou Claude Ake.

⁹⁴ Notamment l'école fonctionnaliste américaine et les travaux de Gabriel Almond, Lucian Pye ou Karl Deutsch.

⁹⁵ M. Albertini, *L'idée de Nation*, Paris, Presses Universitaires de France, coll Annales de Philosophie, 1969, p. 12.

⁹⁶ E. Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Éd. des Mille et une nuits, 1997, p. 14.

En pénétrant davantage dans les mécanismes d'intégration, on relèvera que l'effort d'unification a porté sur un certain nombre d'éléments sociologiques à haute teneur idéologique. Je veux dire par-là que l'attention s'est portée en premier lieu sur des composantes sociologiques porteuses de significations fortes au plan symbolique. Ces différents facteurs représentent un trait d'union fort entre communautés traditionnelles et sociétés modernes. En effet, dans cette phase de transition de la communauté vers la société, l'intégration se fait sur l'unification des facteurs sociologiques faisant sens dans les civilisations traditionnelles. Ainsi, l'unification religieuse, qui s'est avérée sur bien des points névralgique, l'était parce que les croyances religieuses (l'état théologique de Comte) représentaient le principal horizon de signification des sociétés traditionnelles. Dans les sociétés fortement sécularisées, cette importance paraît largement amoindrie. Ainsi Karl Deutsch⁹⁷ définit l'émergence des nations comme résultant de six facteurs : l'intégration géospatiale du pays, des langages, des élites, des tribus, du peuple et l'intégration des unités administratives

L'argument est au fond un peu simpliste et mécanique mais il a prouvé, dans les faits, son efficacité. L'unification d'un certain nombre de composantes sociologiques a pu jouer un rôle central dans la modernisation politique et l'émergence des nations comme lieu de cristallisation des identités individuelles dans leur relation à la société politique.

La Nouvelle-France, une société moderne avant la France ?

Il est temps sans doute de revenir à la Nouvelle-France et à notre hypothèse selon laquelle la modernité précoce de cette société a permis sa survivance. L'historiographie québécoise a proposé, dans sa grande majorité, une vision traditionaliste de la Nouvelle-France puis de la société canadienne-française durant le XIX^{ème} et la première moitié du XX^{ème} siècle. Jusqu'à la Révolution tranquille et la naissance d'un État québécois moderne, cette société fut présentée comme un fragment d'Ancien Régime⁹⁸ au sein d'une nation canadienne en marche vers la modernité sous l'influence motrice de l'impérialisme britannique et du capitalisme

⁹⁷ K. Deutsch, *Nationalism and its alternatives*, New York, A. Knopf, 1969, p. 14.

⁹⁸ K. Mc Rae, dans L. Hartz, *Les enfants de l'Europe*, Paris, Seuil, 1968.

américain. Processus de modernisation dépendant mais modernisation quand même avec son corollaire classique : industrialisation, urbanisation, démocratie représentative et plus récemment multiculturalisme. Le Canada français quant à lui reste étranger à cette modernisation, prostré dans la perpétuation d'une société locale, agraire, catholique et rétrograde. Pour autant, l'existence d'une société canadienne française n'est guère contestée, elle se manifeste même fortement à l'occasion de la rébellion de 1837-38 démontrant qu'au-delà d'une culture politique paroissiale, le sentiment d'appartenance à une collectivité distincte est déjà présent. Nous allons dans cette partie montrer que cette identité collective moderne, puisque transcendant les particularismes locaux, tire sa source des conditions de la colonisation française qui, seules, permettent de saisir cette permanence d'une identité canadienne-française.

À la différence de la société métropolitaine marquée par l'importance des différences et des particularismes locaux, la Nouvelle-France se donne à voir comme une société étonnement homogène et intégrée. La colonie française d'Amérique du Nord se caractérise par une unité forte des composantes classiques du processus d'émergence des nations occidentales : la langue, la religion, la gouverne et les structures de production.

Le français comme langue commune

Cette première dimension du processus d'intégration, la langue, est un facteur de grande importance. En effet, la communication au sein d'un groupe social représente d'emblée un enjeu de taille dans la constitution d'une société intégrée. Si on interroge l'état linguistique de la France durant la période de la colonisation au Canada, il apparaît clairement que la variété en est le trait caractéristique. Les études portées sur le sujet témoignent toutes de la diversité des parlers en métropole. Le rapport à la convention de l'Abbé Grégoire affirme ainsi qu'à peine un cinquième des métropolitains maîtrise le français parisien⁹⁹. Les travaux de Philippe Barbaud apportent quelques éléments sur la langue parlée des colons au moment de la migration. Il établit ainsi que pour l'ensemble du XVII^{ème} siècle, la répartition des immigrants par statut linguistique s'établit comme suit : 34,6 % de patoisants, 31,6% de semi-patoisants et 33,8 % de francisants¹⁰⁰. Si un tiers des colons maîtrise le français – ce qui est en soi une proportion déjà supérieure à la réalité métropolitaine – il importe de relever que le groupe des colons ne

⁹⁹P. Barbaud, *Le choc des patois en Nouvelle France*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 68-69.

¹⁰⁰P. Barbaud, *op. cit.*, p. 126.

maîtrisant à aucun niveau le français est d'un tiers et qu'il est constitué de locuteurs aux parlers très différenciés (les colons ne proviennent pas tous d'une même région géographique de France comme on l'a trop souvent affirmé). Plus important, les études linguistiques s'accordent à constater qu'à l'aube du XVII^{ème} siècle, le français est devenu la langue commune de tous les colons¹⁰¹. À ce sujet, les indices sont concordants, tous les témoignages de métropolitains ou d'étrangers de passage en Nouvelle-France soulignent l'unité linguistique de la colonie, tandis que dans l'intégralité des sources judiciaires, on ne relève aucune trace de difficultés d'intercompréhension entre plaignants et juges.

Un processus de francisation a donc eu cours en Nouvelle-France et on peut avancer à ce sujet plusieurs hypothèses d'explication, et notamment le rôle des femmes, de l'officialisation du français comme langue publique et de la socialisation dans la migration. Pour ce qui concerne les femmes – dont le rôle dans la transmission linguistique est, on le sait, central -, il importe de relever que plus de 67 % des femmes immigrantes, grâce notamment aux fameuses « filles du roi », possèdent une connaissance active ou passive du français. Qui plus est le français est d'emblée la langue officielle du Canada au sens où toute les publications légales publiques et privées sont rédigées dans cette langue. Enfin, la socialisation lors de la migration renvoie au fait que tant dans les ports où l'attente du départ peut durer plusieurs mois que sur les navires où les colons embarquent pour une longue traversée (2 à 3 mois), les immigrants sont confrontés à un usage dominant du français. À ce sujet, on a pu parler d'un français maritime ou atlantique qui a imprégné l'ensemble des français d'outre-mer et a émaillé ces parlers de termes marins¹⁰². Un militaire languedocien notait en 1755 : « Il n'y a pas de patois dans ce pays, tous les canadiens parlent un français pareil au nôtre, hormis quelques mots qui leur sont particuliers empruntés d'ordinaire au langage des matelots »¹⁰³.

Une foi pour tous

La religion est un élément essentiel de la société d'Ancien Régime, c'est la clé des croyances, le ferment de la vision que ces hommes et femmes possédaient du monde ancien ou nouveau. La situation religieuse en métropole est caractérisée en grande partie par une évolution chaotique qui, des « hérésies » médiévales à la révolte camisarde, offre une succession de lignes de

¹⁰¹ C. Asselin, A. McLaughlin, « Patois ou français, la langue de la Nouvelle France au XVII^e siècle », *Langage et société*, n°17, septembre 1981, p. 17 et suivantes.

¹⁰² A. Hull, « Affinités entre les variétés du français » dans A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1979, p. 173.

¹⁰³ G. Dulong, « L'influence du français maritime sur le français canadien », *Mélanges Straka*, Lyon, Éd. du CNRS, 1970, vol. 1, p. 331.

clivage dans la population métropolitaine. Tel n'est pas le cas en Nouvelle-France. Si les premières années de la colonisation sont marquées par la coexistence de catholiques et de protestants, la colonie va très rapidement subir une politique de discrimination religieuse dans la migration. Lors de la création de la Compagnie des Cent Associés, Richelieu qui assiège les huguenots à La Rochelle fait inclure la clause suivante dans le contrat de concession de la jeune colonie : « Sans toutefois qu'il soyt loisible aux dits associez et aultres faire passer aucun estranger ès dits lieux, ainsy peupler la dite colonie de naturels Francois Catholiques »¹⁰⁴. La porte de l'Amérique française se clôt ainsi pour les protestants. La tolérance relative à l'égard des huguenots s'achève précisément au moment où la colonisation du Canada va prendre un réel essor, et faire passer les possessions françaises du stade de comptoir à celui de colonie de peuplement. Le principe de l'unicité de religion en Nouvelle-France est posé à partir de cet acte de création de la Compagnie des Cent Associés. Il demeure une constante jusqu'à la fin du régime français.

L'ambition absolutiste d'une gouverne¹⁰⁵ unifiée

Le centralisme administratif et politique n'a pas été inventé par la Révolution française, il constitue une tendance lourde de l'Ancien Régime qui n'a pu le plus souvent aboutir contre l'inertie des pouvoirs intermédiaires institués par la coutume. Si l'absolutisme en est l'exemple le plus affirmé, il faut se rendre à son échec relatif en métropole. Les sociétés coloniales, par leur caractère récent, permettent à cette ambition une plus large expression. Pour montrer l'importance de la centralisation sur la structuration de la communauté coloniale, on délaissera la dimension de la gouverne découlant des relations entre colonie et métropole pour se consacrer à la seule dimension canadienne. Certes, la gouverne est largement dépendante du lien colonial, mais il semble possible d'en dissocier les aspects de gestion des affaires internes à la colonie. En effet, sous l'impact notamment des nécessités du gouvernement à distance, les administrateurs coloniaux disposent d'une marge de manœuvre plus étendue. Aussi paraît-il possible d'isoler une dimension proprement coloniale de la gouverne, sous ses deux aspects principaux : les cadres juridiques et l'organisation administrative.

¹⁰⁴ Province de Québec, *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents relatifs à la Nouvelle France*, Québec, A. Côté, 1885-1891, vol. 1, p. 65.

¹⁰⁵ Le terme de gouverne supporte plusieurs significations et notamment : « Action de gouverner, de diriger quelqu'un, d'administrer quelque chose » dont on retiendra ici la signification large pour le démarquer des termes de gouvernement et de gouvernance. Rappelons pour mémoire qu'il signifie de manière tout aussi pertinente dans cette partie : « Action de gouverner ; action de diriger un navire, une embarcation » ; « Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire », <http://atilf.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3576353325>

Concernant les cadres juridiques, la France est durant la période de la colonisation marquée par une forte hétérogénéité des systèmes de droit privé qui ne trouveront d'intégration qu'au moment de la codification napoléonienne. Les droits coutumiers sont la base d'un système normatif éclaté. En Nouvelle-France, l'unification du système de droit est consacrée lorsqu'en mai 1664, le roi rétrocède la colonie à la Compagnie des Indes Occidentales¹⁰⁶, il précise à l'article 33 de cette charte : « Seront les juges établis en tous les dits lieux, tenus de juger suivant les ordonnances du royaume, et les officiers de suivre et se conformer à la coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris, suivant laquelle les habitants peuvent contracter sans que l'on puisse introduire aucune coutume pour éviter la diversité »¹⁰⁷.

L'organisation administrative française d'Ancien Régime tire sa complexité d'une dynamique de sédimentation qui, des *missi dominici* carolingiens aux intendants de la monarchie absolutiste, repose sur la double logique de la patrimonialité et de l'hérédité des charges publiques. Caractérisée par un enchevêtrement de niveaux et de catégories d'agents, la structure de l'administration publique d'Ancien Régime offre une très faible lisibilité et une efficacité souvent limitée. La légitimité de l'action publique centrale était d'ailleurs parfois remise en cause par ceux-là même en charge de la mettre en œuvre¹⁰⁸. L'organisation administrative de la colonie est, elle, fondée sur une structure simple. Un gouvernement central composé d'un gouverneur, d'un intendant et du Conseil supérieur, trois gouverneurs de région (Montréal, Trois Rivières et Québec) et un représentant au niveau paroissial, le capitaine de la côte. Patrimonialité et transmission héréditaire sont prohibées dans la colonie, les agents administratifs royaux sont nommés et révoqués par le roi.

Des structures de production homogènes

Les sociétés d'Ancien Régime sont bâties sur les communautés rurales où l'organisation de la production agricole rythme la vie sociale et structure largement les rôles sociaux. Dans la France des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, cette organisation est marquée par l'hétérogénéité. On y trouve des rémanences du servage, une forte implantation de la propriété allodiale au sud, une large diffusion du système seigneurial au nord et les premières formes d'agriculture

¹⁰⁶ Jusqu'à cette date trois coutumes étaient en vigueur en Nouvelle-France : celles de Paris, de Normandie et du Vexin français.

¹⁰⁷ Province de Québec, *Édits et Ordonnances Royaux*, « Établissement de la Compagnie des Indes Occidentales », Québec, E.R. Fréchette, 1855, p. 46.

¹⁰⁸ Comme l'illustrent la fronde des parlements du royaume en 1648-50 ou les difficultés que rencontrèrent Louis XIV et XV avec ces institutions régionales à l'occasion de la mise en œuvre de leur droit de remontrance et d'enregistrement.

capitaliste. Les statuts sociaux accompagnent, de concert avec les différentes versions du droit coutumier, ces différences de structures productives.

En la matière, la Nouvelle-France se distingue de la situation métropolitaine par un fort trait d'homogénéité. L'organisation de la production agricole réside outre-Atlantique sur un système seigneurial calibré, encadré par une logique de peuplement et contrôlé par le pouvoir administratif. La référence unique à la coutume de Paris et son adaptation au pays par les lois royales et les actes administratifs ont permis d'établir une structure spatiale, juridique, économique et sociologique unitaire. De cette homogénéité, le *rang*^{*} est l'expression spatiale. La distribution méthodique, calibrée, des terres aboutit à mettre en place une ossature standardisée de la possession foncière. En terme de relations sociales dans les seigneuries, elles présentent pour la grande majorité d'entre elles un certain nombre de traits communs, qui découlent naturellement de la domination de la coutume de Paris et des actes du pouvoir royal, relatifs au taux du cens, aux obligations du censitaire, en termes de droit de mutation ou de corvées, ainsi qu'aux différentes banalités.

L'intégration sociale ou la modernité comme facteur de survivance culturelle

Au lendemain de la conquête britannique, ce que certains historiens ont appelé le « pacte aristocratique » (liant les élites francophones et anglophones) fixait en fait la règle du *modus vivendi* des relations franco-anglaises dans une période où la loyauté des colons français était rendue nécessaire par la faible immigration britannique et l'agitation naissante dans les colonies américaines. Le contenu de ce « pacte » repose sur trois piliers qui sont autant de fondements actuels de l'identité québécoise. Dès 1766 les canadiens français obtiennent la nomination d'un évêque, en 1771 la reconnaissance du régime seigneurial et dans l'acte de Québec de 1774 le rétablissement du droit civil français. La question linguistique était écartée, les nouveaux maîtres du Canada pensaient qu'une immigration massive de Britanniques et l'usage officiel de l'anglais suffirait à l'assimilation linguistique des canadiens. On retrouve donc ici avec un troublant isomorphisme les différents traits d'unification que nous avons précédemment indiqués. La survivance francophone au sein d'une identité culturelle qui s'incarnera politiquement dans l'émergence progressive d'un État québécois s'appuie durant tout le XIX^{ème} siècle sur la langue et le droit français, la religion catholique et

*Le rang désigne les parcelles de seigneuries concédées en censives.

le régime seigneurial. S'il en est ainsi, c'est de manière très claire parce qu'une unité de valeurs, de normes et de pratiques prévalait chez les anciens colons. Si la population canadienne française avait été traversée – comme c'était le cas en métropole – de clivages religieux, linguistiques, économiques et politiques, il y a fort à parier que l'unification canadienne se serait faite au détriment de son identité. En d'autres termes, c'est cet étonnant trait d'intégration sociale et politique qui permet d'expliquer que lors de la conquête britannique, la population canadienne française était une société moderne déjà formée, une prénation, ce qui a rendu les tentatives d'assimilation impossibles. La modernité est pourtant toujours déniée à la Nouvelle-France au nom d'une conception de la modernité qui repose essentiellement sur l'avènement de la révolution industrielle. La modernité construite en termes d'intégration sociale et politique devrait ainsi nécessairement se compléter d'une inflorescence d'usines. Pourtant on peut constater, *a contrario*, que l'industrialisation ne suppose pas nécessairement l'existence d'une modernité politique accomplie et qu'elle se conjugue bien avec le maintien des sociétés traditionnelles. C'est la leçon exemplaire des districts industriels.

Les systèmes productifs locaux ou le développement sans révolution industrielle

Les cadres économiques, politiques, sociaux et idéologiques qui ont accompagné l'avènement du capitalisme depuis la fin du XVIII^{ème} siècle sont connus. Analyses marxistes et libérales ont fourni les paradigmes et concepts théoriques permettant d'appréhender les transformations induites par les révolutions industrielles qui, de la machine à vapeur aux automates de production, ont considérablement bouleversé pratiques et représentations sociales durant deux siècles. Sans adhérer nécessairement au postulat d'une causalité prépondérante des rapports de production sur l'organisation sociale, force est de constater la nature structurante de ces derniers dans un certain nombre de dimensions de la vie en société. Ainsi, l'organisation du travail, les relations et positions établies autour de l'acte productif et l'inscription de l'activité économique dans des territoires particuliers sont autant de facteurs qui soulignent les interactions fortes liant action de produire des biens et services d'une part et production sociale de l'autre.

Ces interactions, qui font des activités de production un fait social majeur, sont particulièrement sensibles pour ce qui concerne les systèmes productifs locaux et

singulièrement les districts industriels. Dans les travaux initiés au LIRESS¹⁰⁹ et poursuivis au CERVIL en collaboration avec Jacques Palard, j'ai pu aborder cette problématique à travers les exemples de la troisième Italie et de la Vendée choletaise¹¹⁰. Ces travaux s'inscrivent dans un courant de recherche pluridisciplinaire qui s'est développé à l'intersection de la sociologie, de l'économie, de l'histoire et de la science politique. L'intérêt de ces analyses réside dans la pertinence d'une approche sociohistorique des phénomènes économiques. En effet, par la compréhension des modes de construction sociale des districts industriels, la recherche progresse dans l'étude des modèles de développement alternatifs au capitalisme industriel tel qu'il s'est développé en Occident depuis deux siècles. Si les fondements de l'échange économique demeurent inchangés, ses modes de régulation et son organisation sont différents au sein des systèmes productifs locaux et préfigurent pour certains une voie de développement répondant à l'essoufflement des systèmes taylorien et fordiste. L'opinion qui sera ici défendue est que la problématique des districts industriels permet de mettre en lumière la crise du capitalisme industriel fordiste et que la connaissance fine des modalités de construction historique des systèmes productifs localisés devrait inciter à la circonspection quant aux possibilités d'en administrer le développement.

La Vendée, les fondements culturels de la réussite économique

Les districts industriels font, depuis la fin des années soixante-dix, l'objet d'une attention soutenue. Les sociologues et économistes italiens ont été les premiers à investir cette problématique en référence au concept marshallien de district industriel. Le projet de recherche guidant ces recherches visait à comprendre la « réussite » économique des communautés locales du Centre-Nord-Est de l'Italie dont le modèle de développement ne correspondait en rien au type d'industrialisation du triangle Milan-Turin-Gênes. Pas de grande firme, ni de centre urbain concentrant l'activité économique mais un réseau diffus de PME/PMI articulant spécialisation de la production et localisation géographique selon une dynamique de concurrence/coopération des entreprises. Cette « troisième Italie » détonait par sa faculté à résister à la crise affectant les grandes structures industrielles du nord et les

¹⁰⁹ Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences Sociales, URA CNRS (aujourd'hui disparue) codirigée par Claudine Marenco et Jean-Pierre Daviet. C'est au sein de ce laboratoire que j'ai pu traduire et publier l'ouvrage d'Arnaldo Bagnasco et Carlo Trigilia consacré aux districts industriels italiens : *La construction sociale du marché*, Cachan, Éd. de l'ENS-Cachan, 1993.

délocalisations planifiées du Mezzogiorno. Il est rapidement apparu évident que la compréhension de cette réussite ne pouvait s'adresser à la seule agrégation de données macroéconomiques. Elle nécessitait une analyse fine des interactions liant sociétés et dynamiques industrielles locales en la prise en compte de la culture politique locale¹¹¹, de la matrice démographique et des structures de production agricoles antérieures. Dans la lignée de ces recherches transalpines, les chercheurs français se sont mis en quête de semblables configurations dans l'hexagone. Quelques zones porteuses d'une dynamique similaire furent identifiées, elles sont devenues depuis des sites d'observation privilégiés – surcodés parfois – et régulièrement visités. La vallée de l'Arve, Oyonnax, Thiers et le choletais en sont les exemples archétypaux. C'est du côté de la France de l'Ouest parcourue par André Siegfried et plus précisément la Vendée du Nord-Est qu'avec Jacques Palard nous avons orienté nos recherches.

Les enquêtes conduites en 1993-94 sur cinq cantons (Les Herbiers, Saint-Fulgent, Mortagne/Sèvres, Montaigu et Pouzauges) nous ont permis de corroborer les hypothèses d'Arnaldo Bagnasco quant au poids des variables sociales sur le développement économique local. L'étude a ainsi souligné la prégnance de trois variables pour comprendre le décollage économique de ce district industriel. Ces trois variables contribuent à caractériser une matrice sociale dont les traits particuliers procurent des ressources singulières favorables au développement en PME/PMI. Cette matrice locale renvoie à une inscription des rapports sociaux dans une histoire locale particulière.

La première de ces variables est d'ordre démographique. À l'instar des communautés de la troisième Italie, la Vendée choletaise se caractérise par la permanence, jusqu'à une période récente, de familles rurales élargies. Les études de démographie historique ont souligné, sur les cantons concernés, l'importance des familles de cinq enfants et plus jusqu'au début des années soixante-dix. Les familles sont ainsi constituées pour plus du quart d'entre elles de six enfants et plus. À la fin des années soixante, la population de moins de vingt ans y représente plus de 38 % de la population totale. Dans un contexte de désagraïgarisation de l'économie où la population agricole décroît régulièrement, les familles nombreuses de la Vendée choletaise offrent un surplus de main-d'œuvre important. La vigueur démographique locale viendra ainsi soutenir, à point nommé, le décollage industriel de cette zone.

¹¹⁰ T. Berthet, J. Palard, « Culture locale et industrialisation diffuse : le développement économique de la Vendée choletaise », *Revue française de science politique*, 1997, 47(1).

La deuxième variable est aussi relative à la main-d'œuvre locale mais renvoie à son inscription dans la dynamique de développement par un soutien plus qualitatif que quantitatif. Inspirée elle aussi des travaux d'Arnaldo Bagnasco, cette seconde variable relève de l'organisation de la production dans le système agricole pendant la période précédant le décollage industriel. Plus précisément, la survivance tardive d'un métayage et d'un fermage massif dans les exploitations agricoles contribue à la construction sociale des rapports de production au sein des PME/PMI de ce district industriel.

Ces modes d'organisation reposent sur une double dynamique. Une dynamique d'autonomie la plus complète possible tenant au fait que les fermes et métairies, adossées à des familles rurales élargies, se constituent en unités de production où toutes les fonctions de la production (agriculture, métallurgie, bourrellerie, menuiserie, élevage, etc.) sont assumées de manière endogène. L'exploitation agricole se construit ainsi en une unité de production autonome. Une dynamique de dépendance ensuite puisque du fait même de leur économie juridique et sociale, métayage et fermage s'inscrivent dans des rapports hiérarchiques solides structurant l'agencement social des communautés villageoises. Les ouvriers socialisés dans ces rapports d'autonomie/dépendance constitueront de ce fait une main-d'œuvre en adéquation avec les libertés et contraintes de la production dans un système de PME/PMI marquées par la spécialisation flexible. Rien d'étonnant dès lors à ce que se tissent dans les entreprises nord-vendéennes des liens ouvriers/patrons marqués par le paternalisme, la gestion participative et le consensus social. L'entreprise comme la métairie d'autrefois devient le siège autant que le miroir des relations dans la communauté locale.

La troisième variable vient aussi alimenter cette matrice au plan de la socialisation et de l'univers des représentations qui la soutiennent. Je fais ici référence à la matrice catholique particulière à cette zone géographique. L'influence du catholicisme agit en premier lieu en faisant de la paroisse l'univers des représentations sociales. Horizon de signification des collectivités villageoises vendéennes, la paroisse est une structure d'ordre, une nomenclature des relations sociales. En second lieu, la matrice religieuse vient appuyer la structuration de l'ordre social en proposant - *via* notamment le rôle des JOC et JAC – une première socialisation au leadership local. Les entrevues conduites auprès des chefs d'entreprises montrent qu'ils ont le plus souvent exercé des postes hiérarchiques dans ces mouvements, et acquis ce faisant, au sein d'un groupe qui se retrouvera plus tard dans l'entreprise, les premiers

¹¹¹ E. Ritaine, « La modernité localisée ? Leçons italiennes sur le développement régional », *Revue Française de Science Politique*, 39(2), 1989, p. 154-177.

rudiments d'exercice de l'autorité et une légitimité première. Les mouvements de jeunesse catholique ont ainsi pu participer à la formation des élites locales qui, de l'économique sauront rapidement passer au politique.

Ces trois variables ont de la sorte fortement contribué à structurer les cadres d'un développement économique singulier parce qu'il se construit tardivement et à rebours des principes du capitalisme industriel.

Une industrialisation contre-révolutionnaire

Le développement de la Vendée choletaise se fait à contre courant des révolutions modernes et ce à deux niveaux.

Tout d'abord, la transition d'une société agraire à une société fortement industrialisée – on passe ainsi d'une population active constituée en 1954 de 70 % d'agriculteurs et 13 % d'ouvriers à un profil inversé en 1970 où l'on ne retrouve plus que 25 % d'agriculteurs pour 44 % d'ouvriers – s'est effectuée de manière rapide et sans déstructuration des sociétés locales. En ce sens, le développement s'est effectué sans révolution industrielle. Les traumatismes consécutifs à l'exode rural, la taylorisation et l'urbanisation n'ont pas affecté la population vendéenne. L'insertion dans les PME/PMI locales a représenté une forme d'industrialisation « en douceur » où les repères sociaux ont été transférés de la métairie à l'usine sans l'enchaînement de ruptures qui ont caractérisé l'émergence de la classe ouvrière dans les sociétés capitalistes. « Dans ce contexte, c'est en tenant ferme sur ses bases que la communauté territoriale assume sa rencontre avec l'univers industriel : ce sont les normes et valeurs de la culture traditionnelle qui vont constituer la matrice de la culture mise en œuvre pour intégrer l'usine dans le système social local ; le travail à l'usine, les rapports de production eux-mêmes vont se trouver investis par les représentations traditionnelles »¹¹².

Ensuite, la Vendée choletaise se caractérise par une forme d'isolat contre-révolutionnaire. C'est bien sûr à l'épisode des guerres de Vendée célébrées, réinterprétées et exacerbées dans les représentations qu'il est ici fait référence. Dans la recherche conduite sur le Nord-Vendée,

¹¹² N. Mercier, D. Segrestin, « Des ouvriers sur leurs terres : deux études de cas comparées », *Sociologie du Travail*, 2, 1983, p. 151.

nous avons utilisé la théorie de la fragmentation de Louis Hartz¹¹³ pour décrire l'importance d'une situation géohistorique marquée par l'isolement et le repli sur soi. Adressée à la colonisation de peuplement, le modèle hartzien pose l'hypothèse d'une cristallisation des représentations et des rapports sociaux marquant les fragments d'Europe que constituent les colonies d'Ancien Régime. Coupées de leur métropole, elles se crispent sur les valeurs dominantes au moment de la colonisation – qui deviennent des mythes fondateurs – pour trouver dans leur dynamisation ultérieure les ferments d'un développement endogène. Mais au-delà, l'analyse de Hartz suggère que l'émergence de la modernité ne s'effectue pas que par une rupture brutale avec la société traditionnelle. Au contraire, c'est dans la valorisation des valeurs communautaires traditionnelles que se dessine, pour les isolats humains, le passage à la société moderne. On a pu précédemment montrer comment la société québécoise a construit sa modernité sur les fondements sociétaux de la Nouvelle-France (langue, religion, droit, structures de production). La Vendée choletaise suggère une dynamique similaire. La culture réfractaire qui la caractérise, son opposition résolue et entretenue aux valeurs révolutionnaires l'ont nécessairement conduite à bâtir le développement économique, social et politique de manière endogène. C'est ainsi dans la continuité et la transition progressive que s'effectue l'industrialisation et la construction d'une modernité arrimée à la société locale.

La modernité vendéenne, miroir de la postmodernité des économies occidentales ?

Passer de l'industrialisation de la Vendée bocagère à la postmodernité dans l'analyse peut paraître relever du grand écart. Il y a pourtant un lien logique entre ces termes qui tient d'un côté au refus et de l'autre à l'épuisement du mode fordiste de production. L'expansion économique des Trente Glorieuses s'est appuyée sur le développement d'une demande importante de biens et services ainsi que l'avènement d'une consommation de masse. En termes de cadres pour la production, les méthodes tayloriennes d'organisation du travail ont soutenu cette croissance. La différenciation des phases de conception, décision et d'exécution a abouti à un fractionnement des tâches, le développement d'une main-d'œuvre peu qualifiée et la mécanisation intensive de la production. La chaîne des *Temps modernes* demeure le symbole à peine caricatural d'un agencement des pratiques mais aussi des représentations qui est entré, après le premier choc pétrolier, dans une longue phase de crise. Économistes et sociologues soulignent unanimement aujourd'hui l'épuisement du modèle fordiste de production et son versant taylorien dans l'organisation du travail. Le principe d'une gestion

¹¹³ L. Hartz, *op. cit.*

rationalisée à l'extrême des activités de production semble tout aussi inadapté à la société contemporaine que le fondement rationnel d'une bureaucratie d'État omnipotente. Les logiques de proximité, de subsidiarité qui soutiennent les logiques décentralisatrices de l'action publique jouent de manière tout aussi efficaces pour disqualifier la grande entreprise au profit d'un système de PME/PMI en réseau.

À l'écart pour partie de cette dynamique, le Nord-Vendée a articulé son développement sur une logique d'organisation du travail rejetant les préceptes du taylorisme. Ainsi, lors des entrevues avec les chefs d'entreprise vendéens, il est apparu clairement un refus de s'engager dans une logique d'industrialisation « classique », fondée sur une croissance constante des unités de production, leur rapprochement des sites urbains et des infrastructures de communication. Au-delà de l'implantation dispersée des sites de production dans la campagne vendéenne, le seuil symbolique de la centaine de salariés est apparu clairement comme la limite de la croissance d'une unité de production au-delà de laquelle la gestion de proximité vécue comme nécessaire devenait intenable. Il apparaissait dès lors préférable de multiplier les sites de production plutôt que de développer des structures de grande ampleur. Cette préférence marquée pour des sites de production « à visage humain » repose sur la logique de rapports sociaux fondés sur la confiance et la propension à coopérer des protagonistes de ce mode d'industrialisation. On y retrouve de manière toute aussi centrale l'usage de modalités d'organisation du travail fondées sur la flexibilité, le recours au travail précaire et l'aménagement « négocié » des horaires de travail caractéristiques des modèles de développement postfordistes. Enfin, ces modes d'organisation spécifiques de la production sont étayés au plan discursif par une rhétorique fondée sur la confiance réciproque des protagonistes (employeurs, salariés, autorités locales et responsables associatifs) propre à leur insertion dans une même société locale.

District industriel et administrations publiques : quel lien entre action publique et dynamique économique locale ?

La *confiance* est à la fois une notion centrale aux théories inspirées du capital social et un point faible sur le plan analytique¹¹⁴. Le recours au comptage des associations pour identifier le niveau de confiance et la propension à coopérer des communautés en montre bien les

¹¹⁴ E. Ritaine, « Recherche capital social, désespérément », *Critique Internationale*, 12, 2001, p. 48-59

faiblesses conceptuelles. Ce n'est pas que la confiance, en soi, soit une réalité difficilement conceptualisable - d'autres comme Anthony Giddens la manipulent avec plus de bonheur – mais que l'usage qui en est fait dans les modèles inspirés du capital social est des plus mécanistes et au fond très éloigné d'une perspective sociologique.

Il est dès lors facile de pointer l'usage instrumental fait de la confiance sociale dans ces modèles et de stigmatiser, avec raison d'ailleurs, la non-prise en compte de la défiance sociale ou des contextes sociaux dans lesquels elle s'inscrit.

Le point que je voudrais aborder ici est celui de la dimension nécessairement croisée de la confiance sociale/politico-institutionnelle. C'est en fait deux propositions que je souhaite illustrer ici :

- l'existence d'un capital social élevé pour une collectivité donnée n'est pas nécessairement corrélée avec une forme de confiance dans les institutions,
- la confrontation des institutions avec des communautés locales particulièrement structurées ne se traduit pas nécessairement par une confiance réciproque.

Les éléments empiriques sur lesquels je m'appuie ici sont issus d'une recherche sur le thème politiques d'emploi et territoires en France depuis vingt ans¹¹⁵. Un des volets de cette étude était de rendre compte de la manière dont les politiques d'emploi peuvent rencontrer et accompagner les dynamiques territoriales. Pour le formuler dans les termes auxquels invite la notion de capital social, on peut s'interroger sur la manière dont l'action publique, dans un secteur donné – ici l'emploi – peut venir soutenir le capital social d'un territoire entendu comme capacité à coopérer dans l'atteinte d'objectifs partagés : le développement économique et la résorption du chômage.

Une des lignes directrices de ce travail était précisément que le contexte local dans lequel vient s'insérer une politique publique nationale est de nature à la transformer. En d'autres termes, la réception d'une politique publique dans des configurations locales différentes pourrait en changer la teneur. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi parmi nos terrains d'enquête un district industriel labellisé : la Vallée de l'Arve¹¹⁶.

¹¹⁵ T. Berthet, P. Cuntigh, et C. Guitton, « La progressive territorialisation des politiques d'emploi », *Première synthèse*, Ministère de l'Emploi et de la solidarité, n° 24-2, juin 2002.

¹¹⁶ Une part importante de ces informations relatives à la Vallée de l'Arve est empruntée à la monographie rédigée par Maïten Bel (IDEP-CNRS) dans le rapport d'études remis au ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Le territoire de la Vallée de l'Arve a été choisi comme champ d'investigation en raison de ses caractéristiques particulières. En effet, sans vouloir reprendre ici les travaux menés dans le cadre de l'économie industrielle, ce territoire, qualifié de district, est remarquable par la dynamique des relations qu'entretiennent les acteurs, dynamique qui lui a permis de continuer à se développer depuis plus d'un siècle, et de s'adapter à des changements majeurs des contraintes de concurrence et de production. Une explication de cette capacité tient à la densité des relations formelles et informelles qu'entretiennent les acteurs entre eux. On peut dès lors se demander si cette caractéristique schématiquement résumée par la notion de densité relationnelle joue un rôle sur la mise en œuvre des politiques d'emploi au niveau local, infléchit et spécifie ces mises en œuvre.

Au cœur de l'étude sur la Vallée de l'Arve, on trouve la mise en œuvre de la politique de globalisation du ministère de l'Emploi consistant à livrer aux territoires des financements globalisés pour l'ensemble des mesures de lutte contre le chômage de longue durée puis de manière générale les dispositifs d'aide à l'emploi avec pour eux la charge d'en gérer la répartition de manière à prendre en compte au mieux les réalités locales. Il s'agit bien ainsi pour ce qui concerne la Vallée de l'Arve de mesurer dans quelle mesure le Service Public de l'Emploi (SPE) vient accompagner, à l'aide des dispositifs d'emploi, la dynamique économique locale.

Avant la globalisation des mesures de lutte contre le chômage de longue durée, la DDTEFP¹¹⁷ fonctionnait dans une logique de guichet, obéissant aux instructions nationales. « Le gouvernement avait dit : il faut faire 150 000 CES et nous on tirait... il n'y avait aucune limite... Il fallait faire chuter le thermomètre... J'ai assisté à des criées, la préfecture faisait la criée, on distribuait des stages à des organismes de formation... souvent c'était récupéré par les Greta... C'était du nombre qu'il fallait qu'on fasse. Le préfet devait faire la promotion des mesures ».

La globalisation est alors présentée comme une rupture majeure dans le mode d'intervention de l'État en matière d'emploi qui viendrait donner aux services locaux de l'emploi les moyens d'accompagner les dynamiques économiques locales. La notion de territoire et d'articulation entre politiques publiques et développement économique est au cœur de cette démarche. Pourtant, ce n'est pas parce qu'un territoire - en ce qu'il résulte des interactions sociales de ses habitants - semble doté d'un haut niveau de capital social que la confiance et

¹¹⁷ Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

la participation à l'action publique y est plus élevée. De ce point de vue, l'exemple de la Vallée de l'Arve montre qu'on y met en œuvre les politiques nationales d'emploi de la même manière que sur les autres sites où nous avons enquêté. En dépit d'une incitation marquée du niveau central à l'adaptation localisée des politiques nationales, il semble bien que la dynamique coopérative propre du district industriel alpin ne soit que marginalement prise en compte dans les politiques d'emploi. En fait tout se passe comme si le SPE laissait aux entreprises le soin de s'occuper de l'emploi pour s'attacher au traitement social des catégories de public les plus en difficulté. Le SPE ne parvient ainsi pas à articuler sa mission de maintien des équilibres sociaux et le soutien aux dynamiques économiques locales.

La « société civile » montre un fort dynamisme communautaire et une structuration identitaire forte qui semble attester d'un niveau de capital social élevé au sens où la confiance, les normes et valeurs ainsi que les réseaux fonctionnent de manière convergente. Pour autant, ce capital social ne s'accompagne pas d'une confiance marquée dans le gouvernement. À l'instar de la Vendée choletaise, le district industriel du décolletage s'est construit sur une posture réfractaire à l'action publique comme en témoigne le poids économique, social et politique d'un patronat poujadiste peu enclin à soutenir l'action du SPE sur « son » territoire.

En retour, l'action publique dans le champ de l'emploi et de la formation ne mobilise pas les milieux économiques et ne se mobilise pas pour eux. L'accompagnement du développement économique local ou sa diversification dans un but de prévention des risques industriels liés à une monoindustrie en sous-traitance n'est pas une mission endossée par les acteurs publics locaux. L'action publique se focalise davantage auprès des « laissés-pour-compte » de la dynamique économique locale.

En d'autres termes la dimension idyllique du capital social étirée à l'action des collectivités sociales et selon laquelle le seul dynamisme communautaire est de nature à accroître le potentiel civique d'un groupe humain semble devoir être forcément nuancée. Intégration sociale et politique ne marchent pas forcément de pair. Les différentes analyses de la relation tradition/modernité présentées ici le confirment à la même enseigne qu'un second groupe de recherches récemment conduites dans le champ de la gouvernance des politiques sociales.

LA POSTMODERNITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE AU MIROIR DE LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES SOCIALES : LES CAS DES POLITIQUES D'IMMIGRATION, D'EMPLOI ET DE FORMATION

Les analyses de l'action publique, notamment locale, en termes de gouvernance et leurs différentes variantes (réseaux de politiques publiques, contractualisation, néoinstitutionnalisme) ont connu un développement important au cours des deux dernières décennies. De catégorie analytique, la notion de gouvernance a progressivement glissé vers une catégorie pratique à portée normative. La production, par l'Union européenne, d'un Livre blanc sur la gouvernance¹¹⁸ préconisant les principes d'une « bonne gouvernance » témoigne de ce glissement. On passe ainsi d'une notion décrivant les transformations de la régulation politique à la définition de recettes de gouvernement. La notion de gouvernance présente néanmoins une capacité opératoire pour rendre compte de certaines transformations affectant la conduite de l'action publique. Les traits principaux que recouvre l'usage de ce vocable font aujourd'hui l'objet d'une acception relativement stabilisée. On décrit par-là « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains »¹¹⁹. La gouvernance renvoie de manière prépondérante à l'analyse des systèmes d'acteurs, aux ressources individuellement et institutionnellement mobilisables, ainsi qu'à la capacité à opposer ou articuler ces compromis localisés à d'autres niveaux d'action publique. C'est au niveau de la fabrication des décisions publiques et des mécanismes de leur mise en œuvre qu'opère cette notion aujourd'hui réifiée en panacée des politiques publiques. Pourtant, les travaux sur la gouvernance et le niveau d'analyse qu'elles privilégient laissent deux questions en creux qu'on souhaite aborder ici : l'inscription des changements dans la conduite de l'action publique que la gouvernance décrit dans une perspective de changements sociaux plus large, d'une part, et les modifications induites dans la nature des politiques publiques élaborées, d'autre part.

¹¹⁸ Commission des communautés européennes, *Gouvernance européenne. Un livre blanc*, 2001.

¹¹⁹ A. Bagnasco, P. Le Gales (dir.), *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997.

La gouvernance miroir de la crise de l'État

Le concept de gouvernance est de manière générale identifié comme l'adaptation du système politique à une « crise de la gouvernabilité ».

Crise de la gouvernabilité et causes elliptiques

On entend par-là que le principe d'une régulation centralisée issu de la période de construction de l'État-nation connaît une dynamique de crise rendant nécessaire son actualisation dans le contexte d'une société plus fragmentée, plus diverse. La gouvernance s'impose ainsi comme une notion descriptive de l'adaptation des processus de décision publique dans une conjoncture de crise institutionnelle.

Si cette mise en question des mécanismes institutionnels classiques (stato-centrés) semble aujourd'hui admise, l'analyse de ses causes demeure peu convaincante. La crise de la gouvernabilité est en général associée à un certain nombre de dynamiques exogènes au système politique : globalisation des échanges, construction d'ordres politiques supranationaux¹²⁰, la traduction pratique des théories néolibérales du nouveau management public¹²¹, la fragmentation croissante des sociétés occidentales et la perte de vitesse des structures et mécanismes d'intégration sociale¹²², etc. Si on retrouve ces différents éléments agencés de manières diverses selon les auteurs, ils soulignent tous la dimension sociétale de cette crise de la gouvernabilité. Mais en même temps, aucune trame analytique ne vient donner une cohérence et une portée générale à ces explications. L'argument consiste le plus souvent à expliquer le développement des dynamiques de gouvernance par l'impact de grandes évolutions macro-économiques ou sociales sans jamais expliciter les mécanismes de cette influence. Du coup ces variables explicatives ne jouent que comme des effets de contexte. Séduisant parce que pétri d'une série de considérations à la mode, ce schéma n'a qu'une faible valeur explicative. L'économie ainsi faite d'une réflexion cohérente sur le

¹²⁰ N. Holec, G. Brunet-Jolivald, *Gouvernance*, Centre de documentation sur l'urbanisme, ministère de l'Équipement, en ligne : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/gouvernance>

¹²¹ Y. Pappadopoulos, « Gouvernance et transformations de l'action publique : quelques notes sur l'apport d'une perspective de sociologie historique », *www-ssp.unil.ch* ; A. Vinokur, « Nouvelles règles, nouveaux espaces de décision pour l'enseignement supérieur français » ? Colloque du RESUP, *L'enseignement supérieur en question*, Bordeaux 16-17 mai 2002.

¹²² P. Le Galès, « Régulation gouvernance et territoire » dans J. Commailles, B. Jobert, *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998.

contexte d'émergence de la gouvernance est préjudiciable à sa portée analytique et facilite le basculement du champ notionnel vers un sens commun normatif.

La question centrale de la légitimité et des systèmes de croyance : au-delà de l'efficacité

La faiblesse de l'articulation entre évolutions sociales et transformations de l'action publique a pourtant été soulignée. Bruno Jobert la pointe ainsi : « le pont est très rarement fait entre l'analyse des systèmes de croyance et de valeurs, l'étude des cultures politiques et les pratiques gouvernementales. Du fait de cette segmentation, il est difficile d'appréhender la relation de l'action publique à la société »¹²³. J'essaierai, dans cette première partie, de proposer à titre d'hypothèse la pertinence du concept de postmodernité pour établir ce lien entre crise des structures sociales et recompositions de la régulation politique.

Le niveau d'articulation que propose Bruno Jobert constitue un point de départ tout à fait pertinent. C'est effectivement du côté des systèmes de croyance et de valeurs que l'attention doit se porter. L'impact de la crise économique longue, la mondialisation des échanges, la territorialisation¹²⁴ croissante des échanges politiques viennent appuyer un effritement déjà engagé du socle de représentations soutenant la régulation politique. On peut avancer l'idée d'une mise en crise de la légitimité du modèle de gouvernement étatique et de ses acteurs, d'un désenchantement du système politique. C'est d'abord la légitimité d'une action publique omnipotente et centralisée qui est contestée bien avant que ne soit remise en cause son efficacité. La critique de l'efficacité des structures étatiques à produire et maintenir du lien social intervient récemment, face à la réduction des capacités d'intervention et de redistribution de l'État. La critique de sa légitimité est plus ancienne, elle se nourrit des critiques issues de la décolonisation, de la faillite des régimes socialistes et des mouvements contestataires des années 60.

Les analyses de la postmodernité comme hypothèse pour une approche sociologique de la gouvernance

La mise en doute des représentations soutenant la légitimité de l'intervention étatique semble ainsi s'inscrire dans une dynamique plus large de crise des systèmes de croyances et de

¹²³ B. Jobert, « La régulation politique : le point de vue d'un politiste », dans J. Commailles, B. Jobert, *op. cit.*, p. 122.

¹²⁴ A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

valeurs stabilisés issus de la construction des sociétés modernes. Je tiens pour hypothèse que les théories de la postmodernité permettent de fournir un schéma explicatif qui inscrit la question de la gouvernance dans un ensemble de changements affectant les sociétés développées. Je prends aussi pour postulat premier que la conduite de l'action publique est une activité sociale, qu'elle est sujette à l'influence des évolutions que connaissent les sociétés et pour second postulat que l'état des représentations et des croyances à un moment donné conditionne les pratiques sociales dont le politique est une part. La postmodernité comme prisme analytique renvoie en premier lieu à l'analyse d'une crise des fondements de l'État et de la société moderne.

Cette crise affecte avant tout la légitimité de l'organisation sociale héritée des Lumières. Elle remet en question les fondements cognitifs et dans la foulée les pratiques concrètes des individus et des structures collectives. La gestion de la chose publique et son espace d'action n'échappent pas à cette remise en cause qui la touche au double plan de sa légitimité et des modes opératoires sur lesquels elle est conduite. Le cadre territorial sur lequel s'est construit l'action publique moderne est celui de l'État-nation. Que ce soit dans sa dimension d'échelle spatiale ou dans la prégnance identitaire qu'incarne le nationalisme, l'État moderne constitue l'horizon de l'action publique. Cette prégnance est aujourd'hui fortement contredite. Le cadre qu'offre l'État-nation est largement remis en cause¹²⁵ et apparaît de moins en moins adéquat à encadrer seul la régulation des activités économiques et sociales. Au plan des représentations, le principe d'une gouverne unifiée soutenant l'intégration sociale dans un espace territorial étatique a perdu de sa pertinence. À celui des pratiques, les mécanismes d'une régulation centralisée sont de plus en plus contestés et la bureaucratie comme support d'une autorité dirigeante fondée sur une légitimité rationnelle-légale ne constitue plus, loin s'en faut, un type idéal.

On le voit, cette double crise n'est pas tant celle d'un espace territorial que celle de la légitimité des structures de gestion de la chose publique héritée des révolutions du XVIII^e siècle et du développement du capitalisme industriel. Il s'ensuit que l'action publique subit une série de recompositions affectant son mode d'organisation, de légitimation et ses modalités d'action.

¹²⁵ J. Chevallier, *op. cit.* ; Z. Bauman, *op. cit.* (1996, 1999), J. Habermas, *op. cit.* ; C. Castoriadis, *op. cit.*

Au plan de son organisation, l'évolution a été largement soulignée par le courant de l'analyse des politiques publiques. Les travaux en la matière sont nombreux, ils soulignent tous l'amointrissement de la puissance tutélaire de l'État. Cette disqualification se résout dans une redistribution territoriale des compétences de l'État au terme d'une double dynamique : décentralisation et intégration dans des espaces supra ou transnationaux. En ce sens, le mouvement institutionnalisé par les lois de 1982 et la construction européenne sont autant de signes d'un dépérissement de l'État dont la légitimité s'effrite comme lieu de structuration et de régulation de la société moderne.

Au niveau de la légitimité, la régulation publique centralisée ne s'impose plus comme une évidence. La nécessité impérieuse d'administrer la chose publique au simple prisme de la rationalité légale ne suffit plus, il faut en légitimer le principe aux yeux des citoyens. La rationalité des choix budgétaires a constitué une première tentative de relégitimation de l'action publique. Il semble aujourd'hui qu'elle se soit déplacée sur le terrain de l'évaluation¹²⁶. Le besoin de justifier l'efficacité et/ou l'efficacéité de l'action publique et d'en diffuser la mesure attribue à l'évaluation une fonction sociale qui est au premier chef de nature légitimante. De la même manière, à travers la dynamique de déconcentration, la mise en œuvre des politiques nationales s'appuie sur un réseau d'acteurs étatiques locaux dont la légitimité se construit aujourd'hui dans l'interaction voire la concurrence institutionnelle avec les autres acteurs des scènes politiques locales.

Au plan des modes opératoires enfin, il découle de ce qui précède qu'on ne fabrique plus les politiques publiques aujourd'hui comme hier. La fragmentation de la légitimité et de l'organisation de l'action publique suppose à l'évidence des changements dans les pratiques. L'évaluation comme support de légitimation limitée est un exemple de ces transformations. La généralisation des modalités « partenariales » en est une autre. Elles irriguent la fabrication et la mise en œuvre des politiques publiques jusqu'au niveau des bénéficiaires des politiques publiques invités aujourd'hui à en être eux aussi les acteurs.

¹²⁶ T. Berthet, « Évaluation, recherche et relégitimation des politiques publiques dans un contexte postmoderne », dans M. Baslé, C. Guignard-Hamon (dir.), *Évaluation et gouvernance. Actes du colloque de Rennes des 15 et 16 juin 2000*, SFE, p. 85-92 ; T. Berthet, P. Cuntigh « Usages politiques et sociaux de l'évaluation en France : une question de légitimation ? Gouvernance et postmodernité », *Communication au colloque de l'AISP*, Québec, 2000.

Au cours de cette première partie, on a esquissé la manière dont le recours aux théories de la postmodernité permet de fournir un canevas compréhensif de l'interaction entre changements sociétaux et transformations de l'action publique. Ce faisant, on aura tenté de mieux saisir en amont de la description des modes de gouvernance les éléments de contexte expliquant son émergence. On situe ainsi la crise de gouvernabilité qui en appuie le développement dans une perspective sociologique plus large. À l'autre bout du spectre, il semble important d'observer les modifications qu'un mode fragmenté de gestion de l'action publique entraîne dans le contenu des politiques sociales.

Immigration et emploi, dérive des agendas et brouillage des institutions

Projet porté lors de mon recrutement au CNRS, les recherches relatives aux politiques locales de l'ethnicité poursuivaient un double objectif. D'une part expliciter les mécanismes selon lesquels les municipalités se sont immiscées dans des champs d'action publique qui relèvent de la compétence étatique et selon quels types de dispositifs. À partir d'une comparaison France/Canada/Italie et de l'observation des politiques conduites à l'égard des populations migrantes dans trois communes (Mérignac, Brossard et Turin), j'ai pu démontrer qu'une analyse en termes de fenêtre d'opportunité permettait, dans chacun de ces environnements institutionnels - au demeurant très différenciés - de mieux comprendre l'investissement des autorités locales dans ce champ. Cette recherche avait aussi pour objectif, et selon une approche davantage sociologique, de cerner les mécanismes d'intégration des immigrants aisés dans les trois pays étudiés. À ce propos j'ai pu souligner un processus d'insertion relativement asymptotique de ces catégories d'immigrants notamment au plan des interactions sociales et de la culture politique. Par contre, il a aussi été possible de pointer des difficultés dans l'insertion professionnelle des migrants aisés qui tiennent tant à des mécanismes de non-reconnaissance des diplômes ou acquis professionnels qu'à des formes de corporatismes de certaines catégories de métiers.

Le premier volet de cette recherche¹²⁸ a permis d'entrer de plain-pied, par l'analyse des politiques publiques, dans l'étude des politiques sociales territorialisées et d'introduire de la sorte une réflexion qui se poursuit dans mes recherches contemporaines sur l'emploi et la formation.

Ces recherches partaient d'une constatation simple : l'intégration des immigrants est une compétence qui échappe aux municipalités au Canada comme en France¹²⁹ or on peut isoler, dans chacun de ces deux pays, des politiques municipales dans ce domaine. Le schéma interprétatif utilisé pour permettre d'étudier, dans deux systèmes politiques distincts, un même phénomène – l'émergence discrète de politiques locales de l'ethnicité¹³⁰ – est issu de l'analyse des politiques publiques et singulièrement de la notion pratique de fenêtre d'opportunité¹³¹.

Pour le cas français, l'argument principal consiste à souligner qu'une approche diachronique de l'évolution des politiques publiques dans le champ migratoire permet de décrire l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité politique pour des programmes d'action municipaux. Ce schéma s'établit en deux temps. Dans un premier temps, les politiques migratoires basculent du champ des politiques économiques et extérieures vers celui des politiques sociales. Ce basculement s'appuie sur le constat que jusqu'au début des années soixante-dix les politiques d'immigration sont essentiellement orientées vers la régulation de flux d'entrants destinés à constituer une main-d'œuvre d'appoint pour le système économique. La politique envers les étrangers consiste ainsi principalement en une gestion diplomatique des relations avec les pays de départ en une série de mécanismes d'ajustement aux besoins du système économique. Avec la fermeture des frontières en 1974, l'immigration existante se sédentarise et appelle logiquement une attention au phénomène du regroupement familial qui

¹²⁷ T. Berthet, C. Poirier, « Politiques locales d'intégration et immigrants aises, une comparaison France-Québec », *Politiques et Sociétés*, 19(2-3), 2000.

¹²⁸ Conduite avec l'appui du programme de recherche Pouvoir et Territoire (Conseil régional d'Aquitaine, CERV), cette recherche a été menée en collaboration avec Christian Poirier.

¹²⁹ L'exemple italien est ici laissé de côté du fait, notamment, de l'absence d'un modèle national d'intégration des migrants stabilisé au moment de l'enquête conduite à Turin grâce à l'aide d'Enrico Allasino, chercheur à l'IRES-Piémont. Le volet italien de cette recherche est présenté dans T. Berthet, « Nell'angolo morto delle politiche pubbliche : gli immigrati benestati », *Informa IRES*, décembre 1998, 2, p. 51-62.

¹³⁰ T. Berthet, « Doit-on parler de politiques locales de l'ethnicité ? » dans R. Balme, A. Faure, A. Mabileau, *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

¹³¹ Y. Mény, J.-C. Thoenig, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989, p. 162 ; P. Muller, *Politiques Publiques*, Paris, PUF, 1990 ; R.W Cobb, et C.D. Elder, *Participation in american politics: The dynamics of agenda building*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1975 ; John.W Kingdon, *Agenda, alternatives and public policies*, Boston, Little Brown and Company, 1984 ; P. Garraud, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'année sociologique*, 40, 1990, p. 17-41.

sera autorisé peu après. La question qui domine dès lors n'est plus celle d'une politique d'immigration fondée sur la régulation des flux mais d'une politique d'intégration pensée en termes de stock. La problématique du séjour des étrangers dérive ainsi vers le champ des politiques sociales.

Or au début des années 80 s'opère un second basculement : celui des politiques sociales dans le domaine des politiques territoriales. À l'issue d'une série de réformes portées par les rapports Schwartz, Dubedout, Bonnemaïson et les lois de décentralisation, les politiques sociales vont trouver dans une mise en œuvre territorialisée les voies du redéploiement d'un État social en perte de vitesse.

Au Canada, on peut établir le même constat d'une configuration socio-institutionnelle favorable à l'immixtion des municipalités dans le champ migratoire. Les cadres de cette configuration sont certes différents du cas français. Ils s'inscrivent dans un contexte marqué par la dimension fédérale du pouvoir d'État et le caractère structurant des relations interethniques. La légitimation de l'intervention municipale dans un champ de compétence partagé entre entités fédérées et fédération où le Québec occupe une position de force puisqu'il dispose, en vertu d'une série d'ententes fédérale/provinciales, de la possibilité de sélectionner et intégrer les immigrants. Cette légitimité opère sous l'influence de deux dynamiques habilitantes : les relations entre les paliers provincial et municipal allant dans le sens d'une autonomie des municipalités et d'une légitimation de leur rôle de concertation, d'une part, et les incitations d'organismes publics et parapublics, d'autre part. Confrontées en première ligne aux relations interethniques comme leurs analogues hexagonales, les municipalités québécoises bénéficient d'un cadre institutionnel leur permettant d'étendre leur action au champ migratoire. C'est le cas notamment d'une série de lois provinciales sur l'organisation et le champ de l'action municipale¹³². Un certain nombre d'organismes publics ou parapublics (Fédération canadienne des municipalités, Commission des droits de la personne du Québec, Conseil des communautés culturelles ou Union des municipalités du Québec notamment) vont de leur côté militer pour l'implication des communautés dans les

¹³² La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (projet de loi 125), adoptée en 1979 fournit aux municipalités la possibilité d'étendre leur champ de compétence par l'entremise d'une concertation supralocale relative à des matières qui ne leur sont pas formellement transférées. Rappelons également que le *Code municipal* (qui s'adresse aux municipalités de moins de 2 000 habitants) et la *Loi sur les cités et les villes* (qui s'adresse aux municipalités de plus de 2 000 habitants) attribuaient déjà aux autorités municipales la capacité d'investir des domaines laissés vacants par l'absence des autorités provinciale ou fédérale. C'est en partie pour cette raison que les municipalités pourront s'occuper de questions liées à l'intégration des immigrants.

relations interethniques. Ces incitations inviteront les municipalités métropolitaines suivies par des communes de plus petite taille à installer des mandats spécifiques au sein de leur exécutif et à développer des organismes de concertation avec les communautés immigrantes.

Pour autant, les politiques migratoires ne vont pas suivre institutionnellement les voies de ce double basculement. Elles demeurent, en France, dans la logique du compromis fondateur de 1945, de la compétence de l'État central ; tout comme au Canada où les provinces et l'État fédéral se partagent toujours la responsabilité de cette politique. Mais ce double mouvement découvre un espace de légitimité pour que les collectivités locales, désireuses de s'emparer de la question des relations interethniques, puissent s'en saisir par extension de leurs compétences en matière sociale. Plus souple qu'un transfert de compétence, la notion de fenêtre d'opportunité – qui travaille à partir de la légitimité à agir plutôt que l'injonction – permet d'expliquer la mobilisation de certains acteurs politiques locaux sur ce champ.

La deuxième interrogation animant cette recherche concernait le contenu des politiques locales d'immigration. Ces politiques étaient-elles innovantes, se démarquaient-elles des assertions du modèle national d'intégration ?¹³³ Pour la France cette interrogation concernait notamment la faculté pour les politiques locales à prendre en charge des démarches différentielles. Pour le Québec, il s'agissait de cerner comment les politiques municipales s'inséraient entre multiculturalisme fédéral et interculturelisme provincial¹³⁴. Les enquêtes conduites sur chaque site (Montréal et Brossard) ont permis de souligner une forte « dépendance au sentier »¹³⁵ des politiques locales. Elles s'inscrivent de plain-pied dans la logique universaliste et non discriminatoire en France et dans la perspective interculturelle portée par le gouvernement du Québec – en charge rappelons-le des affaires municipales et de l'intégration des migrants dans le fédéralisme canadien –.

Le troisième niveau d'interrogation plus sociologique celui-là tendait à mieux cerner les modalités d'intégration d'une catégorie souvent placée dans l'angle mort des politiques

¹³³ T. Berthet, « La politique locale de l'immigration entre références culturelles nationales et préférences des politiques locales », dans J.P. Augustin, C. Sorbets, *Valeurs de société. Préférences politiques et références Culturelles*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, p. 168-188.

¹³⁴ L'interculturalisme se caractérise par un dosage d'assimilationnisme et de multiculturalisme. Il est défini en 1990 par trois grands principes : le Québec est une société démocratique et pluraliste dont le français est la langue commune. Plus récemment le gouvernement québécois ajoute un cadre civique commun sous-tendant une citoyenneté pluraliste évitant les particularismes.

¹³⁵ P. Muller, Y. Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998, p. 132 et suivantes.

d'immigration en France : les migrants des PCS moyennes et supérieures¹³⁶. Courtisées au Québec, méconnues en France ces catégories d'immigrants demeurent peu étudiées. Leur mode d'intégration est supposé asymptotique et s'effectuer par capillarité avec la société d'accueil. Les entretiens conduits auprès de ménages issus de ce segment de l'immigration dans les agglomérations bordelaise et montréalaise ont permis de dresser une série de constats. Si le principe d'une faible importance de l'ethnisation des rapports sociaux concernant ces catégories a bien été confirmé des deux côtés de l'Atlantique, il a été possible de démontrer que l'accession à l'intégration politique était beaucoup plus limitée en France qu'au Québec du fait des systèmes civiques différemment ouverts. Enfin, il est apparu clairement que le point principal d'achoppement dans le processus d'intégration des immigrants aisés concernait leur insertion professionnelle. Les phénomènes de déclassement, de non-reconnaissance des diplômes, de corporatisme des professions et de discriminations diverses ont été régulièrement soulignés au cours de nos entretiens. Ce dernier point ouvre la voie d'une série de recherches qui restent à conduire sur l'insertion socioprofessionnelle des migrants aisés. Elles pourraient conduire à établir rapidement un lien entre politiques migratoires et politiques de formation professionnelle et d'emploi.

Ce point n'est pas le seul d'ailleurs qui permet d'établir une relation entre ces champs de recherche. On peut ainsi souligner que le double basculement des politiques d'immigration vers les politiques sociales territorialisées et l'espace de légitimité qu'il ouvre aux municipalités peut s'appliquer avec pertinence aux politiques d'emploi. En effet, on peut soutenir – toujours pour expliciter l'implication des communes dans le champ de politiques de l'emploi qui demeurent de la compétence de l'État central – que les politiques d'emploi du fait de la crise économique longue ont, elles aussi, subi ce double basculement. Ce dernier s'est traduit par le passage de l'emploi de la régulation économique à une question sociale territorialisée avec, comme principe directeur, le modèle des politiques d'insertion. Finalement, on pourra aussi s'interroger sur ce paradoxe français qui place les politiques d'immigration sur un axe non différentialiste proche des principes du modèle français d'intégration quand, dans le même temps, les politiques d'emploi sont ouvertement construites sur des mécanismes de discrimination positive liés aux territoires et aux publics. En visant à opérer des effets contre-sélectifs et contracycliques sur la file d'attente du

¹³⁶ T. Berthet, « Dans l'angle mort des politiques publiques : les immigrants aisés » dans E. Ritaine, *Le territoire au miroir de l'itinéraire*, Bordeaux, Cahiers du CERVIL, mai 1998, p. 207-227 ; T. Berthet, « L'immigrant aisé

chômage, la politique d'emploi française s'est saisie de catégories particulières de public (femmes, jeunes, chômeurs de longue durée) là où la politique d'intégration des migrants se devait d'ignorer toute forme de discrimination entre catégories d'individus. Ces interrogations fournissent la trame d'un futur projet de recherche qui permet de lier recherches passées et présentes dans une trame analytique orientée autour de l'étude des modes de gouvernance des politiques sociales.

La gouvernance des politiques d'emploi et de formation professionnelle en cinq récits

Les transformations qu'entraîne l'activité de production de politiques publiques, si elles ont été largement décrites pour ce qui tient aux modalités de construction de la décision publique, n'ont pas fait l'objet d'une attention aussi soutenue pour ce qui concerne leur contenu. Il me semble pourtant pertinent de s'interroger plus avant sur ce que la gouvernance comme processus a pu changer dans l'économie même des dispositifs d'action publique concernés dès lors qu'on saisit ce concept dans la mise en perspective d'une « postmodernisation » des politiques publiques. Je m'appuierai, pour ce faire, sur la notion de récit de politique publique¹³⁷ pour rendre compte des systèmes de représentations en émergence dans les champs des politiques d'emploi et de formation professionnelle. Cette notion de récit s'inscrit dans l'économie épistémologique de la mouvance postmoderne au sens où la mise en crise des systèmes de représentations stabilisés dans une société qui subit un processus de différenciation croissante implique que s'y substituent des systèmes de légitimation fragmentaires, parfois sectoriels. Elle nous permettra par ailleurs de mettre en valeur la manière dont ces systèmes de représentations influent sur le contenu des dispositifs. Pour illustrer ce propos, j'utiliserai cinq exemples tirés de mon champ d'analyse : les politiques d'emploi et de formation. Ces exemples constituent quatre doubles niveaux d'observation des changements de l'action publique que je souhaite mettre en valeur et cinq figures d'acteurs. Le premier niveau est celui des collectivités locales et de leur positionnement comme acteur dans un système politique en fragmentation, il renvoie à la dynamique de territorialisation. Le second est celui des experts venant étayer les modes de légitimation des politiques construits sur l'usage de la connaissance objectivée. Le troisième celui des agents chargés de la mise en

dans la ville » dans N. Haumont, J.P. Lévy, *La ville éclatée, quartiers et peuplement*, Paris, L'Harmattan, p. 145-160.

œuvre des politiques qui deviennent des acteurs prestataires de service, il permet d'aborder la dynamique de désinstitutionnalisation et la question de la légitimité des acteurs. Le quatrième est celui des opérateurs externes au gouvernement qui supportent la sous-traitance de l'action publique. Le dernier est celui des bénéficiaires de ces politiques qui sont invités à devenir acteurs de la mise en œuvre des politiques : je soulignerai ici de manière plus sectorielle le rôle de la dynamique d'individualisation.

*Territorialisation : la région acteur pivot des politiques de formation professionnelle*¹³⁸

Le premier exemple illustrant ces transformations est celui de la décentralisation que j'aborde à travers les trois phases d'évaluation de la loi quinquennale déléguant la formation professionnelle des jeunes aux conseils régionaux¹³⁹. Cette loi vient prolonger la compétence générale attribuée en 1983 aux régions et place la collectivité territoriale au cœur du système régional de formation professionnelle. Les trois phases d'évaluation constatent que, conformément à la volonté du législateur, le Conseil régional est « reconnu » comme acteur pivot de ce système régional. Je reviendrai ultérieurement sur l'importance de la reconnaissance dans le statut d'acteur. Ce qui m'intéresse en premier lieu dans l'exemple de la décentralisation de la FP, c'est la question de la territorialisation de l'action publique.

Le récit de la territorialisation de l'action publique dans le champ de la formation professionnelle se donne à voir comme une approche plus fine des problèmes sociaux que la définition de grands modèles nationaux applicables en tous lieux à l'échelle de l'hexagone. L'incapacité de l'État à se départir d'une approche centralisée des rapports sociaux pour mieux embrasser les dynamiques locales différenciées explique pour une large part sa disqualification. L'espace et la population nationale n'apparaissent plus, aux décideurs publics comme à ceux chargés de la mise en œuvre de ces politiques, comme les seules catégories pertinentes d'intervention. La définition de programmations nationales et univoques pour les politiques d'éducation et de formation est une logique d'action aujourd'hui largement obsolète. Elle cède la place à une approche individualisée et contextualisée des actes pédagogiques ainsi qu'une construction de l'offre de formation ordonnée selon une plus grande proximité

¹³⁷ C.M. Radaelli, « Logiques de pouvoir et récits dans l'Union Européenne », *Revue Française de Science Politique*, 50(2), avril 2000 ; R.A.W. Rhodes, M. Bevir, *op. cit.*

¹³⁸ T. Berthet (Dir.), *Les régions et la formation professionnelle*, Paris, LGDJ, 1999.

¹³⁹ T. Berthet, P. Cuntigh, L. Gayraud, « Chronique d'une décentralisation » dans M. Bel, L. Dubouchet, *Décentralisation de la formation professionnelle : un processus en voie d'achèvement ?*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2004.

aux marchés du travail locaux. La décentralisation a, dans cette perspective, remis largement en cause les systèmes de représentations précédents de la formation professionnelle qui la reliaient traditionnellement à une mission civique et de seconde chance pour les exclus de l'enseignement général. La territorialisation affecte à la politique de formation professionnelle un objectif d'accompagnement du développement économique local et d'aménagement du territoire¹⁴⁰. Elle renvoie, de ce point de vue, la formation professionnelle à un sous-secteur de l'action économique et renforce l'adéquationnisme des politiques de formation professionnelle.

*Expertise : la légitimation appuyée sur la connaissance objectivée*¹⁴¹

Par ailleurs, à une action publique plus diversifiée et multiforme correspond logiquement une demande de connaissance de la réalité sociale plus fine. Cette demande de connaissance et d'expertise se rend à plusieurs motifs. Une raison d'efficacité d'abord puisque la territorialisation des politiques publiques est supportée par un référentiel managérial qui dicte aux territoires une plus grande efficacité que le territoire (national). Une logique technicienne ensuite : la crise de l'État moderne a pour conséquence que la décision publique ne s'impose plus en soi, et depuis le centre, par la qualité et la vertu des décideurs en charge de gérer l'intérêt public. Elle doit être justifiée *ex-ante* (expertise préalable à la construction de la décision) et *ex-post* (évaluation) par un avis technique qui atteste la pertinence de l'action. La gouvernance des politiques publiques telle qu'elle émerge de la mise en difficulté de l'État providence et de ses capacités régulatrices entraîne de nouvelles formes de médiation sociale et des pratiques de gouvernement renouvelées qui accroissent la demande d'information nécessaire à la conduite de l'action publique. La construction de systèmes localisés et performants d'information sur les marchés du travail, l'offre de formation et les besoins du public constituent un impératif fort des politiques territoriales de formation. La maîtrise de l'information devient ainsi une ressource centrale pour s'imposer comme « acteur pivot » dans un système de gouvernance. En terme d'acteur, la figure qui émerge est celle de l'expert (consultant ou chercheur) venant instrumenter la relation technicien/élu dans la décision politique locale. L'analyse du développement de l'expertise auprès des pouvoirs publics en

¹⁴⁰ T. Berthet, L. Gayraud, « Gouverner l'action publique aux marges, l'exemple de l'orientation professionnelle » dans M. Bel, O. Mériaux, P. Méhaut, *La décentralisation de la formation professionnelle en France. Quels changements dans la conduite de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

¹⁴¹ T. Berthet, A. Richard, « L'expertise territoriale, un enjeu dans les nouvelles configurations d'acteur », dans M. Vernières, J. Timotéo, *Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Céreq, 2002.

France soulève la question des rapports qu'entretiennent savants et politiques dans le développement de l'État moderne et des inflexions récentes introduites par le mouvement de territorialisation de l'action publique.

Si la demande d'expertise locale s'est fortement développée en accompagnement de la territorialisation des politiques sociales – et singulièrement des politiques de formation – il faut aussi noter une multiplication des lieux d'expertise. Dans le champ de la formation, au-delà du cas des OREF¹⁴², il faut mentionner de ce point de vue les différents services d'étude des administrations déconcentrées (DRTEFP¹⁴³, Rectorat, Préfecture) et des agences déconcentrées (ANPE, AFPA) dépendant du ministère du Travail, les structures consultatives et notamment le CESR¹⁴⁴ ainsi que les différents observatoires portés par les milieux professionnels (branches, universités). Autant d'acteurs qui développent ou mobilisent de l'expertise sur la relation formation-emploi. Les difficultés tiennent ainsi de moins en moins à la carence d'information et d'expertise qu'à la profusion et la nécessité d'articuler ces différentes sources. En effet, les constats portés depuis l'évaluation de la loi quinquennale comme depuis la pratique quotidienne de la recherche dans ce champ montrent bien la faible articulation quant ce n'est pas la redondance des diverses activités d'expertise. La conjonction d'une demande croissante d'information fine sur les territoires, les dispositifs d'action et les bénéficiaires est nécessaire pour soutenir une action publique protéiforme construite dans le cadre de la gouvernance. On passe ce faisant d'une production d'action publique centralisée et planifiée à une production d'action publique distribuée en flux tendu par des catégories diversifiées d'acteurs.

*Désinstitutionnalisation : acteurs des politiques d'emploi, ex-agents du ministère du Travail*¹⁴⁵

Le troisième récit que j'aborderai ici est celui de la transformation de l'action des services de l'État central et plus particulièrement de la déconcentration. La crise de légitimité de la régulation centralisée sur laquelle s'est construit l'État moderne conduit à en réévaluer les

¹⁴² Observatoire régional emploi formation. Les Oref ont été créés en 1988 dans le cadre de la négociation des contrats de plan État-Région pour accompagner la décentralisation et la déconcentration en fournissant des outils de diagnostic et de prospective aux décideurs régionaux.

¹⁴³ Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

¹⁴⁴ Conseil économique et social régional.

¹⁴⁵ T. Berthet, « Les acteurs de la politique de l'emploi », Communication au séminaire général du CERVVL, *Être reconnu acteur*, multigraphié, Bordeaux, mars 2002.

modalités d'organisation et d'action. La rhétorique de la modernisation de l'État est de ce point de vue centrale, elle innerve le discours politique depuis plus de deux décennies. Parmi les différentes modalités destinées à promouvoir cette modernisation (qui s'apparente en fait au démembrement de l'État-providence), la déconcentration occupe avec l'évaluation une place centrale. C'est depuis les politiques de l'emploi que je les observe ici.

Ce qui est marquant au premier abord, c'est la dimension procédurale de cette dynamique. Tout ce passe comme si on répondait à une crise de sens par des transformations organisationnelles et procédurières, comme si l'effcience accrue pouvait devenir gage d'une légitimité plus forte. L'effritement des horizons de signification se traduit par une concentration sur les modes de faire. Ce que Jürgen Habermas traduit ainsi : « l'accent qui était mis sur la volonté souveraine concrètement incarnée dans des personnes et des actes électoraux, dans des organismes et des votes, l'est maintenant sur certaines exigences procédurales relatives aux processus de communication et de décision. Du même coup, le lien conceptuel entre la légitimation démocratique et les formes bien connues de l'organisation étatique se desserre »¹⁴⁶.

Du point de vue de l'action publique, on se concentre donc sur les manières de la conduire comme compensation procédurale à la perte de sens. C'est dans ce contexte que la notion d'acteur prend tout son poids. En effet, dans la logique de déconcentration, l'accent est mis sur la participation des agents de l'État à des mécanismes de gouvernance croisés où ils interviennent dorénavant à titre d'acteur plutôt que d'agents. La différence est significative et témoigne à elle seule d'une large part des changements qui affectent l'action publique. Le passage d'agent à acteur souligne le fait que les représentants de l'administration d'État n'interviennent plus dans le même cadre qu'auparavant. La perte de centralité de l'État dans le champ des politiques sociales, et singulièrement dans celui des politiques d'emploi, a considérablement modifié le contexte, les modalités et la finalité de son action.

La décentralisation a atomisé les lieux de décision et multiplié les intervenants à la chose publique. Même dans un champ comme celui des politiques d'emploi pourtant préservé de toute délégation de compétence vers les collectivités locales¹⁴⁷, l'action des administrations déconcentrées est confrontée à des concurrences interinstitutionnelles fortes y compris au sein

¹⁴⁶ J. Habermas, *op. cit.*, 2000, p. 122.

¹⁴⁷ Sauf à considérer la formation professionnelle au titre d'une politique active de l'emploi.

même des organismes d'État (cf. SPE). Du coup, les *street level bureaucrats* français n'agissent plus comme agents d'un appareil administratif dominant, ils interviennent dans un jeu plus complexe où ils doivent se faire reconnaître par l'importance de leur action plus que par le poids de leur institution.

C'est au fond à un processus de désinstitutionnalisation qu'on peut se référer¹⁴⁸. Le développement de la gouvernance dans le champ de l'emploi a en premier lieu signifié que les services d'État ne sont plus une institution omnipotente du champ, qu'ils doivent négocier leur légitimité en termes de capacité d'intervention plus que d'autorité instituée. C'est bien ainsi en termes de reconnaissance d'une capacité à infléchir les politiques publiques qu'émerge la notion d'acteur dans ce contexte. Le statut d'*agent* des services déconcentrés est dépassé par celui d'*acteur* qui, par isomorphisme avec les transformations globales évoquées plus haut, passe d'une légitimité instituée au titre de l'autorité de l'État à une légitimité procédurale « bargainée » dans des systèmes de décision polycentrique. Ce processus de désinstitutionnalisation se complète d'une dynamique de réinstitutionnalisation de l'action publique dans des arènes décisionnelles complexes et multiples. Cette forme de désinstitutionnalisation engage la responsabilité des acteurs au plan individuel alors que la légitimité de l'agent s'appuyait sur la responsabilité de son institution d'appartenance. On rejoint ce faisant une dynamique plus globale d'individuation des politiques qui touche de la même manière les bénéficiaires des dispositifs.

*Privatisation de l'action publique : les opérateurs externes des politiques d'emploi*¹⁴⁹

Fruit des réflexions conduites au sein d'une instance d'évaluation du Commissariat général du plan, cette partie évoque la question complexe de l'externalisation des politiques publiques, c'est-à-dire de l'implication d'acteurs non gouvernementaux dans la conduite de l'action publique. Ce faisant, nous sommes au cœur de la gouvernance en ce qu'elle se réfère en premier lieu à l'association d'acteurs périphériques (agences publiques, acteurs parapublics)

¹⁴⁸ « (L)es institutions sont définies comme des phénomènes sociaux, impersonnels et collectifs, présentant permanence, continuité, stabilité. Toute société est caractérisée par un ordre, supérieur aux individus et aux groupes, qui assure cohésion, réalise son intégration et fonde sa pérennité. Les institutions sont l'expression et la garantie de cet ordre : dotées d'une consistance propre, détachées des volontés qui les ont fait naître et installées dans la durée, elles imposent leur loi aux membres de la société, en modelant les pensées et les comportements ». J. Chevallier « L'analyse institutionnelle », dans *L'institution*, Centre universitaire de recherches administratives, 1981, p. 6-7, Paris, PUF cité dans J. Leca, M. Gravit, *Traité de Sciences Politiques*, T. 4, PUF, 1985, p. 63.

¹⁴⁹ T. Berthet, P. Cuntigh, « L'insertion entre deux chaises. L'économie sociale et la politique de l'emploi », dans X. Itçaina, R. Lafore, C. Sorbets, *Un monde en quête de reconnaissance. L'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004.

ou extérieurs (partenaires sociaux, milieu associatif, etc.) à l'appareil gouvernemental dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques. On évoque régulièrement cette dimension comme une caractéristique centrale des évolutions affectant l'action publique. Ce faisant, on tend à réifier des pratiques souvent désordonnées et à conférer de manière normative un sens politique à ce qui relève avant tout d'un souci de gestion. Le récit ainsi construit voit dans l'externalisation des politiques publiques un élément d'affaiblissement de la capacité d'intervention de l'État et pour le dire brusquement une forme de privatisation de l'action publique s'inscrivant dans une mouvance néolibérale. Le fait de tenter de saisir cette dynamique dans une perspective évaluative tend à lui conférer le statut de politique publique. Or, rien n'est moins sûr. Si on se réfère au sens qu'en donnent habituellement les analystes des politiques publiques, on considère qu'une politique publique se caractérise par les cinq éléments suivants : un ensemble de mesures engageant un cadre général d'action qui dépasse le seul niveau d'agrégation de mesures isolées pour conférer une cohérence d'ensemble se fondant sur une dimension d'allocation autoritaire basée sur le monopole de la puissance publique s'adressant à un public ou une série de publics et représentant un choix entre plusieurs alternatives, une décision publique¹⁵⁰. Il apparaît clairement à cet égard que le recours à des opérateurs externes dans la mise en œuvre des politiques d'emploi ne saurait être considéré comme une politique publique. La dimension fragmentaire et essentiellement procédurale ainsi que l'absence d'une cohérence d'ensemble de cet ensemble de dispositions gestionnaires ne permet pas d'en donner une lecture qui puisse l'apparenter à un programme d'action publique.

Si une telle démarche ne s'inscrit pas dans un cadre stabilisé qui puisse en faire une politique notamment dans sa dimension stratégique, il faut bien s'en remettre à des explications de contexte pour comprendre les motifs d'une telle procédure d'externalisation. Pour ce qui concerne le cas de l'externalisation des politiques d'emploi, il apparaît de manière sensible qu'un ensemble de données contextuelles fournit le cadre d'une fenêtre d'opportunité rendant légitime le recours à des opérateurs externes. Le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit le recours à ces opérateurs est marqué par le double mouvement de décentralisation et de déconcentration où le territoire s'apparente à un marché concurrentiel au sein duquel les partenariats et les réseaux se composent et se recomposent au gré des besoins, orientés par une responsabilisation accrue des acteurs à la recherche d'une efficacité maximale de l'action. Le contexte économique demeure marqué, en dépit de phases alternées de croissance et de

¹⁵⁰ Y. Mény, J.C. Thoenig, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.

récession, par la prééminence politique du chiffre du chômage. Le contexte sectoriel est donc logiquement marqué par la complexification croissante qu'impose le souci d'apporter des réponses individualisées dans un contexte de chômage de masse. Au sein de ce triple niveau de contexte, la mobilisation d'opérateurs externes apparaît comme un moyen de démultiplier la surface d'action de l'État et de son administration de l'emploi sans en augmenter le nombre de fonctionnaires.

Sans rentrer plus avant dans le détail des motivations justifiant le recours à des opérateurs externes dans les politiques d'emploi, on évoquera ici quelques traits de nouvelles figures professionnelles qui émergent dans la conduite de l'action publique.

Côté État, ce mouvement démontre une évolution notable des professionalités au sein de l'administration de l'emploi qui passe *grosso modo* du statut de metteur en œuvre de mesures à celui de commanditaire, contrôleur. Les fonctions d'opérationnalisation des dispositifs tendent à se rétracter au profit de fonctions d'animation, de sous-traitance, de financement, de contrôle et d'évaluation. Ces transformations des métiers de l'administration centrale et surtout déconcentrée ne sont pas assumés de la même manière par les différents acteurs du Service Public de l'Emploi. Deux figures émergent nettement. Celle des agents du ministère de l'Emploi héritiers d'une culture administrative marquée par le centralisme bureaucratique et qui peine à s'adapter à ces nouvelles formes de management public. Celle des agents de l'ANPE où la pratique d'une relation de clientèle aux demandeurs d'emploi et d'offreur de service aux entreprises rend la transformation moins drastique. De fait à l'ANPE une véritable doctrine de la délégation est à l'œuvre qui distingue différents niveaux d'activités sous-traitance, cotraitance et partenariat dans le cadre des contrats de progrès.

Côté opérateurs, deux univers se distinguent selon une ligne de clivage assez nette et rendue encore plus saillante par la réforme du Code des marchés publics. D'un côté des organismes parapublics institutionnalisés (CNASEA¹⁵¹, AGEFIPH¹⁵², Missions locales) qui sont des partenaires habituels de l'administration de l'emploi et dont les relations sont fortement institutionnalisées dans des cahiers des charges précis (cf. Missions locales opérateurs de TRACE¹⁵³). De l'autre, une myriade de petits opérateurs territorialisés que leur faible surface

¹⁵¹ CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles. Le CNASEA s'est vu confier la responsabilité du paiement d'une série de mesures de la politique de l'emploi, notamment dans le cadre des contrats aidés du secteur non-marchand.

¹⁵² AGEFIPH : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

¹⁵³ TRACE : TRajet d'ACcès à l'Emploi (mesure de la politique de l'emploi destinée aux jeunes en situation difficile).

financière rend vulnérables à l'intensité des financements publics dont la variation peut avoir un effet immédiat sur la survie ou l'orientation de l'action (cf. GEIQ 24)¹⁵⁴.

*Individualisation : l'individu acteur de sa formation et de son insertion*¹⁵⁵

Le dernier récit que je souhaite évoquer ici relève lui aussi d'une dynamique de transformation de l'action publique et illustre une dernière figure d'acteur : celle des usagers des politiques. C'est un récit, une figure et des processus qui renvoient à des transformations profondes des relations et de la reproduction sociales. Je l'illustrerai ici depuis une notion tirée à la fois des politiques d'emploi, de formation et d'éducation : celle de parcours individualisé.

Témoignant, d'un autre point de vue, des changements affectant l'État-providence en France, on pourrait dire que la figure du destinataire des politiques publiques évolue au même titre que l'image de celui qui a, en sa charge, leur mise en œuvre. On peut illustrer ce changement par un autre glissement sémantique qui fait passer du bénéficiaire à l'utilisateur des services publics d'éducation et d'emploi. En d'autres termes, il est aujourd'hui attendu du destinataire des politiques sociales qu'il contribue, par son action, à leur mise en œuvre. Ainsi, à l'opposé de l'assisté social stigmatisé pour son anomie, émerge l'image de l'utilisateur des programmes sociaux qui participe à leur mise en œuvre par une action stratégique individuelle¹⁵⁶. Le récit ainsi construit place l'action de l'individu au cœur de l'efficacité de ces dispositifs ; les politiques d'emploi et de formation se cantonnant dès lors à un « accompagnement social » qui place les agents des SPE en situation de prestataires de service faisant de leurs bénéficiaires des clients.

Au cœur de ces changements, on trouve la notion de parcours individualisé de formation et d'insertion. Pour résumer brièvement cette notion, on dira qu'elle consiste à amener l'individu à formaliser un projet d'itinéraire vers l'emploi incluant des séquences de resocialisation, de formation, de travail, etc. L'accompagnement a donc pour fonction d'aider la personne à identifier ses besoins et construire les étapes de son parcours propre vers l'emploi. Cette logique s'adresse en premier lieu aux individus les plus exposés. On a ainsi considéré que les

¹⁵⁴ GEIQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification.

¹⁵⁵ T. Berthet, « Introduction », dans T. Berthet (dir.), *Des emplois près de chez vous. La territorialisation des politiques d'emploi en questions*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, à paraître en 2005.

¹⁵⁶ La notion d'employabilité renvoie à la responsabilité individuelle du chômeur quant à sa position sur le marché du travail alors même que cette situation est intimement liée à la configuration générale de ce marché, son employabilité sera d'autant plus grande que la courbe du chômage tendra à s'infléchir.

individus les mieux socialisés construisent eux même cette démarche au sein du système général d'enseignement. Il peut pourtant paraître aberrant de demander aux plus désocialisés de se projeter vers l'avenir et de construire un itinéraire dans le dédale des dispositifs d'emploi et de formation. Qui plus est, cette démarche d'individualisation de la formation s'est généralisée et passe au champ de l'éducation selon un processus classique qui fait de la formation professionnelle un champ d'expérimentation et d'innovation pour l'enseignement général. De la sorte, c'est aujourd'hui à titre de méthode pédagogique privilégiée que se développe l'individualisation des pratiques formatives (cf. manuels et instructions du ministère de l'Éducation nationale). Si les politiques de formation, formatées depuis le centre pour une mise en œuvre homogène sur l'espace national se trouvent disqualifiées d'un point de vue territorial par la nécessité de prendre en compte l'hétérogénéité des marchés locaux du travail, elles le sont aussi du point de vue des bénéficiaires par le besoin d'individualiser les actes pédagogiques auprès de publics-usagers des dispositifs d'emploi et de formation.

Ce changement a des implications qui, à mon sens, dépassent de très loin le seul niveau de l'ingénierie pédagogique. Le développement de l'individualisation des parcours d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle vient en effet télescoper la fonction reproductive de l'éducation. Le modèle classique d'enseignement étatisé et homogène hérité des lois Guizot vient se diluer dans l'adaptation de la pédagogie aux individualités et témoigne de la crise profonde des récits ayant durablement fondé la modernité. À travers cette dynamique, qui tend à transformer les bénéficiaires en acteurs des dispositifs d'emploi et de formation, on peut souligner l'expression d'un changement sociétal plus large qui atteste de l'intérêt d'articuler les récits de politiques publiques avec les évolutions des systèmes de représentations organisés structurant la société.

CONCLUSION :

À l'heure où j'entame ces ultimes lignes, on extrait du ventre de la terre le dernier fragment de charbon de l'industrie minière française. Fin d'une ère, celle de l'industrie moderne et de la figure emblématique de la gueule noire incarnant à elle seule le monde ouvrier. Fin d'une période où le travail s'incarnait dans la souffrance physique, le froid, l'obscurité et la pauvreté septentrionale. À ce symbole du travail moderne disparaissant se substitue progressivement celui du travail postfordiste, technologique, lumineux et propre, hybridant secteurs, vie privée et professionnelle dans un style plus Silicon Valley que bassin de Longwy. Cet épiphénomène ne suffit pas, à lui seul, à vérifier l'hypothèse de la postmodernité mais il témoigne à sa manière des changements profonds qui affectent simultanément les dynamiques politiques, sociales, économiques et culturelles des sociétés occidentales. Si on fait l'hypothèse que l'activité du/des/de la politique ne se situe pas dans une bulle hermétique à ces évolutions, alors il est sans doute pertinent de suivre quelques-unes des pistes qu'offrent les théories de la postmodernité. C'est du moins ce que j'ai tenté à titre d'hypothèse ici. Il me semble que le voyage a été fructueux. J'ai le sentiment, en clôturant cet exercice académique au fond stimulant, qu'il me reste entre les mains plus de questions que de réponses apportées. C'est plutôt bon signe. Beaucoup de points restent à approfondir, à étayer, à développer, à critiquer aussi. La postmodernité offre, pour moi, des perspectives d'interrogations heuristiques. Établir des passerelles entre recherches sur l'immigration, la formation professionnelle et l'emploi, engager plus nettement un travail réflexif sur les cadres normatifs qui guident les évolutions contemporaines de l'État-providence et de ses politiques publiques, représente autant de voies qui s'ouvrent pour des recherches à conduire ou à animer.

Animer des recherches et transmettre ses acquis professionnels est bien ainsi le sens de la direction de recherche. C'est du moins ce que j'essaie de faire, sans y être encore habilité, au sein de l'équipe que j'ai créée et que je dirige depuis six ans : le Centre associé CERVL-Céreq. C'est depuis cette expérience singulière que le retour sur le métier s'impose pour conclure cet exercice qu'il a ouvert.

La direction de recherche est un apprentissage long et parfois difficile. Il ne se construit pas que dans la position rassurante parce que surplombante du directeur de thèse.

Diriger une thèse est un art complexe et subtil, une maïeutique sur mesure construite dans une relation « dialogique ». Il se nourrit de l'expérience de la recherche et de la connaissance du milieu. Il a pour ambition de former un égal (à tout le moins). C'est une relation enthousiasmante si on la pousse au-delà du rituel désincarné, une didactique authentique de

l'apprentissage au sens fort de ce terme : celle du maître envers son apprenti, où ce dernier peut déjà manger à sa table et pourra, un jour, signer son ouvrage.

Mais si on considère que la direction de recherche est plus vaste que cette belle relation interindividuelle, qu'elle embrasse la direction d'une équipe, la conduite de contrats de recherche, d'études et d'expertises et la participation à la vie collective d'une unité de recherche, alors les compétences nécessaires sont plus larges. C'est prendre place dans une institution polyarchique et ses divers niveaux de jeux stratégiques, savoir s'insérer dans un groupe et animer sa dynamique collective, négocier ces intérêts dans des instances diverses. C'est surtout écouter, comprendre, respecter, décider et faire s'épanouir en cela tous et chacun.

Les vagues successives de modernismes, toujours définitifs et toujours dépassés, nous captivaient un temps, parfois de force, puis nous revenions à nos oliviers qui gelaient tous les soixante-quinze ans.

Pierre Magnan.

Le mystère de Séraphin Monge.

BIBLIOGRAPHIE

Ake, C., *A theory of political integration*, Homewood, The Dorsey Press, 1967.

Albertini, M., *L'idée de Nation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

Allard-Poesi, F., Perret, V., *Le postmodernisme nous propose-t-il un projet de connaissance ?*, Centre de recherche DMSP, Cahier n°263, Mai 1998.

Althusser, L., « Idéologie et appareils idéologiques d'État » *Positions*, Paris, Maspéro, 1976, p. 79-138.

Antonio, R.J., « After postmodernism: reactionary tribalism », *American Journal of Sociology*, 106(1), 2000, p. 40-87.

Asselin, A., Mc Laughlin, A., « Patois ou français, la langue de la Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Langage et société*, 17, septembre 1981, p. 17 et suivantes.

Badie, B., *Un monde sans souveraineté : les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

Bagnasco, A., Le Gales, P., (Dir.), *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997.

Barbaud, P., *Le choc des patois en Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984.

Baré, J.F., « Déconstruire le postmodernisme », *L'homme*, 150, 1999, p. 267-276.

Baudrillard, J., « Modernité » dans *Encyclopédia Universalis*, Paris, Encyclopedia Universalis, 1998, 552-554.

Baudrillard, J., *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard, 1976.

Baudrillard, J., *Simulacres et simulations*, Paris, Galilée, 1981.

Bauman, Z., *In search of politics*, Cambridge, Polity Press, 1999.

Bauman, Z., *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, Pluriel, 1999.

Bauman, Z., *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, Rodez, Le Rouergue,/Chambon, 2003.

Bauman, Z., *Postmodernity and its discontents*, Cambridge, Polity Press, 1997.

Bauman, Z., *The individualized society*, Cambridge, Polity Press, 2001.

Beck, U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.

Beck, U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003.

Berger, P., Luckmann, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien Klincksieck, 1986.

Bernstein, R., *The new constellation. The ethical-political horizons of modernity/postmodernity*, Cambridge, Polity Press, 1991.

Berthet, T., Cuntigh, P., Gayraud, L., « Chronique d'une décentralisation » dans M. Bel, L. Dubouchet, *Décentralisation de la formation professionnelle : un processus en voie d'achèvement ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004.

Berthet, T., Cuntigh, P., « L'insertion entre deux chaises. L'économie sociale et la politique de l'emploi », dans X. Itçaina, R. Lafore, C. Sorbets, *Un monde en quête de reconnaissance. L'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2004.

Berthet, T., Gayraud, L., « Gouverner l'action publique aux marges, l'exemple de l'orientation professionnelle » dans M. Bel, O. Mériaux, P. Méhaut, *La décentralisation de la formation professionnelle en France. Quels changements dans la conduite de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Berthet, T., « Local et science politique » dans M. Vernières, J. Timotéo, *Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Céreq, 2002.

Berthet, T., Richard, A., « L'expertise territoriale, un enjeu dans les nouvelles configurations d'acteur », dans M. Vernières, J. Timotéo, *Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Céreq, 2002.

Berthet, T., Cuntigh, P., Guitton, C., « La politique d'emploi au prisme des territoires », *Dares, Documents d'études*, 59, sept. 2002.

Berthet, T., Cuntigh, P., Guitton, C., « La progressive territorialisation des politiques d'emploi », *Première synthèse*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 24(2), juin 2002.

Berthet, T., Cuntigh, P., Guitton, C., « Politiques d'emploi et territoires », *Bref*, 182, Céreq, Marseille, janvier 2002,

- Berthet, T., « La politique locale de l'immigration entre références culturelles nationales et préférences des politiques locales », dans J.P. Augustin, C. Sorbets, *Valeurs de société : préférences politiques et références culturelles au Canada*, Sainte-Foy/Talence, PUL/MSHA, 2001.
- Berthet, T. et Poirier, C., « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés, une comparaison France-Québec », *Politiques et Sociétés*, 19(2-3), 2000.
- Berthet, T. (Dir.), *Les régions et la formation professionnelle*, Paris, LGDJ, 1999.
- Berthet, T., « Doit-on parler de politiques locales de l'ethnicité » dans R. Balme, A. Faure et A. Mabileau, *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- Berthet, T., Palard, J., « Culture locale et industrialisation diffuse : le développement économique de la Vendée choletaise », *Revue française de science politique*, 47(1), 1997.
- Berthet, T., *Seigneurs et colons de Nouvelle-France, l'émergence d'une société distincte au XVIII^e siècle*, Cachan, Éditions de l'École Normale Supérieure de Cachan, 1992.
- Besancon, J., Maubant, P., Ouzilou, C. (dir.), *L'individualisation de la formation en questions*, Paris, La Documentation française, 1994.
- Billig, M., *Banal nationalism*, Londres, Sage Publications, 1995.
- Boisvert, Y., *L'analyse postmoderniste. Une nouvelle grille d'analyse sociopolitique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Boisvert, Y., Lesemann, F., Saint-Pierre, D. (dir.), *Participer à l'évolution des sciences sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001.
- Boltanski, L., Chiappello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Boyne, R., Rattansi, A. (dir.), *Postmodernism and society*, Londres, MacMillan Press, 1994.
- Castel, R., *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.
- Castoriadis, C., *La montée de l'insignifiance*, Paris, Seuil, 1996.
- Chevallier, J., *L'État postmoderne*, Paris, LGDJ, 2003.
- Chivallon, C., « La géographie britannique est ses diagnostics sur l'époque postmoderne », *Cahiers de géographie du Québec*, 43, (118), Avril 1999, p. 97-119.

- Chivallon, C., « Les pensées postmodernes britanniques ou la quête d'une pensée meilleure », *Cahiers de géographie du Québec*, 43(119), Septembre 1999, p. 293-322.
- Chivallon, C., Ragouet, P., Samers, M. (dir.), *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Bordeaux, Éd. de la MSHA, 1999.
- Clegg, S.R., *Modern organizations. Organization studies in the postmodern world*, Londres, Sage 1990.
- Connor, S., *Postmodernist culture. An introduction to theories of the contemporary*, Oxford, Blackwell Publishers, 1997.
- Corcuff, P., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan, 1995.
- Cough, P., « Poststructuralism and postmodernism: the desire for criticism », *Theory and society*, 21, 1992, p. 543-552
- Dahl, G., *Radical conservatism and the future of politics*, Londres, Sage Publications, 1999.
- Delanty, G., *Modernity and postmodernity*, Londres, Sage Publications, 2000.
- Deutsch, K., *Nationalism and its alternatives*, New York, A. Knopf, 1969, p. 14.
- Dubet, F., Martucelli, D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998, p. 45-48.
- Dulong, G., « L'influence du français maritime sur le français canadien », *Mélanges Straka*, Lyon, Éditions du CNRS, 1970, vol. 1, p. 331.
- Elias, N., *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.
- Ellis, J.M., *Against deconstruction*, Princeton, Princeton University Press, 1989.
- Featherstone, M., *Consumer culture & postmodernism*, Londres, Sage Publications, 1998
- Featherstone, M., *Consumer culture and postmodernism*, Londres, Sage Publications, 1991.
- Featherstone, M., Lash, S., Robertson, R. (éd.), *Global modernities*, Londres, Sage Publications, 1995.
- Featherstone, M., *Undoing culture. Globalization, postmodernism and identity*, Londres, Sage Publications, 1997.
- Fish, S., *Doing what comes naturally. Change, rhetoric and the practice of theory in literary and legal studies*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

Fox, C.J., Miller, H.T., *Postmodern public administration. Toward discourse*, Londres, Sage Publications, 1996, p. 62.

Garraud, P., *Le chômage et l'action publique*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Geertz, C., *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1983.

Ghasarian, « À propos des épistémologies postmodernes », *Ethnologie française*, XXVIII, 1998, p. 563-577.

Ghasarian, C., « Les désarrois de l'ethnologue », *L'Homme*, 143, 1997, p. 189-198.

Gibbins, J.R., Reimer, B., *The politics of postmodernity. An introduction to contemporary politics and culture*, Londres, Sage Publications, 1999.

Giddens, A., *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.

Giddens, A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994, p. 46.

Goguelin, P., *La formation continue en société postindustrielle*, Paris, PUF, 1995.

Green, A., « Education and globalization in Europe and East Asia: convergent and divergent trends » dans *Journal of education policy*, 1999, vol. 14, n°1, p.60.

Habermas, J., *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.

Hartz, L., *Les enfants de l'Europe*, Paris, Seuil, 1968.

Harvey, D., « L'accumulation flexible par l'urbanisation. Réflexions sur le postmodernisme dans la grande ville américaine », http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=782

Harvey, D., *The condition of postmodernity. An enquiry into the origins of cultural change*, Londres, Blackwell, 1989

Hassan, I., *The postmodern turn. Essays in postmodern theory and culture*, Columbus, Ohio State University Press, 1987.

Hassard, J., Parker, M. (dir.), *Postmodernism and Organizations*, Londres, Sage Publications, 1994.

Hassard, J., Pym, D. (éd.), *The theory and philosophy of organizations*, Londres, Routledge, 1990.

Hassard, J., *Sociology and organizational theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

- Haudet, M., Bouchikhi, H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993.
- Hetherington, K., *Expressions of identity. Space, performance, politics*, Londres, Sage Publications, 1998.
- Holec, N., et Brunet-Jolivald, G., «Gouvernance», Centre de documentation sur l'urbanisme, ministère de l'Équipement, en ligne : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/>
- Houellebecq, M. *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion, 1998.
- Isin, E.F., Wood, P.K., *Citizenhip & identity*, Londres, Sage Publications, 1999.
- Jacob, F., *Le jeu des possibles*, Paris, Fayard, 1981.
- James, P., *Nation formation. Towards a theory of abstract community*, Londres, Sage Publications, 1996.
- Jameson, F. *Postmodernism or the cultural logic of late capitalism*, Londres, Verso, 1991.
- Jameson, F., *Postmodernism or the cultural logic of late capitalism*, Londres, Verso, 1991.
- Jeanneret, Y., *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*, Paris, PUF, 1998.
- Jencks, C., *The language of Post-Modern architecture*, Londres, Academy Editions, 1984.
- Jobert, B. et Commailles, J., *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998
- Kuhn, T., *La structures des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983.
- Kumar, K., *From postindustrial to postmodern society*, Oxford, Blackwell Publishers, 1995, p. 102-103.
- Laforest, G. et De Lara, P. (dir.), *Charles Taylor et l'interprétation de l'identité moderne*, Paris, Éditions du Cerf, 1998.
- Lash, S., *Sociology of postmodernism*, Londres, Routledge, 1990.
- Lemert, C., *Postmodernism is not what you think*, Oxford, Blackwell Publishers, 1997.
- Lipovetsky, G., *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.
- Lipovetsky, G., *Le crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard, 1992.
- Luhmann, N. *The differentiation of society*, Columbia, Columbia University Press, 1982.

- Lyotard, J.F., *Le postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1988.
- Lyotard, J.F., « Histoire universelle et différences culturelles », *Critique*, 456,(XLI), mai 1985, p. 559-568.
- Lyotard, J.F., « Réponse à la question : qu'est-ce que le postmoderne ? », *Critique*, 419(XXXVII), avril 1982, p. 357-367.
- Lyotard, J.F., *La condition postmoderne*, Paris, Éd. de Minuit, 1979.
- Maffesoli, M. *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.
- Martucelli, D., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002.
- Martucelli, D., *Sociologies de la modernité*, Paris, Folio essais, 1999.
- Maurel, M.C. « L'interdisciplinarité » (éditorial), *Lettre du département des SHS*, CNRS, 55, septembre 1999.
- McGuigan, J (Ed.), *Cultural methodologies*, Londres, Sage Publications, 1997.
- Mény, Y., Thoenig, J.C., *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.
- Mercier, N., Segrestin, D., « Des ouvriers sur leurs terres : deux études de cas comparées », *Sociologie du Travail*, 2, 1983, p. 151.
- Muller, P., Surel, Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998.
- Norris, C., *What's wrong with postmodernism*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1990.
- Owen, D., *Sociology after postmodernism*, Londres, Sage Publications, 1997.
- Pappadopoulos, Y., « Gouvernance et transformations de l'action publique : quelques notes sur l'apport d'une perspective de sociologie historique », www-ssp.unil.ch/~IEPI/PCHPP/PDFpapado/
- Radaelli, C.M., « Logiques de pouvoir et récits dans l'union Européenne », *Revue Française de Science Politique*, 50(2), avril 2000, 255-275.
- Raulet, G., « Stratégies consensuelles et esthétique postmoderne », *Recherches sociologiques*, XX(2), 1989, p. 153-176.

- Reed, M., Hughes, M. (éd.), *Rethinking organization. New directions in organization theory and analysis*, Londres, Sage Publications, 1994.
- Renan, E., *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Éd. des Mille et une nuits, 1997.
- Rhodes, R.A.W., Bevir, M., « Narratives of Thatcherism », *West european politics*, 21(I), janvier 1998, p. 97-119.
- Ritaine, E., « Cherche capital social, désespérément », *Critique Internationale*, 12, 2001, p. 48-59
- Ritaine, E., « La modernité localisée ? Leçons italiennes sur le développement régional », Paris, *Revue Française de Science Politique*, 39(2), 1989, p. 154-177.
- Rorty, R., « Habermas, Lyotard et la postmodernité », *Critique*, 442(XL), mars 1984, p. 181-197.
- Rorty, R., « Le cosmopolitisme sans émancipation (réponse à J.F. Lyotard) », *Critique*, 456(XLI), mai 1985, p. 569-580.
- Rosenau, P.M., *Postmodernism and the social sciences. Insights, inroads and intrusions*, Princeton, Princeton University Press, 1992.
- Said, E., *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979.
- Sim, S., *The icon critical dictionary of postmodern thought*, Cambridge, Icon Books, 1998.
- Simons, H.W., Billig, M., *After postmodernism. Reconstructing ideology critique*, Londres, Sage Publications, 1994.
- Smith, H., *Beyond the postmodern mind*, Wheaton, Quest books, 1989.
- Smith, M.P., « Postmodernism, urban ethnography and new social space of ethnic identity », *Theory and society*, 21, 1992, p. 493-531.
- Sokal , A., « Transgressing the boundaries. Toward a transformative hermeneutics of quantum gravity », *Social Text*, 46-47, été-automne 1996, 217-252.
- Sokal, A, Bricmont, J., *Impostures intellectuelles*, Paris, O. Jacob, 1997.
- Sokal, A., « A physicist experiments with cultural studies », *Lingua Franca*, 6, mai-juin 1996.
- Sorbo, G., *Anthropology and postmodernism*, Report for Chr. Michelsen Institute, Bergen, 1994.
- Taylor, C., *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1991.

Touraine, A., *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

Turner, B.S., *Theories of modernity and postmodernity*, Londres, Sage, 1990.

Valdman, A., (dir), *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1979.

Vinokur, A., « Nouvelles règles, nouveau espaces de décision pour l'enseignement supérieur français »
Colloque du RESUP « L'enseignement supérieur en question », Bordeaux 16-17 mai 2002.

Wagner, P., « Liberty and discipline: making sens of postmodernity, or, once again, toward a sociohistorical understanding of modernity », *Theory and society*, 21, 1992, p. 467-492.

Wexler, P. « Citizenship in the semiotic society » dans B.S. Turner, *Theories of modernity and postmodernity*, Londres, Sage, 1990, p. 164-176.

Woodiwiss, A., *Postmodernity USA*, Londres, Sage Publications, 1993.

Xiberras, M., « Rhythms and cadences for a postmodern symphony », *Current sociology*, 41(2), 1993, p. 43-51.